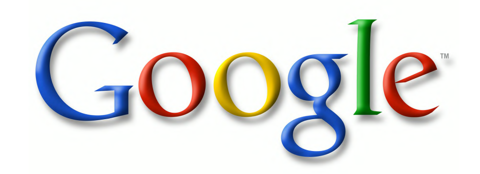
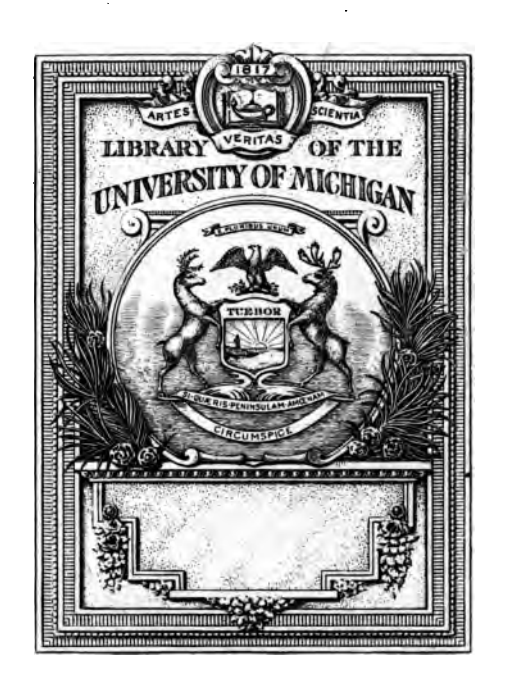



BT
304
.P38

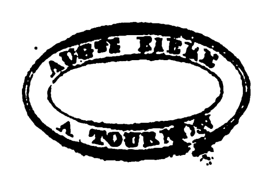

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA PERSONNE

DE JÉSUS-CHRIST,

ET SUR SA FAMILLE.



Il n'est nullement incroyable que l'on ait conservé dans l'Église une tradition constante sur la forme de Jésus-Christ, qui se soit perpétuée jusqu'à nous.

Dom Calmet, *Sur la beauté de* J.-C.

A PARIS,

Chez Adrien LECLERE, impr.-libraire, Quai des Augustins.

GAUME frères, libraires, rue du Pot-de-fer, N° 5.

DIJON, FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI.

Peignot, Gabriel.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA PERSONNE

DE JÉSUS-CHRIST,

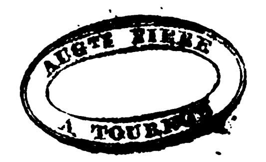
SUR CELLE DE MARIE,

SUR LES DEUX GÉNÉALOGIES DU SAUVEUR,
ET SUR SA FAMILLE;

AVEC DES NOTES PHILOLOGIQUES, DES TABLEAUX SYNOPTIQUES,
ET UNE AMPLE TABLE DES MATIÈRES;

PAR UN ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE.

Et quærebat videre Jesum, quis esset.
S. LUC, XIX, 3.



DIJON,

VICTOR LAGIER, LIBRAIRE, RUE RAMEAU.

M. DCCC. XXIX.

A UN RESPECTABLE AMI

QUI M'EST INFINIMENT CHER.

Je ne le nomme point, parce que son extrême modestie me le défend; mais on le reconnoîtra au tableau suivant :

Heureux celui qui a le goût de l'étude! Plus heureux encore celui qui, avec un cœur droit, joint à ce goût l'attention la plus scrupuleuse à remplir les devoirs que lui imposent la Religion, l'État, sa famille et la société! C'est de lui que le Psalmiste a dit : *Dies pleni invenientur in eo.* (LXXII, 10.) En effet, ses jours pleins s'écoulent tranquillement dans une douce satisfaction, et il voit les années s'accumuler sur sa tête sans en ressentir le poids. Exempt d'ambition, ami de la justice et de la vertu, désintéressé, modeste, et de bonne foi dans toutes ses actions, il ne redoute ni les tempêtes politiques, ni les orages des passions, ni la satiété des vains plaisirs, ni les remords d'une conscience coupable. Content de son sort, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, en paix avec chacun, il jouit de tout le bonheur qu'il est donné à l'homme de goûter ici-bas. Ce n'est pas qu'il ne rencontre parfois quelques épines sur le chemin de la vie, car qui peut être parfaitement heureux dans cette vallée de misère! Mais la paix de l'ame, une pieuse résignation et la culture des lettres émoussent presque toujours la pointe de ces épines. Préparé aux rigueurs du sort, aux injustices des hommes, il en reçoit les atteintes sans étonnement, sans murmure, sans impatience, sans récrimination. Il sait qu'après l'orage, l'air est plus pur, et le ciel

plus serein. Non, il n'est point d'existence plus heureuse que la sienne, parce qu'il trouve en lui-même tous les élémens de son bonheur. Également éloigné du sommet des grandeurs et des abîmes de l'adversité, il rend de continuelles actions de grâces à son Créateur; obligé de vivre avec ses semblables, quoiqu'ami de la retraite, il est pénétré des sentimens de la plus profonde vénération pour les hommes vertueux et instruits, il respecte les grands, aime ses égaux, tolère chez les autres les imperfections dont il cherche à se corriger, supporte la haine des méchans et les secourt quand il le peut; protège les foibles, chérit la simplicité de mœurs, cultive paisiblement les lettres, tout en se rendant utile à la société, et enfin ne demande, ne recherche et n'espère d'autres récompenses dans ce bas monde que celles dont il jouit, la tranquillité de l'ame, la paix de la conscience, l'estime et l'affection de quelques amis.

Tel est l'homme de bien qui, m'honorant de ses bontés, me pardonnera de lui offrir publiquement un livre consacré à l'objet de toutes ses affections, comme un juste tribut de ma vive reconnoissance et de mon sincère dévouement.

G. P.

TABLE

DES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Plus un point d'érudition, et sur-tout d'érudition sacrée, tenant au berceau du Christianisme, peut paroître obscur et hérissé de difficultés; plus on doit réfléchir sur le choix que l'on en fait, plus on doit prendre de précautions dans la manière de le traiter, plus on doit chercher à l'éclairer du flambeau d'une saine critique. C'est d'après ces principes que nous nous sommes occupé de recherches sur la personne de Jésus-Christ et sur tout ce qui lui appartient comme homme, c'est-à-dire comme fils de Marie. Ces recherches ne sont donc point le résultat d'une frivole curiosité, ni d'une aveugle confiance dans tout ce qui a été dit et écrit à cet égard; elles ont pris leur source dans le vif intérêt que doit inspirer un sujet historique qui depuis dix-huit siècles est l'objet universel de la plus haute vénération, et dans ce sentiment intérieur, dans ces douces émotions que fait éprouver à l'ame tout ce qui se rattache au séjour du Sauveur sur la terre.

Pénétré de toutes les grandeurs de Jésus-Christ, mais ne le considérant ici que comme homme, nous avons été curieux de savoir tout ce que les anciens et les modernes, d'après l'histoire, les mo-

numens et la tradition, ont dit et recueilli sur sa personne sacrée, sur sa forme, sur sa figure, ses traits, sa taille, sa démarche, son maintien, etc. etc. Ce mouvement de curiosité nous semble très naturel; nous pensons même qu'il est peu de fidèles qui, lisant l'histoire évangélique, ne l'aient quelquefois partagé. Cependant on a souvent dit : « L'extérieur de Jésus-Christ est une chose « fort indifférente en elle-même; ne suffit-il pas « de le connoître, de l'aimer, d'être bien pénétré « de l'esprit de ses divins préceptes, et de cher- « cher à s'y conformer? » Oui, cette conclusion est incontestable, et personne n'est plus convaincu que nous de la vérité, de l'exactitude et de l'importance de ce principe, unique base du Christianisme; mais est-ce un motif pour que nous détournions les yeux de ce que l'histoire et la tradition nous ont transmis sur la personne de l'Homme-Dieu? Peut-on regarder comme indifférent ce qui peut tendre à nous occuper plus particulièrement du Sauveur, et à nous le faire connoître d'une manière plus spéciale? Etoit-ce donc une action si indifférente, que celle du saint homme Zachée, dont la curiosité si digne de louange, et si agréable au Seigneur lui-même, est mentionnée dans l'Évangile (S. Luc, xix, ẘ. 3, 4)? *Et quærebat VIDERE JESUM, QUIS ESSET; et non poterat præ turbâ, quia staturâ pusillus erat; et præcurrens ascendit in arborem sycomorum, ut VIDERET*

EUM (1). Cette sainte curiosité n'a-t-elle pas été partagée même par des Gentils qui se trouvoient à Jérusalem avec le Sauveur? S. Jean (chap. XII, ѵѵ. 20-23), ne nous dit-il pas : *Erant autem quidam Gentiles... Hi ergo accesserunt ad Philippum... et rogabant eum, dicentes : Domine, VOLUMUS JESUM VIDERE. Venit Philippus et dicit Andreæ : Andreas rursum et Philippus dixerunt Jesu...* (2)? Et l'on nous feroit un reproche d'éprouver le même désir que Zachée et les Gentils cités dans l'Évangile; de mettre le même zèle, le même empressement à voir Jésus, du moins autant qu'il sera possible à raison de l'éloignement des temps!

« Mais, (continueront nos rigoureux adversaires, et ici il y a quelque chose de plus plausible), « les détails sur la personne de Notre Seigneur « n'ont pas tous les caractères d'authenticité désirables, et peut-être ils n'en ont aucun; pourquoi « donc s'en occuper? » Pourquoi? Parce qu'en fait d'histoire, des probabilités appuyées sur des traditions respectables par leur antiquité et par le caractère de ceux qui nous les ont transmises, sont

(1) « Il cherchoit à VOIR JÉSUS, COMMENT IL ÉTOIT; et ne pouvant le voir à cause de la foule, parce qu'il étoit fort petit, « il courut devant et monta sur un sycomore pour LE VOIR. »

(2) « Or, il y eut quelques Gentils.... qui s'adressèrent à « Philippe... et lui firent cette prière : Seigneur, NOUS VOUDRIONS « BIEN VOIR JÉSUS; Philippe alla le dire à André, après quoi « André et Philippe le dirent à Jésus. »

toujours d'un grand poids. D'ailleurs, si à raison du grand éloignement nous ne pouvons pas apercevoir les traits du Sauveur aussi distinctement que le fit l'heureux Zachée, n'y a-t-il pas toujours une sorte de jouissance à fixer ses regards sur un objet aussi précieux, à s'aider de tous les renseignemens connus, à scruter tous les monumens pour tâcher au moins de l'entrevoir? Ah! ne cessons de le répéter, tout ce qui tient à Jésus-Christ s'empare si vivement de l'ame, du cœur et de l'esprit du vrai chrétien, lui offre tant de charmes que l'imagination attendrie s'élance et vole naturellement au devant des moindres présomptions qui peuvent ajouter à ce que les sublimes actions de ce divin législateur nous ont déjà fait connoître de sa personne.

Au reste ce n'est pas d'aujourd'hui que ce sujet a été traité. Quoiqu'il ne tienne pas à la foi, mais seulement à l'histoire, il n'en a pas moins occupé plusieurs Saints Pères, beaucoup d'écrivains ecclésiastiques, de commentateurs et de savans en tous genres. Parmi tant d'auteurs, les uns n'en ont parlé que transitoirement, d'autres ont plus appuyé sur certains détails, plusieurs en ont fait l'objet de dissertations spéciales : nous avons parcouru tous leurs ouvrages, nous avons recueilli beaucoup de pièces détachées, beaucoup de descriptions historiques, de monumens du temps, relatifs au Sauveur; et après en avoir extrait ce qui nous a paru le plus intéressant ou du moins le plus curieux,

nous nous sommes décidé à en faire un recueil sommaire, qui, sous le titre de RECHERCHES, présentât l'analyse raisonnée de tout ce qui a été dit et écrit sur cette partie.

Nous devons cependant prévenir le lecteur qu'il rencontrera parfois dans notre travail, des faits minutieux, des circonstances futiles, des miracles qui ne sont rapportés que par des écrivains grecs auxquels on a reproché plus d'imagination que de discernement, plus de crédulité que de piété réfléchie. Pourquoi, dira-t-on, les avoir mentionnés? Parce que l'omission de ces détails eût été une lacune dans un ouvrage destiné à reproduire toutes les opinions, toutes les relations, tous les faits concernant la personne de JÉSUS-CHRIST, et les antiques monumens qui y ont rapport. Nous prions donc le lecteur de n'attacher à ces détails parfois singuliers sur lesquels nous ne nous sommes point interdit le droit d'examen, et encore moins celui d'émettre franchement notre opinion, nous le prions, disons-nous, de n'y pas attacher une plus grande importance que celle qu'ils peuvent mériter (1), et de ne les considérer

---

(1) Nous citerons à ce sujet un passage de Bossuet sur le culte qu'on rend dans quelques lieux aux larmes et au sang de JÉSUS-CHRIST; et certes l'authenticité de ces reliques n'est pas plus prouvée que la plupart des détails sur la personne du Sauveur. Voici comment Bossuet (dans sa *Lettre sur l'adoration de la Croix*), s'en explique avec sa raison et sa mesure ordinaire :

« Savoir, dit-il, s'il reste quelque part ou de ce sang ou de

que comme accessoires aux descriptions de la figure et de la personne du Sauveur, qui semblent devoir inspirer plus de confiance, parce qu'elles ont dû avoir pour base la tradition; et l'on peut bien penser que des récits fondés sur la tradition et

---

« ces larmes, c'est ce que l'Église ne décide pas. Elle tolère « même sur ce sujet les traditions de certaines églises, sans qu'on « doive se soucier de remonter à la source. Tout cela est in- « différent et ne regarde pas le fond de la religion. Je dois « seulement vous avertir que le sang et les larmes qu'on regarde « comme étant sortis de Jésus-Christ, ne sont ordinairement « que du sang et des larmes qu'on prétend sortir de certains « crucifix dans des occasions particulières, et que quelques « églises ont conservés en mémoire du miracle; pensées pieuses, « mais que l'Église laisse pour ce qu'elles sont, et qui ne font « ni ne peuvent faire l'objet de la foi. »

C'est aussi ce que nous disons de tous les détails compris dans ce recueil, et particulièrement de ceux qui, relatifs aux portraits, monumens, statues, etc., pourront paroître les plus singuliers à la plupart de nos lecteurs.

Puisqu'il est question, dans la présente note, de sang de Jésus-Christ, conservé, dit-on, miraculeusement, nous permettra-t-on de rapporter une anecdote singulière, tirée de l'histoire de notre roi Charles V, écrite par Christine de Pisan, en 1403? La singularité de cette anecdote tient moins à la prétention de conserver du sang du Sauveur, répandu à la passion, qu'à la discussion qui s'éleva alors entre les savans de la cour, pour savoir si Jésus-Christ, à sa résurrection, n'a pas retiré à lui tout le sang qu'il avoit versé dans sa passion, afin que l'intégrité de son corps fut complète lors de son ascension. Ecoutons Christine nous raconter cette anecdote dans son vieux et naïf langage.

« Et fu voir que une fois a celluy Roy (*Charles* V) tres « inquisitif de toutes virtueuses choses plout (*plut*) que l'armoire « où les sainctes reliques d'icelle chappelle du pallais sont, fust « visitée pour mieulx avoir certification de tous les sainctuaires

sortis de la plume d'écrivains recommandables, sans être un objet de foi, sont toujours dignes de respect et n'en sont pas moins curieux.

Notre ouvrage auroit été incomplet si nous n'eussions fait pour Marie, ce que nous avons fait pour

« qui là sont, là furent treuvées maintes nobles choses que je « passe pour briefté, et entre les plus notables choses fu treuvée « une petitte ampolle (*fiole*) où avoit escript grec et latin que « cestoit du propre sang du precieux corps de Jhesu-Crist qu'il « rependi sus l'arbre de la croix. Adonc ycelluy sage, pour « cause que aulcuns docteurs ont voulu dire, que au jour que « nostre Seigneur ressuscita, ne laissa sur terre quelconque « chose de son digne corps que tout ne fust retourné en luy, « volt sur ce sçavoir et enquerir par l'opinion de ses sages « philosophes naturauls et theologiens, se estre povoit vray, que « sur terre eust du propre pur sang de Jhesu-Crist; colacion « (*conférence*) fu faicte par les dicts sages assemblés sus ceste « matiere, la dicte ampolle veue et visitée a grand reverence « et solempnité de luminaire, en laquelle quant on la penchoit « ou baissoit, on véoit clerement la liqueur du sang vermeil couler « au long aussi fraiz comme s'il n'eust que iij ou iiij jours qu'il « eust esté seigniez, laquelle chose n'est mie sanz grant merveille, « considéré le long temps de la passion. Et ces choses scay je « certainement par la relacion de mon père (*Thomas de Pisan*) « qui comme philosophe serviteur et conseillier dudict prince « fu à celle colacion, en laquelle ot (*il y eut*) plusieurs « alterquacions et argumens de la saincte escripture et des « substances naturelles, et à la parfin fu determiné, et dict que « saulve toutes raisons d'escripture saincte ou theologie, n'estoit « point de necessité que a la perfection et enterinité (*intégrité*) « du corps ressuscité de Jhesu-Crist ravoir tout le sang respendu « en l'arbre de la croix, et devotement se peut croire que pour la « devocion de ses amis dont il n'est point de doubte que le jour de « sa passion devotement en recueillirent, en laissa sur terre. » (V. l'*Histoire de Charles* V, par Christine de Pisan, dans les *Dissert.* de l'abbé Lebeuf, *Paris*, 1739-43, 3 *v. in*-12, *t.* III, *pp.* 138-140.

son divin Fils. Nous avons donc accompagné les recherches sur la personne de Jésus-Christ, d'un pareil travail sur la personne de la Sainte Vierge. Les sources où nous avons puisé ont été les mêmes; ce sont toujours les Saints Pères et les écrivains ecclésiastiques qui nous ont fourni tous les renseignemens dont nous avons eu besoin pour former un tableau de la mère parallèle à celui du fils. Le cadre n'est pas aussi étendu, mais il n'en offre pas moins des choses intéressantes et propres à faire admirer Marie comme le type de toutes les perfections.

Nous avons encore eu occasion de présenter dans le cours de notre travail, quelques détails sur les personnes des apôtres saint Pierre et saint Paul, ces deux premières colonnes de l'Église. Ces détails nous ont été fournis par Nicéphore, historien ecclésiastique, assez crédule à la vérité, mais qui, dans cette circonstance, s'exprime d'une manière si précise, qu'il inspire une certaine confiance d'après les renseignemens qu'il a obtenus de la tradition.

Il est encore un objet qui rentroit nécessairement dans nos recherches, puisqu'il tient de très près à la personne de Jésus-Christ; nous voulons dire sa famille. Les Évangélistes parlent de plusieurs saints personnages qu'ils désignent comme parens du Sauveur, et même comme étant appelés par les Juifs, ses frères et ses sœurs. Pouvions-nous, dans un livre consacré à tout ce qui regarde Notre Seigneur considéré comme homme, passer sous

silence ceux qui étoient attachés à sa divine mère et à son père adoptif, par les liens du sang, et qu'il a daigné admettre les premiers au grand œuvre de la régénération du genre humain ? On nous eût reproché avec juste raison une pareille lacune. Nous avons donc ajouté à nos premières recherches un *Essai analytique sur la généalogie et sur la famille du Sauveur*. On trouvera dans cet essai des détails assez étendus sur ce double objet, et des tableaux synoptiques, relatifs, soit aux deux généalogies rapportées dans l'Évangile, soit aux différens systêmes sur la classification des degrés de parenté entre les vingt-un membres de la famille de Notre Seigneur. C'est par cette dernière partie que nous terminons notre travail, parce qu'elle nous semble le compléter. En effet réunir tout ce qui a été dit sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de sa divine mère et sur sa famille, n'est-ce pas embrasser tout ce qui tient à l'humble humanité dont il a daigné se revêtir pour l'instruction, l'édification et le salut du genre humain ?

Reste à savoir si ce sujet curieux, important, et présenté sous un nouveau jour, a été traité convenablement ; nous sommes bien éloigné de le penser ; nous connoissons trop notre foiblesse pour en concevoir même l'idée. Mais si des recherches multipliées, si le plus grand respect pour une matière aussi intéressante quoique simplement historique, si une critique franche mais exempte d'aigreur dans les détails les plus épineux, pou-

voient donner quelqu'espoir d'avoir approché du but, nous osons affirmer que nous avons fait tous nos efforts pour remplir ces conditions, et pour tâcher de rendre notre travail moins indigne des regards de l'homme pieux, de l'homme de bien et de l'érudit. Au reste nous aurions mauvaise grâce à nous en attribuer le moindre mérite, puisque les faits, les citations, les nombreuses notes historiques, philologiques et bibliographiques, tout enfin a été puisé dans les historiens ecclésiastiques anciens et modernes, dans les commentateurs de tous les temps, et dans les écrivains les plus recommandables par leurs talens, leur érudition et leur piété.

ADDITION.

Dans une note, *pag.* 105-106 du présent volume, nous avons rapporté diverses opinions sur Mahomet, sur son extérieur, sur son caractère, etc. Comme depuis nous avons trouvé sur ce même personnage des détails assez curieux et plus précis, non-seulement sur sa personne, mais sur d'autres objets intéressans qui le regardent et qui proviennent d'auteurs orientaux (1), nous allons les consigner ici.

Mohammed, que les occidentaux appellent Mahomet, n'étoit point, dit M. Reinaud, comme on l'a prétendu, un grossier conducteur de chameaux; il étoit de la tribu des Koraïsch, la plus illustre parmi les Arabes. Il avoit, dès son enfance, accompagné des caravanes qui trafiquoient avec la Syrie. Un peu plus âgé il porta les armes avec valeur contre la tribu qui avoit violé le territoire de la Mecque. Enfin, il étoit loin d'être un homme obscur quand la jeune veuve Kahadidjah le prit pour époux.

---

(1) Ils sont tirés d'un livre intitulé : *Description des monumens musulmans, du cabinet de M. le duc de Blacas;* par M. Reinaud, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi. *Paris,* 1828, 2 *vol. in*-8°.

L'auteur dit que les écrivains arabes ont apporté tant de soin à recueillir tout ce qui concerne leur prophète, que 1200 ans après sa mort, on est instruit des particularités de sa vie, comme s'il eût été notre contemporain.

Quant à son extérieur il étoit de moyenne taille et d'un tempérament sanguin ; il avoit la tête grosse, le teint basané, de grands yeux noirs, le nez aquilin, la bouche grande, les dents blanches et un petit signe à la lèvre inférieure. Il avoit les formes les plus propres à se concilier la vénération du peuple auquel il s'annonçoit comme envoyé par le Tout-Puissant pour changer la face de la terre. On vante sa pénétration, sa prudence, l'équité, la sévère impartialité de ses jugemens, sa charité envers les pauvres (1), la douceur, la sûreté de son commerce, ses manières nobles et polies envers les étrangers, enjouées et familières envers ses amis, affables avec ses inférieurs. Simple et modeste dans ses mœurs, il ne rougissoit pas de traire ses chèvres, et de raccommoder lui-même ses vêtemens et ses chaussures. Sa sobriété étoit si grande qu'il vivoit de pain d'orge, ne satisfaisant même pas entièrement son appétit ; et souvent pour surmonter la faim, il se serroit le ventre avec une pierre fortement attachée.

---

(1) On pourroit ajouter, et envers les animaux, sur-tout envers les chats. Il les affectionnoit singulièrement. Chr. Warlizius, dans son *Diatribe medico-sacra de morbis biblicis, etc.* Wittenbergæ, 1714, *in*-8°, pag. 387, en rapporte un trait qu'il a emprunté des *Analect. sacr.* d'Ursinus : *Mahometes*, dit-il, *felem in deliciis habuit, quæ cùm super manicam ejus obdormivisset, et tempus esset rem sacram peragendi, maluit ille manicam abscindere, quam feli turbare somnium.* « Mahomet aimoit tellement un chat, qu'un jour cet animal s'étant endormi sur sa manche, et le moment d'aller à la prière étant arrivé, le prophète aima mieux couper sa manche que de troubler le sommeil de son chat. » C'est sans doute de là que les musulmans poussent jusqu'à la superstition le soin qu'ils prennent des chats abandonnés.

Il est inutile de dire à quel point les musulmans vénèrent leur prophète ; ils n'ont rien négligé, dans leur fanatisme, pour en faire un être surnaturel ; et pour cela ils ont mêlé aux vérités historiques les fables les plus absurdes, en écrivant sa vie. Ils le regardent comme le modèle de la perfection et de la sainteté ; ils lui donnent jusqu'à 99 noms, surnoms et titres, nombre égal à celui des attributs qu'ils reconnoissent dans le Créateur lui-même. Au nombre de ces glorieux surnoms se trouvent ceux de *chaste*, de *clément* et de *miséricordieux*. On sait combien ils sont mérités par celui qui à l'âge de 58 ans avoit plus de douze femmes, en épousoit chaque jour de nouvelles, a même enlevé celle de son fils adoptif, et qui ordonnoit de massacrer tout ce qui ne se soumettroit pas à sa loi. Voilà un être bien *chaste*, bien *clément*, bien *miséricordieux*.

Comme l'auteur d'où nous tirons les détails précédens, parle aussi de la mention que Mahomet fait dans le koran des patriarches de l'Ancien Testament, et même de Jésus-Christ, nous allons encore rapporter cet article.

Les musulmans honorent principalement Noé ou *Mouk*, qui désarma la colère céleste et mérita d'échapper au déluge universel ; Abraham ou *Ibrahim* qui, pour se rendre agréable à Dieu, quitta son pays et devint le père des croyans ; Moïse ou *Moussa*, qui passa la Mer-Rouge à pieds secs ; Salomon ou *Soliman*, qui remplit l'univers du bruit de son nom ; Job ou *Ayoub*, qui fut le parfait modèle de la patience ; Joseph ou *Youssouf*, qui nourrit l'Egypte ; Jonas ou *Younes*, qui sortit vivant du ventre de la baleine. A ces noms on peut en ajouter un autre incomparablement plus vénéré dans le monde entier, puisque c'est celui du Sauveur lui-

même. Jésus ou *Issa*, comme Mahomet l'appelle, obtiendroit des musulmans tous les hommages qui lui sont dus, s'ils ne méconnoissoient son essence divine. On lit dans le koran même, que Jésus-Christ étoit né sans père, comme Adam a été créé sans mère, et qu'il fut produit par la seule parole de Dieu; il y est appelé formellement le Verbe. Ses miracles sont reconnus pour authentiques; il est dit qu'il les opéroit avec son souffle (1). Enfin l'opinion des musulmans est que Jésus reviendra vers la fin des siècles pour confirmer la loi de Mahomet. Alors les deux religions n'en feront qu'une : après quoi aura lieu la fin du monde.

Le respect des musulmans pour nos livres saints (l'Ancien et le Nouveau Testament), n'est pas aussi surprenant qu'il peut le paroître au premier coup-d'œil. A l'époque où Mahomet commença ses prédications, les Juifs étoient fort puissans en Arabie; un grand nombre d'Israélites chassés de la Terre promise, s'étoient établis dans cette contrée, et y formoient des peuplades indépendantes; les chrétiens n'étoient pas moins redoutables. Plusieurs tribus nomades avoient abandonné le culte de leurs idoles pour la foi de l'Evangile. Le faux prophète avoit donc le plus grand intérêt à ménager ceux de ses compatriotes qui professoient ces deux religions basées sur la connoissance et l'adoration d'un seul Dieu, et à ne point mettre en contradiction ouverte avec elles,

---

(1) Selon les musulmans, Jésus-Christ n'a point été crucifié; les Juifs croyant le faire périr, ont attaché à la croix un homme qui lui ressembloit. Il a été enlevé au ciel au moment de la passion.

celle dont il aspiroit à être le fondateur. Nous ajouterons que malgré ces élémens politiques qui devoient produire un code sage et raisonnable, le livre de sa loi ne renferme pas moins un grand nombre de folies; c'est ce qui a fait dire à un moderne, que *le koran est la Bible passée à travers les contes des mille et une nuits*. Cependant on y trouve des idées sublimes; par exemple, il introduit Dieu qui parle ainsi à l'homme : *Omnia propter te feci, te autem propter me.* « Tout ce qui existe, je « l'ai fait pour toi; mais toi, je t'ai créé pour moi. »

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA PERSONNE

DE JÉSUS-CHRIST,

ET SUR SA FAMILLE.



Dieu dans les détails de sa vie, et plus l'imagination cherche à se le représenter tel qu'il étoit, à deviner ses traits, sa taille, son maintien, l'ensemble de sa personne, à se le figurer agissant avec gravité, parlant avec bonté, réprimandant avec douceur, souffrant avec patience.

Malheureusement il ne nous reste rien de bien authentique sur l'extérieur du Sauveur; et les monumens que l'histoire nous a transmis sur sa personne, quelque curieux qu'ils soient, quelqu'intérêt que la piété y attache, n'inspirent pas une pleine et entière confiance, parce que l'on n'a aucune certitude qu'ils remontent jusqu'au temps des Apôtres; et alors il paroît assez naturel de penser qu'ils sont le fruit de l'imagination de ceux qui les ont publiés dans des temps postérieurs plus ou moins reculés. Ce raisonnement semble assez juste au premier coup-d'œil; mais tout en convenant que ces monumens manquent des caractères essentiels d'authenticité, ne sera-t-il pas permis d'avancer qu'ils peuvent fort bien aussi ne pas être entièrement imaginaires; et bien plus, qu'il est présumable que la vérité s'y trouve du moins en partie? Tâchons de développer cette opinion.

Quoique l'année de la naissance du Sauveur et celle de sa mort ne soient point précisées dans l'histoire, son existence comme homme

n'en est pas moins aussi certaine, aussi avérée que celle d'Auguste et de Tibère, sous les règnes desquels il a vécu. Non-seulement les Evangélistes en font foi (1); mais Tacite et Suétone, historiens païens, peu éloignés de son temps, le mentionnent nominativement (2); il en est de même de Josephe, historien juif; il est vrai qu'on conteste le passage où il en parle avantageusement (3); n'importe. N'avons-nous pas encore d'autres Juifs, ces ennemis personnels de Jésus-

---

(1) Voyez S. Luc, ch. II, v. 1; ch. III, v. 1; ch. XX, w. 22, 24, 25; ch. XXIII, v. 2. — S. Matth., ch. XXII, w. 17, 21. — S. Marc, ch. XII, w. 14, 16, 17. — S. Jean, ch. XII, v. 12, ch. XIX, w. 12, 15.

(2) Tacite, né vers l'an 59 de l'ère vulgaire et mort vers l'an 119, s'exprime, Annal. XV, 44, en ces termes : *Auctor nominis ejus* (Christiani) *Christus, Tiberio imperitante, per procuratorem Pontium Pilatum, supplicio affectus erat.* « Christ qui leur donna son nom (aux Chrétiens) avoit été condamné au supplice, sous Tibère, par le procurateur Ponce-Pilate. »

Suétone, né vers l'an 65 et mort vers 130, dit, *Vie de* Claude, ch. XXIV : *Judæos impulsore Christo assiduè tumultuantes Roma expulit.* « Il (l'empereur Claude) chassa de Rome les Juifs qui excitoient des troubles continuels à l'instigation de Christ. » On voit qu'il est ici question des premiers Chrétiens et non pas des Juifs proprement dits, puisque J.-C. est nominativement désigné.

(3) Nous croyons devoir rapporter ce fameux passage qui a été l'objet de tant de discussions parmi les savans, depuis le commencement du seizième siècle :

« Dans ce temps vécut Jésus, homme sage, s'il est permis de « l'appeler un homme; car il fit des choses miraculeuses, et ins- « truisit ceux qui accueillent avec joie la vérité. Aussi attira-t-il à « lui beaucoup de Juifs et beaucoup de Grecs. C'étoit le Christ.

Christ, qui dans les premiers siècles de l'Eglise ont écrit contre sa personne et contre sa divinité? Certes ils étoient bien assurés des détails de sa vie, de sa mort, et même de ses miracles, puisque plusieurs d'entre eux ne les ont point contestés, leur donnant toutefois une cause qu'ils regardoient comme coupable. Disons-le donc avec une conviction généralement reconnue : il n'est personne qui pousse l'incrédulité

« (S. Jérôme lit : *Credebatur esse Christus*). Pilate l'ayant fait « crucifier sur la dénonciation des principaux d'entre nous, ceux « qui l'avoient aimé auparavant lui restèrent fidèles. Car le troi- « sième jour il leur apparut, vivant de nouveau, ainsi que l'a- « voient annoncé les Prophètes de Dieu, qui en avoient encore « prédit mille autres choses miraculeuses. La nation des Chrétiens, « ainsi nommés d'après lui, dure jusqu'à ce jour. »

S. Justin, Tertullien et S. Jean Chrysostôme ne se sont point prévalus de ce passage dans les traités où ils discutent contre les Juifs; Origène et Photius n'en parlent pas non plus; mais Eusèbe qui a vécu avant quelques-uns de ces écrivains, en fait mention. Parmi les modernes, plusieurs se sont déclarés contre, entre autres Richard Simon, (*Bibliothèq. critique*, tom. 11, ch. 2), Gibbon, et autres; mais Henri Valois, Huet, Is. Vossius, etc., ont défendu son authenticité. Lambecius est du même avis; cependant il regarde le passage comme ironique et exprimant du mépris pour J. C. Godefroi Less, célèbre protestant, tient le passage pour supposé; mais il observe que le silence de l'historien, dont le père, un des prêtres de Jérusalem, a dû avoir connu J. C., et qui lui-même a vécu au milieu des apôtres, que ce silence, dis-je, sur un événement qui avoit fait une profonde sensation, rend un témoignage bien plus éloquent en faveur de J. C. et de ses miracles, que n'auroit pu faire le récit le plus circonstancié. Josephe devoit nécessairement confondre l'imposture, s'il s'en fut senti capable.

jusqu'à nier que Jésus-Christ ait bien réellement existé, et habité la Judée pendant tout le temps que spécifient les Evangélistes, c'est-à-dire pendant trente-trois ans au moins.

Mais, dira-t-on, si ces historiens nous ont donné jusqu'aux moindres circonstances de la naissance du Sauveur, de sa vie, de sa mort; s'ils nous ont parlé de ses voyages, de ses repas, de son sommeil, de ses fatigues, des larmes

---

Une dissertation curieuse en faveur du passage est celle de Charl. Daubuz, intitulée : *C. Daubuz pro testimonio Flav. Josephi de Christo libri duo, cum præfatione Johan. Ernesti Grabe.* Londini, 1706, *in*-8°. Elle a été réimprimée dans la belle édition de Josephe, donnée par Havercamp, *Amstel.*, 1726, 2 *vol. in-fol.* On y trouve aussi une réimpression du *Testimonium flavianum, seu triginta epistolæ philologicæ et historicæ de Flavii Josephi testimonio, quod Christo tribuit;* par Christophe Arnold. *Nuremb.*, 1661, *in*-12. Cet opuscule a été mis à l'*index* à Rome, le 20 juin 1662.

Une vive réfutation des adversaires du passage en question, se trouve dans les *Variétés historiques*, recueillies par Dreux du Radier, *tom.* III, *pp.* 86-138.

L'abbé Bullet, dans son *Établissement du Christianisme*, belle édition soignée par M. Suchaux, *Vesoul*, 1825, *in*-8°, *pp.* 171-175, ne prend parti ni pour ni contre; mais il soutient que le silence de Josephe sur J. C., dans le cas où le passage eût été interpolé, seroit aussi avantageux à la cause du Christianisme que le passage même. Il le prouve par des raisons péremptoires, tirées de ce que Josephe a parlé minutieusement de tous les faux messies de ce temps-là. Pourquoi n'eût-il rien dit de Jésus-Christ? C'est qu'il ne le regardoit pas comme un faux messie, et qu'il n'osoit pas non plus le reconnoître pour le véritable, dans la crainte de déplaire à sa nation et aux Romains; dans l'incertitude il auroit gardé le silence.

qu'il a répandues, de ses habits tirés au sort, de sa tunique sans couture; ils ne nous ont rien dit de sa personne, de sa figure, de sa taille, etc. Cela est vrai; mais est-ce une raison pour croire qu'il ne sera parvenu à la postérité aucun renseignement à cet égard? Le silence oral est-il une conséquence nécessaire du silence que l'on a gardé dans un livre ? Est-il présumable que les douze Apôtres (dont deux évangélistes) qui accompagnoient Jésus, que les soixante et douze Disciples et la foule du peuple, qui souvent se pressoient sur ses pas, n'auront pas dit un seul mot touchant sa personne? Ceux qui n'ont pas eu le bonheur de l'approcher, les premiers Chrétiens, ne devoient-ils pas, entendant parler des merveilles qu'il venoit d'opérer, être avides de renseignemens non-seulement sur ses actions, mais encore sur son extérieur, sur son maintien, etc.? On sait que plus un homme se fait remarquer par des choses extraordinaires, plus le peuple cherche à le voir, plus il prend d'informations sur sa figure, sur sa personne; mille questions se succèdent ordinairement; et cela n'est point surprenant : le vulgaire s'imagine que celui qui acquiert de la célébrité doit être autrement constitué que ses semblables; et c'est pourquoi il cherche à démêler dans ses traits, sur son front, dans ses yeux, ce quelque chose

de surnaturel, cette empreinte du génie qui l'élève au-dessus de la foule. Aussi chez les anciens, comme chez les modernes, s'est-on empressé d'offrir à la vénération publique les statues des hommes illustres, de tracer leurs images sur le cuivre, sur le bois, sur la toile, sur le papyrus, sur le papier, de les multiplier par le secours du burin, et d'en former des collections recherchées à juste titre (1). Si l'on en a ainsi

---

(1) On a toujours été curieux de recueillir les portraits des hommes célèbres. Nous trouvons chez les Romains le fameux Varron, né 116 ans av. J. C., l'homme le plus savant de son temps, qui se plaisoit à former de pareils recueils, comme le prouve un de ses ouvrages; c'étoit un traité intitulé *Hebdomades seu libri de imaginibus;* ce livre étoit enrichi de 700 portraits d'hommes illustres, copiés d'après les statues et bustes antiques, et enluminés par une femme nommée Lala, originaire de Cyzique, qui excelloit dans ce genre. Malheureusement ce livre ne nous est point parvenu.

Les modernes n'ont pas montré moins de goût pour de pareilles collections; nous ne citerons que trois exemples ou plutôt trois recueils de portraits, que l'on peut placer parmi les plus considérables qui existent.

Nic. Clément, homme très estimable, qui a travaillé à la bibliothèque du Roi, depuis 1670 jusqu'en 1712, époque de sa mort à l'âge de 65 ans, s'étoit amusé dans ses momens de loisir, à réunir des portraits : il en avoit environ 18,000, distribués en un bel ordre dans plus de cent portefeuilles, avec un catalogue en trois volumes que lui-même avoit rédigé. Il légua ce recueil à la bibliothèque du Roi. (V. l'histoire de cette bibliothèque, en tête du catalogue, 1739-1750, 10 *vol. in-fol.*, tom. 1, p. L).

Le duc Albert de Saxe-Teschen possédoit (en 1822) l'une des plus belles collections de gravures que l'on connoisse, et des plus nombreuses (300,000 pièces). On y compte 82,000 portraits et

agi à l'égard des empereurs, des rois, des héros, des grands hommes, (nous parlons ici plutôt des informations prises par les contemporains sur leur personne, que de leurs statues et portraits), à plus forte raison cela doit avoir eu lieu pour Jésus-Christ, sur-tout de la part de ceux qui ne doutoient ni de sa divinité, ni de ses miracles. Soyons donc bien convaincus que les premiers Chrétiens auront mis le plus grand empressement à s'enquérir du personnel du Sauveur, de ses traits, de ses habitudes, de son air, et qu'à toutes les questions de ce genre, les Apôtres et les Disciples auront répondu avec bienveillance, sincérité, et auront donné tous les détails que l'on pouvoit désirer. Ces Chrétiens primitifs les auront transmis à leurs enfans, et de tradition en tradition, si la vérité

---

plus de 40,000 dessins originaux. Le propriétaire, par un codicile entièrement écrit de sa main, a constitué en fidéicommis inaliénable cette riche collection, pour être possédée sans partage par un des princes de la famille impériale.

M. Debure aîné, libraire à Paris, a formé un superbe recueil de portraits; on en porte le nombre à plus de 50,000. M. Dibdin en parle dans son *Voyage bibliograph.*, traduit par MM. Licquet et Crapelet. *Paris*, 1825, 4 *vol. in*-8°, tom. IV, p. 69; mais il se trompe en attribuant cette collection à M. Debure jeune. Ce voyage de M. Dibdin a paru en Anglais à Londres, 1821, 3 *vol. gr. in*-8°, *fig.* La traduction française, très curieuse, est en 4 *vol.*, comme nous venons de le dire, et sort des presses de M. Crapelet; c'est-à-dire que son exécution ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté et de la correction.

tout entière ne nous est pas parvenue, il est très présumable que les principaux traits caractéristiques de la personne du Sauveur nous auront été conservés (1); et ce que nous possédons de ces descriptions intéressantes, quoique non rigoureusement authentique, n'en est pas moins digne de notre curiosité et de notre attention. On peut donc, sans être trop crédule, essayer d'en conserver la mémoire.

Mais outre ces descriptions écrites, qui, nous l'avouons, peuvent avoir été faites postérieurement aux premiers siècles du christianisme, l'histoire nous apprend qu'il existe encore d'autres monumens relatifs au Sauveur, et que l'on fait remonter au temps où il vivoit en Judée, tels que statue, portraits peints et même médailles. Il est bien vrai que ces monumens n'étant pas plus avérés que les descriptions en question, on peut les rejeter sans compromettre ni sa foi ni sa conscience. Cependant comme ils regardent Jésus-Christ, et que d'anciens écrivains ecclésiastiques et même des Saints Pères en ont parlé avec respect, nous avons

---

(1) C'est l'opinion de Dom Calmet qui dit positivement : « Il « n'est nullement incroyable que l'on ait conservé dans l'Église « une tradition constante sur la forme de Jésus-Christ, qui se soit « perpétuée jusqu'à nous. » Plusieurs autres savans commentateurs sont de cet avis.

cru pouvoir les comprendre dans nos recherches; nous disons plus, nous pensons aller au-devant du désir des personnes pieuses, des amis du Sauveur, en leur présentant l'analyse de tout ce qui a été publié de plus essentiel et de plus curieux sur ces antiques monumens. Nous ajouterons qu'il en est plusieurs, soit dit en passant, dont il seroit peut-être aussi difficile de prouver la fausseté que l'authenticité.

Parcourons donc cette galerie d'objets intéressans, et pour suivre une espèce d'ordre méthodique dans nos récits, commençons par les descriptions écrites de la personne de Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉTAILS
SUR LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST,
TIRÉS DE DIFFÉRENS ÉCRITS.

I° DE LA LETTRE DE P. LENTULUS.

Cette lettre, qui donne une description assez détaillée de la personne du Sauveur, eût inspiré le plus vif intérêt, et eût été encore reçue avec une plus profonde vénération, si par son antiquité et par quelque témoignage écrit des premiers siècles de l'Eglise, elle eût du moins pu prêter à quelque discussion sur son authenticité. Mais le silence gardé sur cette pièce jusqu'au quatorzième ou quinzième siècle, fait que l'on s'accorde généralement à la regarder comme fabriquée dans le moyen âge et sans doute vers la fin. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est l'ignorance grossière qui se manifeste dans la qualité que l'on donne à son auteur prétendu. Cependant elle n'en est pas moins curieuse,

parce qu'elle est calquée sur des descriptions antérieures, qui sans doute ont eu pour base la tradition; et sous ce rapport elle mérite, quoique apocryphe, d'être prise en considération et de fixer notre attention. Nous la plaçons en premier ordre, parce qu'elle est supposée écrite du vivant de Jésus-Christ. Ce ne sont donc point les renseignemens que renferme cette pièce, que nous attaquons, mais le cadre épistolaire qu'a employé l'auteur pseudonyme. Il ne sera pas difficile de prouver que ce cadre n'a aucun des caractères d'antiquité qu'on a voulu lui donner.

On fait écrire cette lettre par un Publius-Lentulus, proconsul en Judée, qui l'adresse au Sénat avant la passion de Jésus-Christ; et cette lettre est ensuite trouvée dans les annales romaines par un nommé Eutrope.

D'abord ce P. Lentulus n'est point connu dans l'histoire; et c'est très à tort qu'on nous le présente comme proconsul et ayant exercé les fonctions de gouverneur en Judée avant Ponce-Pilate. C'étoit Valerius Gratus qui remplissoit alors ces fonctions, ou pour parler plus exactement, les fonctions de procurateur de la Judée. Gratus fut envoyé dans ce pays l'an 15 de l'ère vulgaire; Pilate lui succéda l'an 26; il exerça cet emploi jusqu'à l'an 38, époque où il fut dé-

noncé, jugé et condamné à l'exil. Il eut pour successeur Marcellus. On voit qu'il n'y a point de Lentulus parmi les procurateurs de la Judée, depuis l'an 15 jusqu'à l'an 38, c'est-à-dire environ quinze ans avant que Jésus-Christ n'exerça son ministère public, et à-peu-après cinq ans après qu'il fut monté au ciel; et l'histoire ne fait mention d'aucun proconsul qui, dans cet intervalle de temps, ait été envoyé en Judée par le Sénat.

Quant à cet Eutrope qui a recueilli cette lettre dans les archives du Sénat, il en est de son existence comme de celle de Lentulus. Selon les uns, ce seroit l'abréviateur de l'histoire romaine, (né vers 310 et mort vers 390), que l'on a voulu faire passer pour chrétien, parce qu'il a dit que Julien avoit persécuté le Christianisme, mais sans verser de sang. Selon d'autres, ce seroit un Eutrope, disciple d'un certain Abdias que l'on dit avoir été premier évêque de Babylone et l'un des soixante et douze Disciples du Sauveur (1). Ces deux opinions sont aussi

---

(1) Cet Abdias est l'auteur prétendu d'un livre apocryphe intitulé : *de Historia certaminis apostolici Libri* x, *Julio Africano interprete;* etc. (Wolfgangus Lazius edidit). *Basileæ*, 1551, *in-fol.; Parisiis*, 1560, *in*-8°; *ibidem*, 1571, *in*-8°; *Coloniæ*, 1576, *in*-16. Ces différentes éditions ne rendent cet ouvrage ni plus digne de foi, ni meilleur. Au VI° livre, l'auteur, que l'on fait parler de lui-même à la troisième personne, s'exprime ainsi : « *Ordinavêre*

dénuées de preuves et même de vraisemblance l'une que l'autre. Lentulus et Eutrope sont deux êtres d'imagination ; ce sont deux noms anciens à la faveur desquels l'auteur a cru donner à sa lettre un relief d'antiquité et par conséquent d'authenticité ; mais il nous paroît avoir été d'une mal-adresse égale à son ignorance.

N'ayant rien pu découvrir sur l'origine de cette lettre, indiquons du moins les principaux endroits où elle se trouve. Faite pour piquer vivement la curiosité, elle a été très répandue, et se rencontre dans plusieurs ouvrages, avec quel-

---

« *autem apostoli* (Simon et Thaddæus) *in civitate Babylonis* « *episcopum nomine Abdiam, qui cum ipsis venerat à Judæâ,* « *qui et ipse viderat oculis suis Dominum, et repleta est civitas* « *ecclesiis; quibus ritè ordinatis, egressi sunt apostoli Persidem,* « etc. » Babylone pleine d'églises à cette époque! Voilà qui est bien digne de foi! On parle encore d'un autre Abdus ou Abdias, comme l'appelle Rufin, qui fut guéri de la goutte à Edesse, par Thadée que l'apôtre S. Thomas avoit envoyé à Abgare (V. Eusebe, *Hist. eccles.* Lib. 1. *Cap. ultim.*).

Quant à Abdias, le prétendu historien des Apôtres, il est dit dans la préface attribuée à Jules Africain, que ledit Abdias a composé son histoire en hébreu, que son disciple Eutrope l'a traduite en grec, et que lui J. Africain l'a traduite à son tour du grec en latin, et a partagé le tout en x livres. C'est donc cet Eutrope inconnu qui, dit-on, a trouvé la lettre de Lentulus dans les archives des Romains. Fabricius dit à ce sujet, dans ses *Apocryphes* du N. T. , tom. 1, p. 391, not. *f.* : *Falluntur qui de Eutropio Breviarii auctore ibi cogitant, neque vero is annales scripsit, neque dicitur epistolam reperisse in annalibus suis, sed reperisse in annalibus Romanorum, id est, in actis annalibus populi romani.*

ques variantes dans l'expression ; mais le fond est toujours le même. Tantôt elle est avec ce titre : *Lentulus Hierosolymitanorum praeses* S. P. Q. *Romano, salutem ;* d'autres fois elle porte simplement : *Epistola P. Lentuli* ad S. P. Q. R. *de Jesu-Christo, etc.*

Il existoit, dans la bibliothèque d'Iéna, un manuscrit des évangiles sur vélin, exécuté dans le quinzième siècle, et en tête duquel étoit la lettre en question avec ce titre : *Temporibus Octaviani Caesaris Publius Lentulus Procos. in partibus Judaeae et Herodis regis, senatoribus Romanis hanc epistolam scripsisse fertur, quae postea ab Eutropio reperta est in annalibus Romanorum.* Ensuite venoit l'épître écrite en lettres d'or, et au-dessous étoit le portrait de Jésus-Christ, très bien peint.

Le R. P. Olivier Maillard, ce prédicateur si connu vers la fin du quinzième siècle, l'a traduite dans son style original, à la suite de ses *Conformités des mystères de la messe,* sous le titre suivant : *Epistre de Publius Lentulus, payen, jadis vice-consul Romain très renommé au pays de Judée ; laquelle épistre il escrivit en Hiérusalem et l'envoya au sénat et peuple de Rome, tesmoingnant de ce qu'il avoit veu et cogneu de nostre Seigneur Jesus-Christ, ainsi que escrit Eutrope l'his-*

torien. On voit par cet énoncé que le bon père n'étoit pas fort en érudition.

La même lettre est encore insérée dans l'*Historia Christi persicè conscripta à P. Hieronymo Xavier, latinè reddita et animadversionibus notata à Ludovico de Dieu*. Lugd. Batav. Elzev., 1639, in-4° de 636 pages. Elle y est avec une prétendue lettre de Pilate à Tibère, que l'on assure avoir été fabriquée par le P. Xavier lui-même, d'après le passage de Josephe que nous avons rapporté ci-dessus, et qui n'a rien de commun avec les deux lettres de Pilate qui accompagnent ordinairement ses actes (1).

Jean Reiskius, dans son traité : *Exercit.* VII, *de imaginibus Christi*, c. 1, a rapporté

(1) Voici cette lettre de Pilate, qui, je crois, n'existe originairement que dans l'ouvrage du P. Xavier : *Hoc tempore in hoc territorio vir quidam fuit, quem discipuli ejus Deum vocabant, et miracula varia faciebat : quem multi homines viderunt, et in cœlum vivus ascendit, et discipuli nunc magna faciunt in nomine ejus et testantur eum Deum esse et doctorem viæ salutis in veritate*. On peut dire que le P. Xavier fait parler là Pilate à-peu-près comme un apôtre. La lettre que nous venons de rapporter est tirée de Fabricius, *codex apocryphus* N. T., tom. 1, p. 301 ; et les deux autres lettres du même Pilate sont avant celle-ci, dans le même vol. pp. 298 et 300.

On convient assez généralement que les deux ouvrages du P. Jérôme Xavier, jésuite, (neveu de S. François Xavier, et mort en 1617), l'*Historia Christi*, *in*-4° de 636 pag., et l'*Historia S. Petri*, in-4° de 144 pag., trad. du portugais en persan, par Abdel

une copie de la lettre de Lentulus, tirée du manuscrit d'Iéna, et une autre copie de celle qui a pour titre : *Lentulus Hierosolymitanorum praeses, etc.*; ces deux copies diffèrent peu de celle qui se voit dans la vie de Jésus-Christ du P. Xavier.

Barthelemi de Chasseneux a aussi inséré cette lettre dans son *Catalogus gloriae mundi*, 1529, *in-fol.*, part. IV, pag. 98. Elle est également dans les *Catalecta philologico-theologica, Jo. Buxtorfio pronepote edita*. Basil. 1707, *in-8°*, observat. 200ma, pag. 242. Henri Lemmichius l'a présentée comme digne de foi, pour l'opposer aux Juifs, dans sa *Vindicatio incarnati veri Messiae promissi*. Rostochii, 1666, avec une préface de D. Jo. Quistorpius.

Kasen de Lahor, et du persan en latin par Louis de Dieu, imprimés par les Elzevirs en 1639, renferment des faits historiques très hasardés, sur la vie de J. C. et de S. Pierre; mais il est permis de se défier un peu de tout ce que dit Louis de Dieu, dans sa traduction latine. C'étoit un homme fort savant, mais zélé protestant, et l'on voit par sa préface, combien il étoit animé contre les RR. PP. Jésuites. Ce docte orientaliste est mort en 1642. M. Berard, dans son bel *Essai bibliographique sur les éditions des Elzevirs*, Paris, 1822, *in-8°*, a donné, pp. 244-246, une curieuse note sur les deux ouvrages du P. Xavier. Il y dit que « ces deux ouvrages ordinairement réunis sont imprimés avec d'autant plus de « soin que leur publication a été faite par L. de Dieu, pour nuire « aux Jésuites, et par conséquent dans l'intérêt de la religion « protestante que professoient les Elzevirs, etc. » Alors on sait à quoi s'en tenir.

On la trouve également publiée à Nuremberg en 1512 ; à Venise en 1522, etc. etc. etc.

Enfin on en connoît encore une infinité de copies manuscrites dans les bibliothèques publiques de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, etc. ; elle a été aussi traduite dans toutes les langues de l'Europe ; en allemand avec beaucoup de simplicité ; en français par Maillard, avec une égale simplicité ; il y en a encore plusieurs autres traductions françaises dont le style est un peu moins suranné (1). Les

(1) En 1820, nous en avons trouvé une, manuscrite et très ancienne, chez M. B......., alors curé à Fauv....., près Dijon. Elle étoit encadrée sous verre. Nous l'avons copiée. Comme cette traduction diffère de celle d'Olivier Maillard, (qui fait partie d'un autre ouvrage que nous avons publié récemment), et de celle que nous donnerons ci-après, nous croyons devoir la rapporter ici sans rien changer ni aux expressions, ni au style. Son titre est ainsi conçu :

« Description fidele et authentique de la personne de Jesus-« Christ, envoyée au Sénat romain par Publius Lentulus, pour « lors gouverneur de Judée, qui se trouve encore aujourdhuy dans « la bibliothèque du Roy.

« Il y a de l'heure qu'il est en Judée un homme d'une vertu « singulière, qu'on appelle Jesus-Christ. Les Barbares le croient « prophète ; mais ses sectateurs l'adorent comme étant descendu « des Dieux immortels; il ressuscite les morts, et guérit toutes « sortes de maladies par la parole et l'attouchement. Il est d'une « taille grande et bien formée; il a l'air doux et vénérable. Ses « cheveux sont d'une couleur qu'on ne sauroit guère comparer ; « ils tombent en boucles jusqu'au-dessous de ses oreilles, et se ré-« pandent sur ses épaules avec beaucoup de grâce, partagés sur le « sommet de la tête à la manière des Nazaréens. Son front est

traductions italiennes, espagnoles, ne sont pas moins nombreuses.

Cette profusion d'éditions, de copies et de traductions, prouve combien tout ce qui tient à la personne de Jésus-Christ attache et inspire d'intérêt dans le monde chrétien; car il n'y a peut-être pas d'écrit qui ait été plus attaqué que la lettre en question. Elle a été attaquée et déclarée apocryphe, tant par J. Reiskius dans l'ouvrage précité, que par Valla dans sa *Declaratio adversus donationem Constantini Magni;* par Aug. Varenius, jadis doyen de l'Académie de Rostock, qui en démontre au long la fausseté dans son *Rationarium de scriptoribus*

« uni et large, et ses joues ne sont marquées que d'une aimable « rougeur. Son nez et sa bouche sont formés avec une admirable « symétrie. Sa barbe est épaisse et d'une couleur qui répond à « celle de ses cheveux; descendant d'un pouce au-dessous du men- « ton, et se divisant vers le milieu, elle fait à-peu près la figure « d'une fourche. Ses yeux sont brillans, clairs et sereins. Il cen- « sure avec majesté, exhorte avec douceur; soit qu'il parle ou « qu'il agisse, il le fait avec élégance et avec gravité; jamais on « ne l'a vu rire, mais on l'a vu pleurer souvent. Il est fort tem- « péré, fort modeste et fort sage. C'est un homme enfin qui par « son excellente beauté et ses divines perfections surpasse les en- « fans des hommes. »

Dans une autre copie qui m'a été communiquée en 1827 par M. D...., curé d'Arn..-le-D.., la ligne suivante étoit ajoutée.

« Et s'il n'étoit pas le Messie, au moins mériteroit-il de l'être. »

Les deux copies en question, aussi anciennes l'une que l'autre, jaunies par le temps, tomboient en lambeaux. L'écriture me paroît du commencement du seizième siècle.

ecclesiasticis, sect. 1, pag. 158 et seq.; par Fabricius, dans son *Codex apocryphus*, et par une infinité d'autres écrivains.

Malgré cela, l'idée que nous avons qu'il s'y trouve sans doute quelques détails dus à la tradition, et qui par conséquent ne s'éloigneroient pas entièrement de la vérité, nous engage à la publier de nouveau, bien persuadé que tout vrai chrétien qui la lira, éprouvera certain plaisir à satisfaire sa curiosité à cet égard. Nous allons la donner en latin et en français; commençons par le texte latin.

Hoc tempore vir apparuit, et adhuc vivit, vir praeditus potentia magna; nomen ejus Jesus-Christus. Homines eum prophetam potentem dicunt; discipuli ejus Filium Dei vocant. Mortuos vivificat, et aegros ab omnis generis aegritudinibus et morbis sanat. Vir est altae staturae proportionatae, et conspectus vultûs ejus cum severitate, et plenus efficacia, ut spectatores amare eum possint et rursus timere. Pili capitis ejus vinei coloris usque ad fundamentum aurium, sine radiatione et erecti, et à fundamento aurium usque ad humeros contorti ac lucidi, et ab humeris deorsum pendentes, bifido vertice dispositi in morem Nazaraeorum. Frons plana et pura, facies ejus sine ma-

cula, quam rubor quidem temperatus ornat. Aspectus ejus ingenuus et gratus. Nasus et os ejus nullo modo reprehensibilia. Barba ejus multa, et colore pilorum capitis bifurcatâ : oculi ejus cærulei et extremè lucidi. In reprehendendo et objurgando formidabilis ; in docendo et exhortando blandæ linguæ et amabilis. Gratia miranda vultûs, cum gravitate. Vel semel eum ridentem nemo vidit, sed flentem imo. Protracta statura corporis, manus ejus rectæ et erectæ, brachia ejus delectabilia. In loquendo ponderans et gravis, et parcus loquelâ. Pulcherrimus inter homines satos.

Traduction littérale.

« On a vu dans ce temps paroître un homme « et il vit encore, un homme d'une grande vertu, qui se nomme Jésus-Christ ; on le dit un « prophète puissant en œuvres, ses disciples « l'appellent Fils de Dieu. Il ressuscite les morts, « et guérit toute espèce de maladies et d'incommodités. Cet homme est d'une stature haute « et bien proportionnée (1). Sa physionomie

---

(1) Jean-Henri Maius (*theologi cognominis filius*) dans ses *Observationes sacræ*, lib. III, pag. 21, remarque (d'après une lettre de S. Jean Damascene, à l'empereur Théophile, donnée par Combefis, dans son *Originum Constantinopolitarum manipulus*, p. 114), que le Sauveur est représenté *excellenti staturâ, junc-*

« annonce la sévérité, mais elle a beaucoup
« d'expression ; de sorte que ceux qui le regar-
« dent ne peuvent s'empêcher de l'aimer, et en
« même temps de le craindre. Ses cheveux ti-
« rant sur le roux descendent lisses jusqu'au
« bas des oreilles, et de là tombent en boucles
« flottantes avec grâce sur ses épaules ; ils sont
« partagés sur le sommet de la tête à la manière
« des Nazaréens. Son front est uni et serein ; il
« n'a aucune tache sur la figure. Ses joues sont
« relevées d'un certain incarnat qui n'est point
« trop foncé. Il est d'un aspect agréable et ou-
« vert. Son nez et sa bouche sont très bien. Sa
« barbe assez touffue et de la couleur de ses che-
« veux, se partage en deux au bas du menton.
« Il a les yeux bleus et très brillans. On remar-
« que en lui quelque chose de formidable quand
« il réprimande et qu'il fait des reproches, tan-
« dis que la douceur et l'amabilité accompagnent
« toujours ses instructions et ses exhortations.

---

tis superciliis, oculis venustis; et que Nicéphore (dont nous parlerons bientôt), lui donne une taille de sept palmes (5 pieds 4 pouces 2 lignes), quoique le P. Vavassor, d'après le moine Epiphanius, ne lui donne que six palmes. V. son *de forma Christi*, c. III, n° 5, §. 4.

L'Evangile sembleroit donner à entendre que Jésus-Christ n'étoit pas très grand; car s'il eût été d'une taille supérieure, Zachée (S. Luc, XIX, 2, 5, 8), n'auroit pas eu besoin de monter sur un sycomore pour le voir et le distinguer dans la foule.

« Son visage a une grâce admirable mêlée de
« gravité. On ne l'a jamais vu rire, mais on l'a
« vu pleurer (1). Sa taille est bien prise; ses
« mains sont longues et belles, et ses bras ont
« beaucoup de grâce. Son langage est toujours
« grave et mesuré; mais il parle peu. Enfin on
« ne peut disconvenir en le voyant, que c'est le
« plus beau des hommes. »

Tel est le portrait de Jésus-Christ, tracé par le prétendu Lentulus. Il est certain qu'on n'y trouve rien qui répugne à l'idée que l'on peut se faire de la personne du Sauveur, ni à ce que nous en dit l'Évangile. Ainsi, tout en blâmant l'imposteur moderne qui a pris le nom de Lentulus, on ne peut s'empêcher de lire avec un intérêt mêlé de quelque charme, les détails qu'il nous a transmis.

---

(1) L'Evangile ne marque que deux occasions dans lesquelles Jésus-Christ a versé des larmes : l'une sur la ruine de Jérusalem, (S. Luc, xix, 41), l'autre sur la mort du Lazare (S. Jean, xi, 35, 36). S. Paul semble en indiquer une troisième (*ad Hebr.* v, 7, 8); c'est pendant la passion; mais la circonstance n'est pas précisée. Pierre Lombard (évêque de Paris, mort en 1164), auteur du *Livre des sentences*, qui se trouve parmi les œuvres de Saint Bernard, mentionne une quatrième occasion; c'est quand le Sauveur vint au monde. Cela n'est pas plus prouvé que l'assertion de Calvin qui dit que Jésus pleura encore en lavant les pieds à ses Disciples. (V. Thiers, *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*. Paris, 1699, *in*-12, ch. 11, p. 18-20).

II° DU PORTRAIT DE JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS NICÉPHORE.

Nicéphore Calliste a consacré le quarantième chapitre du premier livre de son *Histoire ecclésiastique*, à la description de la personne de Jésus-Christ. Cette description, comme la précédente, est assez détaillée, et offre de plus quelques particularités qui prouvent que l'une n'a pas été calquée sur l'autre. Nous allons la tirer de la belle édition de Nicéphore donnée par Fronton du Duc, jés., et publiée six ans après sa mort, avec le texte grec et la traduction latine de Jean Lange, *Parisiis*, 1630, 2 *vol. in-fol.*, tom. 1, pag. 125. Nous donnerons d'abord le texte latin, et ensuite la traduction.

Porro effigies formae Domini nostri Jesu-Christi, sicuti à veteribus accepimus, talis propemodum, quatenus eam crassius verbis comprehendere licet, fuit. Egregio is vivi-doque vultu fuit. Corporis statura ad palmos prorsus septem. Caesariem habuit subflavam, ac non admodum densam, leniter quodam modo ad crispos declinantem. Supercilia nigra, non perinde inflexa. Ex oculis fulvis et subflavescentibus mirifica prominebat gratia. Acres ii erant, et nasus longior. Barbae capillus flavus nec admodum

demissus. Capitis porro capillos tulit prolixiores. Novacula enim in caput ejus non ascendit, neque manus aliqua hominis, praeterquam matris, in tenerâ duntaxat aetate ejus. Collum fuit sensìm declive, ita ut non arduo et extento nimium corporis statu esset. Porro tritici referens colorem, non rotundam aut acutam habuit faciem, sed qualis matris ejus erat, paulùm deorsum versum vergentem, ac moderè rubicundam: gravitatem atque prudentiam cum lenitate conjunctam, placabilitatem iracundiae expertem prae se ferentem. Persimile denique per omnia fuit divinae et immaculatae suae genitrici.

Traduction littérale.

« Voici le portrait de notre Seigneur Jésus-« Christ, d'après ce que nous en ont appris les « anciens, et tel à peu près qu'on peut le ren-« dre dans une description par écrit et toujours « imparfaite. Son visage étoit remarquable par « sa beauté et par son expression. Sa taille étoit « de sept palmes au moins (*5 pieds 4 p. 2 lig.*) « Ses cheveux tiroient sur le blond; ils n'étoient « pas fort épais, mais un peu crépus à l'extré-« mité. Ses sourcils étoient noirs, mais pas « exactement arqués. Ses yeux tirant sur le « brun et pleins de vivacité, avoient un charme

« inexprimable. Il avoit le nez long. Sa barbe « étoit rousse et assez courte ; mais il portoit de « longs cheveux. Jamais le ciseau n'a passé sur « sa tête ; nulle main d'homme ne l'a touchée, « si ce n'est celle de sa mère, lorsqu'il étoit « encore enfant. Il penchoit un peu la tête, « et cela lui faisoit perdre quelque chose de sa « taille. Son teint étoit à-peu-près de la cou- « leur du froment (*lorsqu'il commence à mû- « rir*). Son visage n'étoit ni rond, ni alongé, « il tenoit beaucoup de celui de sa mère, sur- « tout pour la partie inférieure. Il étoit vermeil. « La gravité, la prudence, la douceur et une « clémence inaltérable se peignoient sur sa « figure. Enfin il ressembloit en tout à sa di- « vine et chaste mère. (1). »

On voit par le commencement de ce portrait que Nicéphore l'a tracé d'après la tradition,

---

(1) A la suite de ce portrait, Nicéphore dit que le premier livre de son histoire embrasse l'espace de 33 ans : *Initio sumpto à quadragesimo secundo Augusti Cæsaris jam senescentis imperii anno, quo Jesus-Christus cum carne ex sanctâ processit virgine : fine autem in decimum nonum Tiberii Cæsaris imperantis annum desinente ;* c'est-à-dire que Jésus-Christ est venu au monde l'an 42 du règne d'Auguste, et qu'il est mort la 19e année du règne de Tibère. Cette date de la naissance du Sauveur nous a paru d'abord inconcevable et même ridicule, puisqu'Auguste n'a régné que 40 ans, ayant reçu légalement la puissance souveraine de la part du Sénat et du peuple, l'an 727 de R. (26 av. l'ère vulgaire), et étant mort l'an 767 (14 après la même

sicuti à veteribus accepimus; et sans doute il aura recueilli soigneusement et scrupuleusement tous les renseignemens, soit écrits, soit traditionnels, qu'il aura pu découvrir sur la personne de Jésus-Christ. Sa description ne diffère guère de celle du prétendu Lentulus, que pour la couleur des yeux du Sauveur, que l'un fait bleus et l'autre bruns; tout le reste est assez semblable, à part quelques détails énoncés dans l'un et omis dans l'autre.

III° DE LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST,

D'APRÈS SAINT LAURENT JUSTINIEN.

Saint Laurent Justinien, premier patriarche de Venise, mort le 8 janvier 1455, nous a aussi laissé quelques renseignemens sur la personne de Jésus-Christ. Ces renseignemens se trouvent dans son traité *De casto connubio*, réuni avec

ère); Jésus-Christ n'a donc pas pu naître l'an 42 de ce règne. Ce n'est pas non plus l'an 42 de la naissance d'Auguste, qui date du 9 septembre 691 de R. (62 av. l'ère vulg.); car alors Jésus-Christ seroit né l'an de Rome 733 (21 av. l'ère v.); et il auroit eu lors de sa passion environ 54 ans. Quelle est donc la date qu'a eu en vue Nicéphore, en citant l'an 42? C'est celle du premier consulat d'Auguste qui n'étoit encore à cette époque que C. Octavianus César. Ce premier consulat (par substitution), est de l'an 711 de R., vers la fin de l'année. Or 711 et 42 font 753, année qui est bien celle de la naissance du Sauveur, selon Nicéphore qui confond l'année de la naissance avec celle de l'ère vulgaire, quoiqu'il soit maintenant démontré que celle-ci est postérieure au moins de quatre ans.

ses sermons, ses lettres et ses autres traités de piété, dans la collection de ses *œuvres*, dont la meilleure édition est de *Venise*, 1751, 2 *vol. in-fol.* Ce portrait du Sauveur tient plus au moral qu'au physique; mais il est si intéressant, que nous n'avons pu résister au plaisir de le rapporter. N'ayant pas le texte latin sous les yeux, nous allons le donner en français d'après dom Calmet qui en a enrichi sa *Dissertation sur la beauté de Jésus-Christ*. Voici sa traduction.

« Qui jamais a été plus beau que Jésus-Christ?
« Qui a été plus modeste ou plus sage? Il étoit
« admirable dans ses mœurs, grave dans son
« marcher, éloquent dans ses discours, circons-
« pect dans ses paroles, sévère dans ses correc-
« tions, persuasif dans ses exhortations, agréa-
« ble dans sa conversation, vénérable dans toute
« sa conduite. Son regard étoit plein de bonté
« et de pudeur; l'humilité, la douceur le ren-
« doient aimable à tout le monde. Ses lèvres
« étoient comme des lis d'où couloient le lait
« et le miel, et qui répandoient les paroles de la
« vie éternelle. Sa bouche proféroit ce qui étoit
« caché au fond de son cœur. Il consoloit les
« affligés, il embrasoit les tièdes, il ressuscitoit
« les morts, il instruisoit les infidèles, il gag-
« noit les cœurs de tous ceux qui l'appro-

« choient. Qui ne seroit pénétré d'amour s'il « avoit le bonheur de voir marcher le Verbe fait « chair, la sagesse incarnée, le Fils unique du « Père, conversant avec les pécheurs ! »

Dom Calmet, parlant de ce passage, dit : « Quoique l'auteur insiste principalement sur les qualités du cœur et de l'esprit du Sauveur, il ne laisse pas de nous donner assez de traits pour nous persuader qu'il le croyoit plus beau que tous les enfans des hommes. »

IVo RÉSUMÉ DE CE QUI A ÉTÉ DIT, ÉCRIT ET PUBLIÉ SUR LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST;

EXTRAIT D'UN OUVRAGE DE L'ABBÉ FLEURY.

Quoique tout le monde connoisse l'admirable traité des *Mœurs des Chrétiens*, par Fleury, et qu'on sache qu'il en a consacré les quinze premières pages à un tableau moral et raisonné de la vie et des actions de Jésus-Christ, nous espérons qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'extraire de ce tableau ce qui regarde plus particulièrement la personne du Sauveur ; c'est encore une espèce de portrait qui rentre dans notre objet. Nous l'avons composé de différens traits détachés de la narration de l'auteur, et nous avons tâché de les coordonner entre eux de manière à former le complément des descriptions précédentes.

« Sous un extérieur simple et qui n'avoit rien de singulier, dit Fleury, Jésus-Christ conservoit une merveilleuse dignité. Ses manières étoient aisées, naturelles et vives; son geste animé et expressif. Sa présence imprimoit le respect et commandoit l'attention. Son discours étoit simple, clair, sans autre ornement que des figures vives et naturelles qui ne manquent jamais à celui qui est bien persuadé, et qui sont les plus efficaces pour persuader les autres. Sa vie étoit dure et laborieuse, mais sans austérité particulière. Il mangeoit comme les autres, buvoit du vin, et ne faisoit point difficulté de se trouver à de grands repas, comme aux noces de Cana, au festin de Saint Mathieu. Il étoit très sérieux ; on le voit pleurer en deux occasions : l'une à la mort de Lazare son ami, l'autre en déplorant le sort qui attendoit Jérusalem ; mais il n'est pas dit qu'il ait ri, ni même souri. Il n'étoit point étranger aux sentimens naturels. Il étoit attaché, mais sans foiblesse, à ses parens et à ses amis; compatissant aux misères humaines et aux besoins de ses semblables. Il montroit de la tendresse aux petits enfans, les faisoit approcher de lui, leur imposoit les mains et les embrassoit, pour recommander l'innocence, la simplicité et l'humilité. Il étoit de facile accès aux malades, indulgent pour les

pécheurs disposés à se convertir. Il montroit pour ceux-ci de la condescendance jusqu'à se prêter à manger avec eux, à loger chez eux, jusqu'à souffrir qu'une femme lui parfumât les pieds, ce qui sembloit une délicatesse fort opposée à sa vie pauvre et mortifiée. Sa modestie étoit extrême, comme on le voit par l'étonnement que témoignèrent ses disciples de le trouver conversant avec la Samaritaine. Mais ses ennemis n'ont jamais osé inventer aucune calomnie qui attaquât sa pureté. Il regardoit les gens en face, comme on le voit par ce jeune homme qu'il prit en affection pour la bonne volonté qu'il témoignoit. Souvent il étendoit la main en signe d'autorité, et faisoit quelqu'autre geste marqué. Quelquefois par ses regards et par ses paroles, il faisoit paroître de l'étonnement, de l'indignation, de la peine à souffrir l'incrédulité des hommes. Mais son caractère dominant étoit la douceur et l'indulgence. On en voit un exemple admirable dans l'histoire de la femme adultère, à laquelle il sauva la vie par un divin artifice. Il a éprouvé comme nous toutes les incommodités de la vie, la faim, la soif, la lassitude, la douleur; mais on ne voit pas qu'il ait été malade. Au jardin des Olives, il est sensible comme les autres hommes à la crainte et à la tristesse. Dans sa passion, il souffre avec

une constance invincible, sans se défendre, sans résister, sans rien refuser à ceux qui le tourmentent. Il demeure comme un rocher inébranlable, exposé aux coups et aux outrages. Son silence sur-tout est admirable. Enfin, sur la croix et dans les horreurs du supplice, il conserve la liberté d'esprit tout entière, et même la tranquillité. Il prie pour ses bourreaux; il récompense la foi du bon larron; il pourvoit à la consolation de sa mère; il achève d'accomplir les prophéties; il recommande son esprit à Dieu, et il expire. Tel fut Jésus-Christ comme homme. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les descriptions de la personne du Sauveur. Celles que nous avons rapportées sont les plus essentielles, les plus renommées, et suffisent, malgré le défaut d'authenticité, pour faire connoître ce que, dans tous les temps et d'après la tradition, on a pensé assez généralement de l'extérieur de Jésus-Christ.

V° NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE RAISONNÉE
DES OUVRAGES QUI ONT PARU SUR LA BEAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Malgré les descriptions dont nous venons de parler, il s'en faut beaucoup que l'on ait été d'accord sur la question de savoir si Jésus étoit remarquable par la beauté de sa figure, selon la

prophétie de David; ou s'il étoit difforme, selon celle d'Isaïe. Cette question a été très agitée parmi les savans. Il existe plusieurs ouvrages sur cet objet, et même un assez grand nombre. Nous allons tâcher d'indiquer les principaux. Cette petite notice bibliographique sera utile à ceux qui voudront approfondir cette matière. Nous classerons ces dissertations par ordre de dates de leurs publications.

De pulcritudine (sic) *corporis D. N. Jesu-Christi, auctore Nic. Rigaltio.* Ad calcem *S. Caecilii Cypriani operum ejusdem Rigaltii observationibus recognitorum, etc.* Parisiis, 1649, *in-fol.*, pag. 235-246.

L'auteur, N. Rigault, a mis pour épigraphe en tête de cette dissertation, les prophéties pour et contre la beauté de Jésus-Christ; celle de David (ps. XLIV) : *Speciosus forma prae filiis hominum*, et celle d'Isaïe (LII) : *Vidimus eum, et non erat in eo species;* mais il n'a pas gardé le milieu entre ces deux autorités prophétiques; car il se déclare ouvertement contre la beauté du Sauveur. Dès son *Avis au lecteur*, il annonce que les anciens ennemis du Christianisme avoient une mauvaise opinion et de Jésus-Christ et de sa beauté : *Deridebant olìm*, dit-il, *Porphyrius, Celsus, Julianus et alii, Christianos, quòd supplicio crucis punitum adorarent,.... et objectabant illi profanae mentis homines patribus nostris quòd Christum hominem pusillum ac deformem colerent et haberent pro Deo.* Puis il continue : *Nihilominus majores illi nostri, viri benè christiani talem sibi*

Christum adserebant, et vindicabant Deum, qui deformibus corpusculi sui liniamentis, et cruce suâ, res humano generi beneficentissimas praestitisset, et maxima miracula peregisset. Et tamen, ajoute-t-il, *hodiè sunt, qui crucifixum quidem confitentur, ac deformem fuisse negant, immò formosissimum depingi curant. Iterum dico, non indignor, etc.* Rigault a l'intime conviction que Jésus-Christ étoit laid ; il cite à l'appui de son opinion beaucoup d'autorités à commencer par Isaïe (dont nous avons cité plus haut la prophétie), et par S. Paul (*ad Philipp.* II, *v.* 7), qui dit : *Sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.* Ensuite il invoque le témoignage de S. Clément d'Alexandrie, *Pœdag.*, III, c. 1; d'Origène, *lib.* VI *contra Celsum;* de Tertullien, *lib. de patientiâ;* de S. Augustin, *ad psal.* 44; de S. Irénée, *lib. ubi de haeresi Carpocratianorum;* de S. Épiphanes, *lib.* I *de eâdem haeresi, ex Graecis Irenaei;* de S. Cyrille, *lib.* I *Glaphyrorum in Exod. ad verba prædicta psal.* 44; idem, *lib.* VII *Glaph. in Genesim;* de Mich. Medina, *lib.* II, *de rectâ in Deum fide, cap.* VII, *etc. etc.* Mais toutes ces citations n'ont rien de positif sur la forme de la personne de Jésus-Christ; la plupart de ces auteurs ne parlent qu'au moral de la laideur et de la débilité humaine, comparée à la beauté et à la majesté divine. On prétend que si Jésus-Christ n'eût pas été d'une figure basse et ignoble, jamais les Juifs ne se seroient portés aux outrages et aux ignominies dont ils l'ont abreuvé dans sa passion; ce raisonnement est peu fondé : le fanatisme et la fureur de la haine ne font guère attention à l'extérieur, quand ils se portent aux derniers excès; au contraire, plus leur victime inspireroit d'intérêt par un extérieur imposant

et par sa beauté, plus ils s'empresseroient de flétrir cette ressource qui pourroit conduire à la pitié. En général Rigault paroît très partial dans cette dissertation. Il s'est aussi déclaré contre la beauté du Sauveur dans son édition de Tertullien, *Parisiis*, 1664, *in-fol.* Il est certain qu'il n'y a pas plus de preuves fondées de la beauté que de la laideur de Jésus-Christ. Le parti le plus naturel est donc de rester neutre, c'est-à-dire de prendre le milieu entre les deux extrêmes, d'autant plus qu'il n'est pas présumable que l'on retrouve jamais des pièces authentiques qui puissent terminer cette discussion. Nicolas Rigault, né à Paris en 1577, est mort à Toul en 1654. Il a été conseiller au parlement de Metz, puis intendant de la province.

Fr. Vavassoris, Soc. Jes., de formâ Christi liber. Parisiis, Cramoisy, 1649, *in*-8°. = Autre édition : *Fr. Vavassor, de formâ Christi dum viveret in terris ; cum praefatione de facie Dei, et brevi mantissâ observationum, denuo editus à Josuâ Arndio.* Rotoschii, Wildius, 1666, *in*-8°. = Cette dissertation se retrouve encore dans la collection des œuvres de Vavasseur. *Amstelodami*, 1709, *in-fol.*, pag. 317-341.

L'auteur, tout en combattant le système de Nic. Rigault sur la personne de Jésus-Christ, ne se déclare pas pour l'opinion opposée. Il pense que la figure du Sauveur tenoit le milieu entre la beauté et la laideur. On lui reproche quelques puérilités dans cet ouvrage ; pour nous, nous y avons trouvé un peu de prolixité dans quelques objets de discussion. François Vavasseur, né à Paray-

le Monial (Saône et Loire), en 1605, est mort au collége des Jésuites de Paris, le 14 décembre 1681. Son éditeur et critique, Josué Arnd, ministre luthérien, né à Gustrow en 1626, y est mort en 1685.

De singulari Christi Jesu D. N. Salvatoris pulchritudine, assertio, in quâ tam antiquis quam modernis scriptoribus illam impugnantibus abundè respondetur. Autore R. P. Petro Pijartio ordinis Minorum theologo. Parisiis, apud Lud. Boullenger, 1651, *in*-12 de 14 et 172 pages.

Encore un adversaire de N. Rigault; mais celui-ci se déclare ouvertement pour la beauté de Jésus-Christ, et n'admet aucun *mezzo termine*. Cet opuscule est divisé en quatorze chapitres. L'auteur auroit pu le rendre plus intéressant.

Petri Haberkornii pietatis mysterium, seu Christologia vel tractatus de personâ Christi. Giessæ, Hampelius, 1671, *in*-4°.

P. Haberkorn, né à Butzbach en Wétéravie, en 1604, professeur en théologie à Giessen, où il mourut en avril 1676, fut un luthérien très ardent. Ses ouvrages, dont celui-ci est le moindre, sont estimés de ses coréligionnaires.

Justi Godofr. Rabeneri Dissertatio de Christi formâ et staturâ.

Voyez ses *Amœnitates histor.-philol.* Lipsiæ, 1695, *in*-8°, pag. 365-373.

Ern. Salom. Cypriani de pulchritudine corporis Christi prolusio.

Voyez ses *Selecta programmata*. Coburg., 1708, *in*-8°, pag. 88-94.

Essai de réflexions sacrées sur la personne de Jésus-Christ, par Jean-Gaspard Mereken. *Voy. ce traité (en latin), dans la bibliothèque philologique de Théodore Asée et de Fréd.-Adolphe Lampe, Allemands luthériens.* 1719, 6 *vol. in*-8°, tom. IV, pag. 883.

L'auteur examine dans cet essai, 1° si Jésus-Christ a été sujet à quelques maladies; 2° s'il y a eu quelques défauts dans son corps; 3° quelles ont été ses différentes fonctions; 4° quels étoient les présens que les Mages lui offrirent.

Thom. Lewis Inquiry into the Shape, the Beauty and Stature of the Person of Christ, and of the Virgin Mary, offered to the Consideration of the late Converts to Popery. London, print. for G. Strahan, 1735, *in*-8°.

Nous ne connoissons cet ouvrage que par son titre.

Dissertation sur la beauté de Jésus-Christ, par dom Calmet; *dans* la Bible de de Vence, et dans les dissertations imprimées séparément; 3 *vol. in*-4°, ou 5 vol. in-8°, tom. III, pag. 327-351.

Cette dissertation est un très bon et très savant résumé de toutes les opinions que l'on a émises pour ou contre la beauté de Jésus-Christ. L'auteur y passe en revue avec autant d'érudition que d'impartialité tous les principaux auteurs, Prophètes, Saints-Pères, écrivains ecclésiasti-

ques et autres, qui ont agité cette question. Comme ce morceau intéressant n'est pas très long, nous le mettrons à la suite de notre travail sur Jésus-Christ. Nous avons essayé de modifier quelques locutions de l'auteur qui nous ont paru un peu anciennes et tenant au style familier. Nous avons aussi corrigé des fautes typographiques assez graves, ainsi que l'orthographe et la ponctuation, perfectionnées depuis le commencement du dix-huitième siècle. Nous avons ajouté quelques notes qui nous ont paru nécessaires, et adopté des divisions qui font mieux ressortir le plan de l'auteur. Mais ce n'est qu'avec une extrême circonspection que nous nous sommes permis de toucher au texte du vénérable et savant abbé de Senone.



SECONDE PARTIE.

DE DIFFÉRENS PORTRAITS

DE JÉSUS-CHRIST,

QUE L'ON CROIT AVOIR ÉTÉ EXÉCUTÉS DE SON VIVANT, ET SUR SA PROPRE FIGURE.

I°. DU PORTRAIT DE JÉSUS-CHRIST, PEINT PAR LUI-MÊME.

L'HISTOIRE de ce portrait miraculeux a occupé la plume de plusieurs écrivains qui, malgré leur ancienneté, leur nombre et leurs qualités personnelles, n'ont pas inspiré toute la confiance que l'on pourroit désirer à cet égard. Ce portrait est celui que le Sauveur, dit-on, envoya à Abgare, roi d'Edesse, par suite d'une corrèspondance qui s'étoit établie entre ce Roi et Notre Seigneur. Cette correspondance a fait beaucoùp plus de bruit parmi les savans, que le portrait en question; elle a été l'objet de nombreuses discussions, sur-tout chez les mo-

dernes; il est donc convenable de la rapporter d'abord, parce qu'elle nous conduira nécessairement à l'histoire du portrait auquel cet article est principalement consacré. Les renseignemens, les observations, les détails que nous avons recueillis avec soin dans les auteurs anciens et modernes, nous font espérer que cette relation ne sera pas tout-à-fait dénuée d'intérêt, quoiqu'elle ne porte avec elle, nous l'avouons franchement, aucun caractère de conviction sûr la véracité des faits. Commençons notre récit.

Le bruit des miracles de Jésus-Christ étoit répandu non-seulement dans la Judée et dans ses environs (1), mais il s'étendoit encore fort au loin. Un Roi d'au-delà de l'Euphrate, qui résidoit à Edesse en Mésopotamie, et qu'on nommoit Abgare, en fut informé; il étoit affligé d'une maladie fâcheuse et incurable (2); il

(1) *Et abiit opinio (fama) ejus in totam Syriam*. S. MATTH. IV, 24.)

(2) Selon PROCOPE (*de Bello persico*, II, c. 12), cette maladie étoit la goutte. CÉDRÈNE, p. 145, y ajoute la lèpre noire.

L'abbé Lebeuf, dans son *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France*, Paris, 1738, 2 *vol. in*-12, dit, tom. II, p. 135 : « Les moines de Saint-Maur des Fossés près « Paris ne font point de difficulté de se servir d'un vase profane « en forme d'aiguière, qui avoit servi au roi Abgare, quand on « le saignoit, ainsi qu'il étoit écrit dessus. Ce roi y étoit repré- « senté en or, avec le chirurgien et un serviteur en fonction. »

prit le parti d'écrire à Jésus-Christ pour le prier de venir le guérir, et de se fixer dans sa ville, afin d'éviter les effets de la haine que lui portoient les Juifs. Jésus lui répondit qu'il ne pouvoit aller le trouver, mais que par la suite il lui enverroit un de ses disciples.

Ces deux lettres ont été, comme nous l'avons dit, un grand sujet de controverse parmi les savans. Le P. Noel Alexandre et le fameux critique Dupin les ont regardées comme fausses; Le Nain de Tillemont, critique non moins célèbre, a combattu l'opinion de ces deux auteurs; il croit cette correspondance véritable, et ses raisons ne sont pas à dédaigner. Il se fonde sur ce qu'Eusebe de Césarée, le meilleur historien que nous ayons des premiers siècles, avoit tiré ces deux lettres des archives publiques de la ville d'Edesse, où elles se trouvoient en Syriaque, et que les ayant insérées en grec dans son *Histoire ecclésiastique*, (liv. I, chap. 13), il leur a donné une autorité d'autant plus considérable qu'il étoit savant et judicieux, et qu'il a eu grand soin de ne rien tirer de tant d'ouvrages apocryphes qui existoient de son temps. On voit d'ailleurs d'après les Bollandistes, que Saint Ephrem, Diacre de la ville d'Edesse, qui vivoit au quatrième siècle, et qui n'étoit pas moins distingué par son esprit que par sa piété,

parle de cette histoire comme d'une chose reçue de tout le monde sans difficulté; et que le comte Darius, dans une lettre à Saint Augustin, Procope, Evagre, Saint Jean Damascène, Saint Théodore le Lecteur, et beaucoup d'autres anciens, en parlent de même. Quant à Richard Simon, il dit, dans son *Histoire critique du N.T.*, l. 1, 3, p. 24 : « Je veux croire que ces let-
« tres ont été trouvées en effet dans les archives
« de la ville d'Edesse; mais il ne faut pas ajou-
« ter foi avec trop de facilité aux premières ori-
« gines des Eglises. Chacune élève son antiquité
« le plus qu'il lui est possible, et l'on ne fait
« même aucun scrupule dans ces occasions de
« supposer des actes, même lorsque l'on en a
« de vrais. » On voit par ce passage que R. Simon exprime un doute qui approche beaucoup de l'opinion de N. Alexandre et de Dupin. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette controverse (1); le lecteur en voyant ces deux lettres, jugera du degré de foi qu'il peut leur accor-

(1) Cependant nous pensons qu'il est à propos de rappeler au moins les noms des principaux auteurs qui y ont pris part depuis environ trois siècles. Ceux qui, parmi les catholiques, ont regardé ces deux lettres comme supposées, sont : L. Valla, Erasme, Melchior Canus, Robert Bellarmin, François Coster, Nic. Rigault, Adrien Baillet, et, comme nous l'avons dit, Noël Alexandre, Dupin, et Richard Simon. Ceux qui regardent ces lettres comme véritables, parmi les protestans, sont : Richard Montaigu, Sa-

der. Les voici telles qu'Eusèbe nous les fournit. Donnons d'abord le texte latin, traduit du grec par Rufin ; ensuite nous présenterons la traduction littérale.

Exemplar epistolae scriptae à rege Abgaro ad Jesum, et missae ad Hierosolymam per Ananiam cursorem.

« *Abgarus Uchaniae filius Toparcha,* « *Jesu salvatori bono* (1) *qui apparuit in* « *locis Hierosolymorum, salutem. Audi-* « *tum mihi est de te et de sanitatibus quas* « *facis, quod sine medicamentis aut herbis* « *fiant ista per te, et quod verbo tantum* « *caecos facis videre, et claudos ambulare,* « *et leprosos mundas, et immundos spiritus* « *ac daemones ejicis, et eos qui è longis* « *aegritudinibus afflictantur curas et sanas,* « *mortuos quoque suscitas. Quibus omnibus* « *auditis de te, statui in animo meo unum esse* « *è duobus, aut quia tu sis Deus et descende-* « *ris de cœlo ut haec facias, aut quod filius*

---

muel Parker, Guillaume Cave, et Ernest Grabe; mais ils ont été vivement attaqués par Basnage, par Phil.-Jacq. Hartmann, et par Jean-Christ. Fravendorf, qui a publié contre Cave en 1693, à Leipsick, une *Exercitatio de epistola Christi ad Abgarum.*

(1) Il est présumable que par le mot *salvatori bono*, Abgare n'entend pas *Sauveur du monde*, mais plutôt homme qui fait des cures merveilleuses, qui sauve du danger de toutes sortes de maladies.

« *Dei sis qui haec facis. Propterea ergo scri-*
« *bens rogaverim te ut digneris usque ad me*
« *fatigari, et aegritudinem meam quâ jam*
« *diu laboro, curare. Nam et illud comperi*
« *quod Judaei murmurant adversum te, et*
« *volunt tibi insidiari. Est autem civitas*
« *mihi parva quidem sed honesta, quae*
« *sufficiat utrique* » (1).

Exemplum rescripti ab Jesu per Ananiam cursorem ad Abgarum.

« *Beatus es quia credidisti in me cùm*
« *ipse me non videris. Scriptum est enim*
« *de me quia hi qui me vident non credent*
« *in me, et qui non vident me ipsi credent*
« *et vivent* (2). *De eo autem quod scripsisti*
« *mihi ut veniam ad te, oportet me omnia*
« *propter quae missus sum huc explere, et*
« *posteaquam complevero, recipi ad eum*
« *à quo missus sum. Cùm ergo fuero as-*
« *sumptus, mittam tibi aliquem ex disci-*
« *pulis meis ut curet aegritudinem tuam et*

(1) Cette lettre se retrouve dans Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.*, Parisiis, 1630, 2 *vol. in-fol.*, gr. lat. tom. 1, liv. VII, pag. 144. Les expressions sont différentes, mais le fond est le même. La réponse de Jésus n'y est pas.

(2) Voyez ISAIE, VI, 9; LII, 15; S. MATTH. XIII, 13; S. JEAN, XX, 29. Ce dernier verset de Saint Jean est moins applicable à la circonstance que les passages d'Isaïe et de Saint Matthieu, parce que Jésus-Christ doit plutôt citer ce qu'ont dit de lui les prophètes, que se citer lui-même.

« *vitam tibi atque his qui tecum sunt praes-*
« *tet* (1). »

Traduction littérale.

Copie de la lettre écrite par le roi Abgare à Jésus, et envoyée à Jérusalem par un courrier nommé Ananias.

« Abgare, fils d'Uchanias, toparque (2), à

(1) Il y a eu quelques variantes et quelques additions à cette lettre; par exemple, d'après Cédrène et le manuscrit Bodléïen, le disciple Thadée seroit nommé après les mots *aliquem ex discipulis meis.* Dans l'*Histoire de Jésus-Christ,* du P. Jérôme Xavier, traduite du persan et si vivement attaquée par le traducteur Louis de Dieu, on trouve à la suite de cette lettre, cette addition : *Et ubicumque collocaveris hanc epistolam meam, non valebit potestas hostium adversantium et oppugnantium accedere ad te, et erit civitas tua benedicta propter te in æternum.* Ce passage est regardé comme superposé et faux, quoique certains auteurs l'aient admis, entre autres le comte Darius dans sa lettre à Saint Augustin. Procope raconte que c'est ce qui engagea les habitans d'Édesse à placer la lettre autographe avec cette addition, en guise d'amulette, au-dessus des portes de leur ville, afin qu'elle fût imprenable. Evagre dit (*Hist.* IV, 27) qu'en effet cette ville n'a point succombé jusqu'au moment où il écrivoit; mais peu après sa mort (vers la fin du VI[e] siècle), sous le règne de Phocas, elle fut prise par les Perses. Quant au sort de la lettre autographe de J. C., on prétend qu'elle est parvenue à Constantinople sous Romain Argyre (en 1028), qu'elle y a été en grande vénération, enfin qu'elle a disparu vers le temps d'Andronic Comnene, mort en 1185. On croit qu'elle a été volée.

La prétendue signature de cette lettre portoit, dit-on, les sept sigles suivans : X, Ψ, X, E, Υ, P, A; il eût été plus simple d'y mettre les lettres initiales de la légende de J. C. ΙΧΘΥΣ, Iesous Christos theou Yios soter. Le monogramme du Christ étoit jadis composé des lettres XP groupées.

(2) Toparque signifie *roi;* ce mot vient du grec *topo*, lieu;

« Jésus, sauveur plein de bonté, que l'on a
« vu dans les environs de Jérusalem, salut :
« J'ai appris que vous rendez la santé aux ma-
« lades sans employer ni remèdes, ni simples,
« et que d'un seul mot vous faites que les aveu-
« gles voient, les boiteux marchent droit ;
« vous purifiez les lépreux ; vous chassez les dé-
« mons et les esprits immondes ; vous guérissez
« les maladies invétérées, et vous ressuscitez les
« morts. Étant instruit de ces merveilles, je ne
« fais aucune difficulté de croire l'une de ces
« deux choses : ou vous êtes un Dieu descendu
« du ciel pour opérer ces prodiges ; ou vous
« êtes le Fils de Dieu, qui les faites. C'est pour-
« quoi, je vous prie par cette lettre de prendre
« la peine de venir chez moi, et de me guérir
« de la maladie dont je suis affecté depuis long-
« temps. Je sais que les Juifs murmurent contre
« vous, et qu'ils veulent vous persécuter ; ma
« ville, quoique petite, est assez agréable ; elle
« suffira pour nous deux. »

Jésus reçut cette lettre, mais il n'alla point à Edesse ; il fit à Abgare la réponse suivante que nous puisons, comme la précédente, dans l'histoire d'Eusèbe.

Copie de la réponse faite par Jésus-Christ à

---

et *arché*, commandement ; qui commande dans un lieu, qui a la souveraine puissance dans un état (circonscrit).

Abgare, et envoyée par le même courrier Ananias.

« Vous êtes heureux, ô Abgare, d'avoir cru « en moi sans m'avoir vu. Car c'est de moi qu'il « est écrit que ceux qui m'auront vu ne croi- « ront pas en moi, afin que ceux qui ne m'au- « ront point vu croient et qu'ils reçoivent la « vie. Quant à ce que vous me mandez d'aller « vous trouver, il faut que j'accomplisse ici « toutes les choses pour lesquelles j'ai été en- « voyé; ensuite je retournerai vers celui qui « m'a envoyé; et lorsque j'y serai retourné, je « vous enverrai l'un de mes disciples, afin qu'il « vous guérisse de votre maladie, et qu'il vous « donne la vie à vous et à ceux qui sont avec « vous (1) »

Il faut convenir que si cette lettre a été fabri-

---

(1) Le R. P. Olivier Maillard, ce fameux prédicateur au XV[e] siècle, dont nous avons parlé ci-devant (pàg. 15), a aussi traduit les deux lettres en question, et les a mises à la suite de sa traduction de la lettre de P. Lentulus. Quoique ces trois morceaux se retrouvent dans un ouvrage que nous venons de publier (*Histoire de la passion de* J.-C. 1828, gr. *in*-8°, pag. 75), nous nous déterminons à donner un petit échantillon du style de Maillard, en reproduisant ici seulement la lettre d'Abgare à Jésus-Christ, traduite de sa façon. On y verra combien la langue française étoit peu avancée vers 1490, date à-peu-près de cette traduction. Nous suivons scrupuleusement l'orthographe du traducteur.

« Abgarus seigneur et prince de la ville d'Edesse, a Jesus bon « Sauveur vivant en Hierusalem. Jay ouy parler de vous et des « cures que faictes sans aucunes drogues ny herbes. Car comme

quée, le faussaire n'a pas été mal-adroit, car il n'y a aucune expression qui ne convienne parfaitement au caractère, à l'esprit et à la position du Sauveur; bien plus, il est prouvé que la promesse faite par Jésus à Abgare a reçu son accomplissement. Lorsqu'il fut monté au ciel, Saint Thomas, l'un des apôtres, envoya par son ordre à Edesse, Thadée, l'un des soixante-douze disciples. Celui-ci y guérit le Roi, y opéra grand nombre de miracles, et y établit si bien l'Évangile qu'Edesse, comme on le voit dans l'histoire ecclésiastique, se distingua plusieurs siècles de suite par la foi et par la piété de ses princes et de ses habitans.

Mais il est temps d'arriver à l'histoire du portrait de Jésus-Christ, histoire qui est bien éloignée d'avoir eu autant de partisans que la lettre

---

« le bruict est, les aveugles tu fais veoir et les boiteux chemi-« ner; tu nettoies la ladrerie, jectes et chasses le vilain et mes-« chant esperit le dyable hors des corps; et ceulx qui par grieves « maladies ont longuement languy tu les refais et metz sus; et « ceux qui sont morts, reveillés et ressuscités. Lesquelles choses « l'une après l'aultre entendant de vous jay jugé qu'il faut ou que « tu soys Dieu venu du ciel pour ces choses faire, ou bien le « Filz de Dieu. Pour autant je te supplie qu'il te plaise prendre la « peine de veuir vers moy afin que tu guerisses mon mal. Car « aussi bien lon dict que les Juifz se faschent de toy et te veu-« lent surpreudre pour te molester. Jay icy une petite ville, tout-« tesfois honneste, laquelle jespere pouvoir estre assez pour vous « et pour moy. »

au sujet de laquelle ce portrait a, dit-on, été exécuté.

Nicéphore raconte, *liv.* II, c. 7, qu'Abgare ayant reçu la lettre du Sauveur, fut très peiné de ne pas le voir venir à Edesse, comme il l'espéroit; mais pour se dédommager, autant qu'il étoit possible, de ce fâcheux contre-temps, il résolut d'avoir son portrait. En conséquence il lui envoya un excellent peintre, le chargeant d'employer tout son art à faire la ressemblance la plus parfaite de Jésus-Christ et de lui rapporter sur-le-champ son travail. Le peintre partit pour Jérusalem, alla trouver le Sauveur et se mit à l'ouvrage, se plaçant dans le lieu et sous le jour le plus convenable pour mieux attraper la ressemblance. Mais plus il travailloit, moins il réussissoit : *Divinus quippe splendor et gratia in vultu ejus coruscans impedimento erat*, dit Nicéphore. Alors Jésus, pour le tirer d'embarras, prit un morceau de toile de lin, et, après l'avoir lavé, l'appliqua sur son visage. Quelle fut la surprise du peintre en voyant la figure du Sauveur empreinte à l'instant sur cette toile, et formant par la ressemblance extraordinaire, le tableau le plus exact et le plus précieux, tel que son maître pouvoit le désirer ! Il retourna sur-le-champ à Edesse avec ce trésor inappréciable, et le remit au roi Abgare.

Telle est l'histoire du célèbre tableau connu dans tout le monde chrétien, sous le nom d'*image miraculeuse d'Edesse*, ou *portrait de Jésus-Christ peint par lui-même*. Malgré la grande renommée dont jouit ce tableau, ne soyons pas surpris si les détails minutieux dans lesquels est entré Nicéphore à ce sujet, ont trouvé beaucoup d'incrédules. Mais reprenons la suite de cette histoire.

Il paroît qu'Abgare, enchanté de ce travail merveilleux, le fit voir à un roi de Perse son voisin; car Nicéphore continuant son récit, nous dit que ce roi de Perse, *ferventi fidei desiderio*, envoya à Jérusalem le plus habile peintre de ses États, *manu ingenioque promptum*, pour avoir non-seulement le portrait de Jésus-Christ, mais encore celui de sa divine mère; puis pour que l'on ne doute pas de la vérité de son récit, l'historien ajoute : *Haec quidem ex tabulariis et archivis civitatis Edessae, quae tum regiâ administrabatur potestate, sunt desumpta. Fuerant enim in publica librorum monumenta relata; et libri de Abgari rebus conscripti, haec quoque complectebantur, ex Syrorum linguâ translata. Quae à me etiam rectè hoc loco opinor esse exposita.*

Saint Jean Damascene, dans son traité *De fide orthodoxa*, lib. IV, c. 17, parle aussi du

portrait d'Édesse, d'après Evagre, c. 27; mais il n'est pas autant détaillé que Nicéphore : *Fertur autem*, dit-il, *etiam ejus modi historia quaedam; puta cùm Abgarus Edessenorum rex pictorem misisset, qui Domini exprimeret effigiem, neque id pictor ob splendorem ex ejus vultu emicantem assequi posset, Dominum ipsum, admoto divinae vivificaeque faciei suae pallio, imaginem suam in eo depinxisse, quam ad Abgarum misit, ut hoc pacto desiderio ejus faceret satis.* (V. les œuvres de Saint Jean Damascene, édition de Lequien, gr. lat. 1712, 2 *v. in-f°.*, t. 1, p. 281.)

Beaucoup d'autres auteurs ont parlé de cette image miraculeuse; il seroit trop long de les tous rapporter. Nous nous contenterons d'en citer encore quelques-uns.

Dans les manuscrits grecs de la bibliothèque impériale de Vienne, il en existe une relation dont parle Lambecius dans son grand ouvrage sur cette bibliothèque (1), *tome* VIII, *p.* 408. Elle a pour titre : *Constantini Porphyrogeniti (qui anno 959 obiit), oratio historica nar-*

(1) Ce catalogue raisonné est intitulé : *Petri Lambecii hamburgensis Commentariorum de augustissimâ bibliothecâ cæsareâ vindobonensi libri* VIII. Vindobonæ, 1665-1679, 8 *vol. in-fol. fig.*, auxquels il faut ajouter *Dan. de Nessel Breviarium et supplementum commentariorum biblioth. cæs. vindob.* 1690, 6 part. en 2 *vol. in-fol.* Ad. Fr. Kollarius a donné une nouvelle

rationem continens de non manufactâ imagine Domini nostri Jesu-Christi, per quem, et quando et quâ de causâ fuerit missa ad Abgarum, et quomodo divinâ providentiâ translata sit in reginam urbium Constantinopolim, an. Chr. 944, d. 16 *Augusti.*) Cet opuscule occupe onze pages *in-fol.* à deux colonnes. Le P. Combefis l'a traduit en latin et l'a inséré dans son *Manipulus originum et antiquitatum CPnarum.* Parisiis, 1664, *in*-4°, pp. 75-101.

N'oublions pas le *Syntagma de imaginibus non manufactis, deque aliis à S. Lucâ pictis; auctore Jac. Gretzero.* Cet ouvrage a été imprimé au Louvre, à Paris, avec le traité de Georges Codinus Curopalate *De officiis magnae ecclesiae et aulae CPtanæ;* 1648, *in-fol.* Gretzer consacre les onze premiers chapitres de son *Syntagma* à l'histoire de l'image d'Edesse; et il la défend vigoureusement contre les attaques et les calomnies des hérétiques. Mais Lambecius traite d'absurde sa traduction latine, et lui reproche des lacunes dans le texte grec.

édition de l'ouvrage de Lambecius. *Vindobonæ*, 1766-1782, 8 *vol. in-fol. fig.*; mais il faut y joindre ses *Analecta monumentorum omnis ævi vindobonensia*, 1761, 2 *vol. in-fol.*, et son premier volume posthume d'un supplément à la bibliothèque de Lambecius, *Vindobonæ*, 1790, *in-fol.* C'est l'édition de Kollarius que nous citons dans notre ouvrage.

Nous avons vu dans le titre de l'opuscule de Constantin Porphyrogénète que cette image a été transportée le 16 août 944; mais cet auteur étant entré dans beaucoup d'autres détails que ceux que nous avons donnés d'après Nicéphore, et même les faits, pour la plupart, y étant différens, nous allons emprunter la narration de l'empereur grec à Fleury qui, dans son *Histoire ecclésiastique*, l. LV, parag. 30, s'exprime ainsi:

« Abgare, seigneur d'Edesse, avoit un serviteur, nommé Ananias, qui, passant par la Palestine pour aller en Egypte, vit Jésus-Christ et fut touché de ses discours et de ses miracles. A son retour il s'en informa plus exactement, espérant qu'il guériroit son maître affligé de la goutte et de la lèpre noire. Sur son rapport, Abgare écrivit une lettre à Jésus-Christ, où il le prioit de venir chez lui, lui offrant sa ville pour retraite, contre la mauvaise volonté des Juifs. Ananias fut chargé de la lettre; et comme il savoit peindre, Abgare lui ordonna, dans le cas où il ne pourroit amener Jésus-Christ, de lui apporter au moins son portrait. Ananias étant arrivé en Judée, trouva Jésus-Christ environné d'une si grande foule qu'il ne put en approcher. C'est pourquoi il s'assit sur une pierre élevée, et commença à faire son portrait sur du papier. Jésus connoissant en esprit ce qui se

passoit, le fit appeler par Saint Thomas, et quand il fut devant lui, avant d'avoir vu sa lettre, il lui dit le sujet de son voyage, puis il fit réponse à Abgare par une lettre où il promettoit de lui envoyer un de ses disciples pour le guérir.

« Jésus ayant donné sa lettre à Ananias, vit qu'il étoit en peine d'accomplir l'autre commandement de son maître, touchant le portrait. C'est pourquoi s'étant lavé le visage avec de l'eau, il l'essuya d'un linge, où son image se trouva aussitôt imprimée, et il le donna à Ananias. En s'en retournant, celui-ci arriva à Hiérapolis, où il logea hors de la ville, et cacha le linge dans un monceau de briques neuves; mais à minuit, il y parut un grand feu qui sembloit menacer toute la ville. Les habitans alarmés, ayant trouvé Ananias, l'obligèrent à dire ce qu'il portoit, et on trouva sur une brique qui avoit touché le linge un portrait semblable qu'ils retinrent et que l'on gardoit encore à Hiérapolis. Ananias continua son chemin, et apporta à Edesse la lettre et l'image. On contoit encore la chose d'une autre manière. On disoit que lorsque Jésus sua du sang avant sa passion, un de ses disciples lui donna ce linge dont il s'essuya, et y imprima son image, et le donna à garder à Saint Thomas, de qui Thadée le reçut, et le porta à Edesse. Car on assuroit que Jésus, après

son ascension, avoit envoyé Saint Thadée à Edesse avec cette image, et que Abgare avoit été bientôt averti de son arrivée par le bruit de ses miracles. Quand l'Apôtre vint devant lui, il portoit l'image miraculeuse attachée à son front, et il en sortoit une lumière que les yeux ne pouvoient souffrir. Abgare étonné se leva de son lit, et courut au-devant, ne se sentant plus de son mal. Il prit la sainte image, la mit sur sa tête, sur ses lèvres, sur ses yeux, sur tout son corps, et se trouva parfaitement guéri, excepté un peu de lèpre qui lui resta sur le front; mais elle s'effaça quand il reçut le baptême.

« Il y avoit à la porte d'Edesse, une idole, que tous ceux qui entroient étoient obligés d'adorer. Abgare la fit ôter, et mit à la place la sainte image, collée sur une planche et ornée d'or. Elle y fut honorée pendant tout son règne et celui de son fils. Mais son petit-fils étant retourné à l'idolâtrie, voulut ôter la sainte image et rétablir l'idole. L'évêque, pour conserver l'image miraculeuse, fit continuer la muraille devant la niche où elle étoit, après avoir mis dedans une lampe allumée, et une tuile dessus. Ainsi elle demeura plusieurs siècles cachée et inconnue.

« Environ cinq cents ans après le temps d'Abgare, Cosroès, roi de Perse, assiégea Edesse;

il alloit la prendre, quand l'évêque, nommé Eulalius, apprit par révélation qu'il y avoit une image miraculeuse et le lieu où elle étoit. Il trouva encore la lampe allumée, et sur la toile qui couvroit l'image, une autre image toute pareille. L'huile de cette lampe brûla les mineurs et les machines des Perses; et la présence de l'image tourna contre eux le feu qu'ils avoient allumé contre la ville. Cosroès fut contraint de lever le siège. Quelque temps après, sa fille étant possédée, le démon dit qu'il ne sortiroit point si on ne faisoit venir l'image d'Edesse. Cosroès en ayant écrit au gouverneur et à l'évêque, ils craignirent quelque surprise, et firent faire une copie fidèle de l'image qu'ils envoyèrent, gardant l'original. A peine fut-elle entrée en Perse, que le démon promit de sortir pourvu qu'elle retournât. Ainsi, Cosroès la renvoya avec des présens.

« L'historien Evagre, qui vivoit du temps de Cosroès, attribue aussi à l'image miraculeuse la levée du siège d'Edesse; et c'est le premier qui parle de cette image. L'empereur Constantin, après avoir ainsi raconté l'origine et la découverte de ce portrait merveilleux, arrive à ce qui s'est passé de son temps, quatre cents ans après l'ancien Cosroès, et continue ainsi :

« L'empereur romain Lecapene désiroit passionnément de faire venir la sainte image à Constantinople, où étoient déjà tant de précieuses reliques. Il avoit déjà plusieurs fois envoyé à Edesse demander l'image et la lettre de Notre Seigneur, offrant en échange deux cents Sarrasins captifs et douze mille pièces d'argent. Enfin, l'an du monde 6452, qui est de Jésus-Christ 944, l'émir d'Edesse envoya dire qu'il acceptoit ces conditions, demandant de plus une bulle d'or par laquelle l'empereur promît que jamais les Romains n'attaqueroient les quatre villes de Roha, Charres, Sarroze et Samosate, et ne pilleroient leur territoire. L'empereur envoya Abraham, évêque de Samosate, pour recevoir la sainte image et la lettre; et de peur de surprise, il emporta l'image miraculeuse et ses deux copies, celle qui avoit été faite pour être envoyée en Perse, et une autre que l'on honoroit dans l'église des nestoriens; mais on les renvoya depuis ne gardant que l'original. Les chrétiens d'Edesse firent beaucoup de bruit, ne pouvant se résoudre à perdre ce trésor qu'ils regardoient comme la sauve-garde de leur ville; mais l'émir des Sarrasins les obligea, partie de gré, partie de force, à tenir le traité.

« L'histoire orientale (*Elmac.*, lib. III, c. 2,

p. 213), parle aussi de cette translation, et dit que, sur la proposition des Romains, les habitans de Roha, c'est ainsi qu'ils nomment Edesse, écrivirent au calife Moctafi qui régnoit alors, et qu'il ordonna au visir d'assembler tous les cadis et les grands pour délibérer sur cette affaire. Quelques-uns dirent qu'il étoit honteux aux Musulmans de donner cette image aux Romains; d'autres soutinrent qu'il étoit louable de racheter à ce prix des Musulmans captifs, et cet avis l'emporta.

« L'empereur Constantin raconte ensuite comment la sainte image fut apportée à Constantinople. Elle y arriva le 16 août 944, et fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame de Blaquernes, où l'empereur célébroit la fête de l'Assomption; le lendemain on la porta solennellement à Sainte-Sophie, et enfin elle fut mise dans l'église du Phare, la principale des chapelles du palais. Il raconte un grand nombre de miracles arrivés à cette occasion, tant pendant le voyage, qu'à Constantinople; et c'est le contenu de ce discours attribué à l'empereur Constantin Porphyrogénète. L'Eglise grecque célèbre la fête de cette translation le même jour 16 août. »

Tel est le récit ou plutôt l'analyse de l'*Oratio historica* de l'empereur grec, présentée en

français par l'abbé Fleury; il ne l'a accompagnée d'aucune réflexion. On voit combien cette narration diffère de celle de Nicéphore, outre les nombreux détails dont elle est augmentée. Nous avons parlé un peu longuement de cette image miraculeuse d'Edesse, parce qu'elle a fait beaucoup de bruit dans le temps, sur-tout chez les Grecs dont l'imagination vive se plaît tant aux récits des faits merveilleux (1); et certes, celui de Constantin n'en manque pas.

IIo DE QUELQUES AUTRES PORTRAITS DE JÉSUS-CHRIST,

QUE L'ON FAIT REMONTER AU TEMPS DES APÔTRES.

L'histoire, ou plutôt la tradition fait encore mention d'autres portraits du Sauveur, qui remontent, dit-on, à une époque à-peu-près aussi reculée que celui dont nous venons de parler,

(1) Depuis plusieurs siècles, on a multiplié les copies de cette image, soit en simples dessins, soit en tableaux, soit en gravures. Nous en avons vu un assez grand nombre. La figure y est toujours représentée en face, avec un air calme, les cheveux et la barbe disposés toujours de la même manière, ce qui donne à tous ces portraits un air de ressemblance. Parmi les tableaux de cette espèce, il en existe, dans le cabinet de M. B....t à Dijon, un qui m'a paru remarquable par son ancienneté. Il a environ deux pieds et demi de haut sur deux de large; il est peint sur toile en détrempe. La couleur est très rembrunie, les traits seuls de la figure sont visibles, ainsi que les rayons de lumière dont elle est environnée, et qui sont plus prolongés à la partie supérieure et aux

c'est-à-dire au temps des Apôtres. Mais on ne parle que vaguement de ceux qu'auroit pu exécuter Saint Luc, et encore on ne lui attribue guère que des portraits de Jésus enfant, porté sur le bras de Marie, comme nous le dirons par la suite à l'article des images de la Sainte Vierge, peintes par cet Apôtre, et pour lesquelles il est beaucoup plus renommé.

On a prétendu que Nicodème avoit fait un portrait du Sauveur; il est indiqué dans l'INDEX *codicis apocryphi N. T.* de Fabricius, au mot NICODEMUS. Nous renvoyons aux sources mentionnées dans Fabricius; mais il est permis de douter que ce portrait ait jamais existé.

Lambecius, dont nous avons déjà parlé, annonce, dans ses commentaires sur la bibliothèque impériale de Vienne, *tome* VIII, p. 199, un ouvrage grec, en 125 feuillets, sur lequel il s'exprime ainsi : *Historia suppositia vitae*

---

deux côtés. Cette figure, de grandeur naturelle, est dans un ovale peint, sur lequel on lit les mots suivans tracés circulairement :

SALVS GENERIS HVMANI.
SIM. EFFIGIES CRISTI (*sic*) AD ABGAR. REG.

La première ligne forme la partie supérieure de l'ovale, et la seconde, la partie inférieure; mais les lettres de cette seconde ligne, qui tournant circulairement, devroient, comme celles des médailles, avoir la tête en bas, sont disposées de manière qu'elles l'ont en haut, comme celles de la première ligne. L'S de *Sim.* est à contre-sens. A gauche de la figure, le sigle X surmonté d'une barre — est peint dans le champ du tableau.

et martyrii S. Pancratii, discipuli S. Petri apostoli, et ab eodem ordinati episcopi Tauromenii in Sicilia, conscripta sub nomine Evagrii tanquam ipsius S. Pancratii discipuli et comitis, qui ibi passìm de se ipso loquens introducitur. D'après cet énoncé de Lambecius, on ne sera pas surpris de trouver dans cette histoire supposée les détails suivans sur un prétendu portrait ordonné par Saint Pierre. Ces détails ont été cités par Baronius, année 814, d'après Théodore Studite, *liv.* II, *epît.* 8; lequel Théodore est mort en 826. Voici ces détails ou plutôt cette fable que l'on trouve encore ailleurs : « ... *Haec cùm dixisset beatus apostolus Petrus, vocavit ad se Josephum pictorem, eique dixit : Fac mihi imaginem Domini mei Jesu-Christi, ut videntes amplius credant, intuentes typum formae, et reminiscantur eorum quae à nobis annuntiata sunt. Pictor igitur sumens colores valdè ceratos, pinxit imaginem Domini nostri Jesu-Christi. Apostolus autem dixit : Pinge fili et meam imaginem et fratris nostri Pancratii, ut dicant qui eas reminiscentiae causâ accipiunt : Hic erat qui verbum Dei nobis annuntiavit apostolus Petrus; et de fratre Pancratio : Hic est qui aedificavit turrim Sceuophylacii. Puer ita-*

pressus, simusque magis. Paulus autem corpore erat parvo et contracto, et quasi incurvo, atque paululum inflexo, facie candidâ, annosque plures prae se ferente, et capite calvo. Oculis multa inerat gratia, supercilia deorsum versum vergebant; nasus pulchrè inflexus idemque longior: barba densior et satis promissa; eaque non minus quam capitis comae, canis etiam respersa erat. »

« Voici, autant qu'une légère esquisse peut
« les rendre, quels étoient la taille et les traits
« des saints Apôtres. Pierre n'avoit pas beau-
« coup d'embonpoint; sa taille étoit au-dessus
« de la moyenne; il avoit le teint pâle ou plu-
« tôt tout-à-fait blanc. Ses cheveux et sa barbe,
« crêpus et épais, n'étoient pas fort longs. Ses
« yeux avoient comme des taches de sang; la
« prunelle étoit noire. Il n'avoit pas de sour-
« cils; son nez assez long n'avoit rien de saillant
« à l'extrémité, au contraire il étoit aplati ou
« plutôt camus. Quant à Paul, il étoit petit de
« taille, trapu; il avoit l'air courbé et même
« un peu voûté. Sa figure ouverte annonçoit
« déjà le retour de l'âge. Il avoit le front
« chauve. Son regard étoit extrêmement agréa-
« ble. Il n'avoit point les sourcils élevés; son
« nez long et aquilin étoit beau. Sa barbe épaisse

« descendoit assez bas. Elle étoit, ainsi que le « peu de cheveux qu'il conservoit, entremêlée de « poils blancs. » Nicéphore finit par dire qu'on ne pouvoit envisager ces deux disciples de Jésus-Christ sans reconnoître en eux quelque chose de divin. Ils étoient tellement remplis de l'Esprit-Saint, que les Fidèles, à leur seul aspect, sentoient une grâce secrète opérer en eux, et se trouvoient tout disposés à se corriger et à régler leur vie conformément à la Foi (1). Revenons aux divers portraits de Jésus-Christ.

Ælius Lampridius, dans la vie d'Alexandre Sévère (*Écrivains de l'histoire auguste*, trad. par de Moulines, 1806, 3 *vol. in*-12, tom. II, pag. 190), nous apprend que ce prince, quoique païen, avoit dans son oratoire un portrait du Sauveur. Il est vrai qu'il y en avoit plusieurs autres dont la réunion étoit assez bizarre. On y voyoit Orphée, Abraham, Apollonius de Tyanes, et d'anciens empereurs romains; ce qui

---

(1) Nous ne croyons pas devoir faire mention d'un prétendu portrait de Saint Jean l'Évangéliste, qu'auroit fait faire un chrétien nommé Lycomède, contemporain de Saint Jean; lequel Lycomède couronnoit et honoroit ce portrait; ce dont le saint Apôtre l'auroit fort blâmé. Cette fable a été racontée par Lucius Charinus dans un fatras inepte et indigeste qu'il a intitulé, *Apostolorum periodi*, voyages des Apôtres, que Saint Clément d'Alexandrie cite sous le nom de *Traditions*, et auquel Photius a consacré un article, *cod.* 114.

donne à penser que le portrait de Jésus-Christ n'avoit aucun caractère de ressemblance, et que l'empereur ne l'avoit placé là que comme celui d'un homme célèbre, *reminiscentiae causâ.*

Nous savons par Saint Irénée (*lib.* 1, *ubi de haeresi Carpocrat.*), qu'une femme de la secte des Carpocratiens, nommée Marcelline, conservoit, selon l'usage de ceux de sa secte, l'image du Sauveur et même de Saint Paul, avec celles de Pythagore, de Platon et d'Aristote. La ressemblance n'en faisoit sans doute pas non plus le principal mérite. Voici le texte de Saint Irénée : *Undè et Marcellina quae Romam sub Aniceto venit, cùm esset ejus doctrinæ, multos exterminavit. Gnosticos se autem vocant; etiam imagines quasdam quidem depictas, quasdam autem et de reliquâ materiâ fabricatas habent, dicentes formam Christi factam à Pilato illo tempore quo fuit Jesus cum hominibus, et has coronant et proponunt eas cum imaginibus mundi philosophorum, videlicet cum imagine Pythagorae et Platonis et Aristotelis, et reliquorum; et reliquam observationem circa eas similiter ut gentes faciunt.*

Saint Epiphane (*lib.* 1, *de eâdem haeresi, ex Graecis Irenaei*), développe un peu plus ce

passage. Il s'exprime ainsi : *Aniceti ut dictum est tempore, Marcellina illa Romam veniens et carpocratianae doctrinae virus evomens, multos illic errore suo depravatos in exitium impulit. Indidemque Gnosticorum sunt excitata primordia. Habent porro Carpocratiani depictas coloribus imagines, quidam etiam aureas aut argenteas, vel ex alia materia factas, quas esse Jesu effigies affirmant : easdemque à Pontio Pilato ad Christi similitudinem effictas, quo tempore inter homines degebat. Sed ejusmodi imagines occultas habent, nec non et philosophorum quorumdam ut Pythagorae, Platonis, Aristotelis, aliorumque, quibus eas quas dixi Christi effigies miscent, et erectas simul omnes adorant, ad easque gentilium ritus instituunt.*

Il est question, dans ce passage, de portraits de Jésus-Christ faits par ordre de Pilate. On ne voit pas trop sur quoi peuvent se fonder ceux qui prétendent que Pilate, en écrivant à Tibère et lui envoyant les *actes*, c'est-à-dire la *relation* concernant la condamnation du Sauveur, y joignit le portrait de celui qu'il avoit eu la foiblesse de livrer à ses ennemis pour le faire périr. Cela n'est nullement présumable, et nous

pensons qu'il en est de ce portrait comme des *actes* (1) et des *lettres* de Pilate, qui, malgré leur ancienneté, sont plus que suspects. Qu'il ait envoyé à Tibère ou au Sénat un extrait du jugement de Jésus-Christ, cela est assez naturel, parce qu'il devoit rendre compte de tous ses actes dans la Judée; mais qu'il soit entré dans tous les détails qu'on lui prête à cet égard, cela est plus que douteux et hors de toute probabilité.

III° DE L'IMAGE DE JÉSUS-CHRIST,

NOMMÉE LA SAINTE FACE.

Il existe à Rome, dans la Basilique de Saint-Pierre, une sainte face du Sauveur que l'on conserve précieusement dans l'une des grandes ni-

(1) Ces actes qui consistent dans la relation de la condamnation de Jésus-Christ, et deux lettres adressées à Tibère par Pilate, ont été un grand sujet de discussion parmi les savans. Saint Justin le martyr, mort en 167, est le premier qui en ait parlé. Il en est aussi question dans l'histoire du martyre de Saint Ignace d'Antioche, arrivé l'an 107, dans l'Apologétique de Tertullien, ch. 21; telles sont les plus anciennes autorités que l'on cite en faveur de ces actes; mais ils ont été depuis rapportés par une infinité d'auteurs et avec de telles variantes, que nous persistons à les croire apocryphes. Il seroit trop long de mentionner ici tous les écrivains sacrés et profanes qui les ont donnés ou discutés. Nous renvoyons à Fabricius dans son *Codex apocryphus novi testamenti*, tom. I. pag. 221, 298 *et seq.*, tom. II, pag. 455-465, et à l'excellente dissertation de Dom Calmet sur ces actes, tome III de ses *Dissertations*, pag. 651-661. On en trouve encore la traduction en français dans la *Collection d'anciens Evangiles*, in-8°, pag. 236-239 pour les deux lettres, et p. 239-245 pour la relation.

ches de la coupole, et que tous les ans on montre au peuple le Jeudi et le Vendredi saints, ainsi que la lance et la croix. Cette espèce de portrait que l'on appelle encore *veronica* (vraie image), et en français véronique, est une représentation de la face du Sauveur empreinte sur un linge. Les uns croient que ce linge est le suaire qui fut mis sur le visage de Jésus-Christ, après sa mort; ce qui l'a fait aussi nommer suaire (1); d'autres pensent que c'est le mouchoir avec lequel une sainte femme essuya le visage du Sauveur lorsqu'il alloit au Calvaire, chargé de sa croix. Quoi qu'il en soit, c'est une relique précieuse, reconnue et vénérée depuis nombre de siècles dans l'Église. On ignore l'époque où la sainte Face (2) a été transférée à

(1) Il ne faut pas confondre ce suaire avec ce que l'on nomme ordinairement les Saints-Suaires; ici il n'est question que de la face du Sauveur, au lieu que les Saints-Suaires représentent son corps entier étendu dans le sépulcre.

(2) Il ne faut pas non plus confondre cette sainte face avec la sainte Face de Lucques, qui n'est autre chose qu'un crucifix miraculeux que l'on garde depuis fort long-temps dans la chapelle de la Croix de la cathédrale de cette ville.

Nous ajouterons qu'il y avoit autrefois une copie de la sainte Face de Rome, à l'abbaye de Montreuil-les-Dames, en Thiérache (Aisne), de l'ordre de Cîteaux. Elle y fut envoyée par Urbain IV, qui y avoit une sœur. Il écrivit à ce sujet une lettre datée de 1249, et adressée aux religieuses. Elle se trouve dans le Traité *De linteis sepulchralibus* de Chifflet. Urbain IV étoit alors archidiacre et chapelain d'Innocent IV.

Rome; mais il n'est nullement présumable, comme quelques auteurs crédules l'ont dit, que ce soit du temps de Vespasien, et que son fils Titus ait été guéri d'une espèce de dartre en la regardant. Ce qu'il y a de certain, c'est que, le 23 novembre 1011, on fit à Rome la dédicace d'un autel du Saint-Suaire sous la coupole duquel se gardoit le voile où la sainte face étoit empreinte. Donc elle existoit déjà à Rome au commencement du onzième siècle. Il est question de la même face dans un ancien cérémonial dédié au pape Célestin II, en 1143; voy. le *Museum italicum* du P. Mabillon, tom. II, p. 122. Elle est aussi mentionnée dans les *Flores historiarum* de Matthieu de Westminster qui cite les propres paroles du pape Innocent III (1), mort en 1216, et dans une bulle de Nicolas IV, datée de 1290. Parmi les messes votives du Missel de Mayence de l'an 1493, il y en a une *De sanctâ veronicâ seu vultu Domini*. En voilà suffisamment pour prouver que la sainte Face a été honorée dans l'Eglise depuis des temps très reculés.

Peu d'auteurs se sont occupés de traiter spécialement de cette sainte relique. Nous ne con-

---

(1) Ce pape établit dans l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, qu'il fonda en 1204, la station solennelle du dimanche après l'octave de l'Epiphanie, où l'on porteroit la sainte Face en procession.

noissons guère que *Marci Ant. Dominicy de Sudario capitis Christi liber.* Cadurci, 1640, *in*-4°, et un autre ouvrage plus moderne, assez singulier, et qui est divisé en deux parties, dont la seconde est consacrée à la sainte Face. Voici le titre entier de ce livre : *Dissertation physico-théologique touchant la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie sa mère. = Et Dissertation sur un tableau de Jésus-Christ qu'on appelle la sainte Face et qu'on a voulu faire passer pour une image constellée; par* Mr P......., C... D. C.... Amsterd. 1742, *in*-12 *de* 261 *pag.* L'auteur de ces deux Dissertations réunies est M. Jean Pierquin, curé de Chatel-sur-Aire, né en 1672, mort en 1742. Nous nous dispenserons de parler de la première dissertation (pp. 1-174), où l'auteur présente tous les détails de la conception de l'homme dans les entrailles de la femme, d'après les différens systêmes des savans. Ce sujet est tout-à-fait étranger à notre travail; cependant nous devons dire qu'il a été traité avec décence et que l'auteur s'y montre continuellement très orthodoxe, très pieux et fort érudit, mais un peu original; le choix du sujet le prouve. Quant à la seconde dissertation (pp. 177-221), comme elle rentre complètement dans notre objet, nous allons en donner l'analyse.

M. Pierquin commence par dire que « l'on « conserve et l'on révère à Rome dans l'église « de Saint Pierre, une image de Notre Seigneur, « que l'on appelle la sainte Face et que les Italiens « nomment *il Volto santo*. On donne aussi à « ce tableau le nom de véronique, composé des « deux mots *vera icon* (1), image véritable. Ce « n'est qu'un linge sur lequel on voit les traits « d'une figure humaine. On prétend que c'est « celui avec lequel Jésus-Christ s'est essuyé en « allant au Calvaire, et que ses traits y restèrent « empreints. » L'auteur s'élève fortement contre ceux qui font de cette image une sainte femme de Jérusalem, nommée Véronique (2), et contre ceux qui font un soldat de la lance qui a percé le côté du Sauveur (3). Les autorités que cite

(1) On dit aussi *vera iconica;* en effet on trouve *iconica* pour *icon* dans Grégoire de Tours, *vita Patr.* c. 12.

(2) « Le sentiment de ceux qui appellent Sainte Véronique, la femme pieuse qu'ils supposent avoir présenté un mouchoir à Jésus-Christ, lorsqu'il alloit au Calvaire, ne paroît appuyé que sur certains tableaux où est représentée une femme tenant la véronique dans ses mains. La méprise de quelques particuliers ne peut retomber sur l'Eglise qui n'a jamais reconnu une telle sainte. La fête de la Véronique n'a été instituée dans quelques églises que pour honorer Notre Seigneur, et cela à l'occasion de quelque image vraie ou célèbre de la sainte Face. » (V. *Vies des Saints*, de Butler et Godescard, *Lyon*, 1818, 14 *vol. in*-8°, tom. 1, p. 170.)

(3) On n'a point fait un soldat de la lance; mais on prétend que c'est d'un mot grec, qui signifie *hasta*, lance, que l'on a formé le nom Longin ou Longis, donné au soldat qui a percé le côté de

M. Pierquin pour prouver que ce linge représente la véritable image de Jésus-Christ, sont Pierre de Mailly, qui vivoit sous le pontificat d'Alexandre III (mort en 1181); Romain, qui

---

Jésus-Christ. On l'appelle ainsi dans le *Martyrologe romain*, au 14 mars, et dans beaucoup d'autres ouvrages; mais Saint Jean, XIX, 34, ne donne point son nom. Voyez sur l'étymologie ci-dessus et sur tout ce qui tient à ce sujet, Bartholinus, dans son *Liber de latere Christi aperto*, c. 6; vous y trouverez même une épitaphe de ce Longin, qui, converti à la Foi, est mis au rang des Saints, et dont cependant Godescard ne parle point. Cette épitaphe est ainsi conçue : *Qui Servatoris latus in cruce cuspide fixit, Longinus hìc jacet.* Martin Polonais, liv. III, rapporte beaucoup de fables sur ce Longin. V. encore Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire des six premiers siècles de l'Eglise*, 1693-1712, 16 *vol. in*-4°, tom. 1, pag. 81 et 254.

Il y en a qui soutiennent que ce n'est point celui qui a percé le côté de Notre Seigneur, qui s'appeloit Longin, mais le centurion dont parle Saint Math. XXVII, 54. Quelques Grecs sont de cet avis. V. le *Menologium Ughellianum*, 16 oct. (tom. VI *Italiæ sacræ*, p. 1105); V. encore *Acta ab Hesychio circa* A. C. 429, *ut aiunt, conscripta, atque à Bollando edita ad* XV *Martii*; et Tillemont, *tom.* I, pag. 50 et 577.

Saint Jean, dans son évangile, XIX, 34, ne dit point quel est le côté de Jésus-Christ qui a été percé. Les traductions arabe et éthiopienne nomment le côté droit, et c'est l'avis des anciens écrivains. V. Thomas Crenius, *secundâ parte animadvers.*, pag. 165 et seq., ainsi que l'*Evangile de l'enfance*, trad. de l'arabe, ch. 35. Mais chez les modernes, tels que Lucas de Bruges, François Collius et autres, le côté gauche a prévalu. Le poëte Prudence et Sedulius prétendent que Notre Seigneur a été percé d'outre en outre, ayant été frappé de côté par la lance au-dessous de la poitrine, de sorte que les deux côtés ont été ouverts. Cette opinion n'à pas été admise. V. *Fabricii Codex apocryphus N. T. tom.* I, pag. 259, not. c., et *tom.* II, p. 472.

écrivoit dans le même temps et qui étoit chanoine de Saint Pierre de Rome; Pierre Diacre, bibliothécaire du Mont-Cassin, qui mourut vers le milieu du XIIe siècle; Augustin Patrice, évêque de Pienza, du temps de l'empereur Fréderic II,

---

La lance qui a ouvert le côté du Sauveur a été enterrée avec la croix, selon André de Crète *De exalt. crucis*. On l'aura sans doute retrouvée en même temps. Saint Grégoire de Tours, *Lib. de gloria martyr.*, c. 17, et le vénérable Bede, *De loc. sanct.*, c. 2, assurent que de leur temps elle étoit à Jérusalem. La crainte que l'on avoit des Sarrasins la fit enterrer secrètement à Antioche. On la trouva dans cette ville en 1098. Elle fut d'abord portée à Jérusalem, et, peu de temps après, à Constantinople; mais elle étoit en deux morceaux, la pointe ayant été cassée. L'empereur Baudouin II en envoya la pointe à la république de Venise, comme gage d'une somme d'argent qu'on lui avoit prêtée. Saint Louis paya la somme et retira la relique qu'il fit transporter à Paris, où elle étoit à la Sainte-Chapelle. L'autre morceau de la lance resta à Constantinople, même après que les Turcs se furent emparés de cette ville le 29 mai 1453. Mais en 1492, le sultan Bazajet l'envoya, par un ambassadeur, au pape Innocent VIII, dans un étui fort riche, lui annonçant que la pointe étoit en la possession du Roi de France. Tout le clergé de Rome alla recevoir cette relique en procession, depuis l'église de Sainte-Marie-du-Peuple jusqu'à Saint-Pierre; le Pape y assista. Burchard prétend que cette relique est douteuse, et il donne pour raison que l'empereur d'Allemagne croit la posséder à Nuremberg, et le Roi de France, à la Sainte-Chapelle de Paris. On voit que son allégation relative au Roi de France porte à faux.

La fête de la lance et des clous qui ont servi dans la passion, a été instituée pour l'Allemagne et la Bohème, par le pape Innocent VI; sa bulle est du 13 février 1354 (N. S.) Cette fête a été fixée au vendredi après l'octave de Pâques, *feriâ sexta post Dominicam Quasimodo*. V. à ce sujet l'opuscule de J. H. Van Seelen, publié à Flensbourg, 1715, *in*-4°.

(mort en 1250); enfin Matthieu de Westminster, que nous avons déjà cité.

Jésus-Christ s'est-il essuyé le visage, comme quelques-uns l'ont pensé, lorsqu'il étoit au jardin des Oliviers; ou ne l'a-t-il fait qu'en allant au Calvaire? L'auteur est de ce dernier avis.

Il paroît qu'il a grande confiance aux *actes* de Pilate (nous en avons parlé dans une note à la fin de l'article précédent), car il dit : « Non-« seulement Pilate écrivit à Tibère tout ce qui « s'étoit passé à l'égard du Sauveur; mais il lui « envoya son portrait et les actes de son procès. « Ce fut sur cette instruction juridique de Pilate, « que cet empereur étant allé au sénat, proposa « de mettre Jésus-Christ au rang des Dieux. On « n'a aucun lieu de tenir cette histoire pour sus-« pecte. C'est le docte Tertullien qui en fait lui-« même usage, et qui l'insère dans cette savante « *apologie* qu'il adresse au sénat et aux empe-« reurs romains. Le sénat n'avoit qu'à faire cher-« cher dans ses registres gardés avec la dernière « exactitude, il auroit aisément trouvé les actes « de Pilate en faveur de Jésus-Christ; ils étoient « encore tout récens. On sait que le sénat refusa « de faire cette apothéose. Mais on n'ignore « point que Tibère demeura toujours dans son « opinion, qu'il continua de croire que Jésus-« Christ avoit quelque chose au-dessus du sim-

« ple mortel, et qu'il menaça de mort ceux qui
« auroient l'audace d'accuser les Chrétiens. Ce
« qui fit que le portrait de Jésus-Christ fut co-
« pié dans Rome avec plus de curiosité et d'em-
« pressement. »

On doit respecter la foi de l'auteur; mais il y auroit plusieurs observations à faire sur ce passage. Ce n'est pas ici le moment de le discuter. Nous renvoyons à ce que nous avons dit précédemment des actes de Pilate, p. 68.

M. Pierquin passe ensuite aux différens portraits que l'on a tracés de Jésus-Christ. Pour lui il pense que le Sauveur avoit le teint basané et olivâtre des Juifs de la Palestine, que sa taille étoit un peu au-dessus de la médiocre. Il combat toutes les fables des hérétiques à ce sujet; il ne se prononce pas sur la lettre attribuée à P. Lentulus. Il dit «qu'Huartez qui cite cette lettre dans
« son *Examen des esprits pour les sciences*,
« 1597, *in*-12, p. 242, la tient pour véritable;
« mais aux yeux des critiques de meilleur goût
« elle est supposée; cependant, ajoute-t-il, elle
« est favorable à la Religion. »

Revenons à la sainte Face objet de la dissertation. Des caractères sont tracés sur le linge; on voit dans le haut au côté gauche I C., puis au côté droit XC.; enfin au bas sont trois mots en caractères inconnus qui ont fort embarrassé le

P. Mabillon. Il croyoit y avoir distingué le mot ABRAXAS dont les Basilidiens se servoient sur les talismans et les phylactères (1). L'auteur se récrie fort sur ce que l'on auroit pu induire de là que ce portrait fut une image constellée ; et il parle des différens genres de superstitions relatives aux talismans. Le fameux P. Hardouin voulant expliquer l'inscription en question, donna dans les visions auxquelles il étoit assez sujet. Le P. Honoré de Sainte-Marie a soutenu que l'inscription étoit moscovite ; et aidé de deux médecins russes, il a découvert que les trois mots qui la composent sont OBRAZ GOSPODEN NAOUBROUS, qui signifient, dit-il, *image du Seigneur sur un linge*. Cette explication a été

(1) On entend par talismans certaines figures géométriques, astronomiques, accompagnées de caractères et de noms singuliers, le tout dessiné, gravé ou taillé, avec plusieurs observations sur les dispositions du ciel et des constellations entre elles. On attribue des propriétés merveilleuses à ces rêveries aussi obscures qu'insignifiantes, et qu'on a grand soin de porter sur soi. Les talismans avoient beaucoup de vogue autrefois, mais la mode en est passée.

Les philactères sont des petites bandes de parchemin mince et bien choisi, sur lesquelles les Juifs écrivent en lettres carrées, avec soin, et avec de l'encre préparée exprès, des passages de la loi. On les roule ensuite, et on les attache dans une peau de veau noire, que l'on porte au bras, ou au front, ou autour du cou. J'en possède un qui a été trouvé sur la grande route.

Les amulettes étoient des petites figures ou des images que l'on portoit au cou pour se préserver des enchantemens.

confirmée, ajoute-t-on, par un prince russe de la suite du Czar Pierre I, lorsqu'il vint à Paris (en 1717). L'auteur termine sa dissertation par des paroles de Saint Augustin pleines de modestie, qu'il applique à son travail, et qui devroient être méditées par tous les auteurs.

Nous avons dit précédemment un mot des autres suaires de Jésus-Christ, connus sous la dénomination propre de Saints-Suaires; nous ne les passerons point ici en revue d'une manière détaillée, parce que nous ne les considérons pas comme de véritables portraits. Contentons-nous d'indiquer les sources où l'on trouvera sur cet objet tous les renseignemens désirables. On peut d'abord consulter le traité de J. J. Chifflet, *De linteis sepulchralibus Christi*. Antverp., 1624, *in*-4° assez rare. Il est aussi question de différens suaires dans les *Cérémonies religieuses*, dernière édition, *in-fol.*, 13 vol. Voy. tom. 1, pag. 391. Les deux principaux étoient ceux de Besançon et de Turin. On en conservoit encore un dans l'église de Saint-Corneille à Compiègne, trois autres à Rome, un à Milan, un à Lisbonne, un à Aix-la-Chapelle, non compris le saint vêtement dont on prétend que Joseph d'Arimathie enveloppa le corps du Sauveur en le mettant dans le sépulcre. Quant au Saint-Suaire de Toulouse, ce se-

roit celui qui auroit la primauté, si l'on s'en rapportoit à ce que dit Lafaille dans ses *Annales de Toulouse*, 1687 et 1701, 2 *vol. in-fol.* Selon lui, « ce saint Suaire fut conservé pendant près de trois siècles dans l'abbaye de Cadouin, et de là fut transporté à Toulouse pendant la guerre des Anglais. On raconte qu'il avoit été retiré des mains d'un Juif d'Antioche en 1098. Il n'y a guère de reliques, ajoute l'auteur, qui aient plus de preuve de vérité que le saint Suaire de Toulouse; il a été confirmé par quatorze bulles des Papes, à compter de celle de Clément III, en 1190; il s'en faut beaucoup que les Saints-Suaires de Turin et de Besançon soient aussi autorisés. Il n'y a que quatre Papes qui aient accordé des indulgences à celui de Turin. » Continuons l'indication des ouvrages sur les Saints-Suaires. Philib. Pigonius a donné *Sindon evangelica*, Aug. Taurin. 1581, *in*-4°; Alf. Paleotto est auteur de l'*Esplicazione del sacro lenzuolo ove fu involto il Signore*. In Bologna, 1599, *in*-4°; Prosp. Bonafamiglia a publié *Historia della sindone di Cristo*. Roma, 1606, *in*-8°; Fr. Victon a composé l'*Histoire du Saint-Suaire de Turin*. Paris, 1634, *in*-8°. On en doit aussi une à Fournier sur le même sujet. *Paris*, 1641, *in*-12; il existe encore une *Histoire du Saint-Suaire de l'abbaye de*

Cadouin. Paris, 1644, in-8°. D. Jacq. Langellé a donné l'*Histoire du Saint-Suaire de Compiègne*. Paris, 1684, *in*-12; il en a sans doute été publié plusieurs autres; mais celles que nous venons d'annoncer suffiront à ceux qui voudroient s'occuper de cette partie.

Terminons cet article relatif aux différens portraits de Jésus-Christ, par deux mots sur des médailles présentant l'effigie du Sauveur. Le P. Vavasseur en a mentionné une très ancienne dans son traité *de Formâ Christi*, cap. II, pp. 91-92. On l'avoit montrée au P. Sirmond pendant qu'il étoit à Rome. Il paroît que, si l'on s'en rapporte aux traits exprimés sur cette médaille, Jésus-Christ auroit eu une physionomie plus austère et plus sévère que belle et gracieuse; mais ce monument, quoique assez ancien, n'offre aucun caractère d'authenticité.

Nous possédons aussi une médaille de Jésus-Christ qui nous semble moins ancienne que la précédente. La figure, sans être sévère, n'est nullement attrayante; deux lettres hébraïques (la première et la dernière de l'alphabet) sont de chaque côté de la tête; et au revers de la médaille est un verset de l'Écriture Sainte, toujours en hébreu, et relatif à la souveraineté du Sauveur.

Samuel Flick a publié à Bâle, vers 1809, un portrait gravé, sous le titre de VRAIE IMAGE DE

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST : c'est un grand médaillon ayant quatre pouces trois lignes de diamètre, y compris l'encadrement également gravé, dans lequel on lit tout autour : TV. ES. CHRISTVS. FILIVS. DEI. VIVI. QVI. IN. HVNC. MVNDVM. VENISTI.; et dans le champ du médaillon est écrit circulairement, entre l'encadrement et la figure : IHS. XPS. SALVATOR MVNDI. La physionomie est commune, et n'a rien de cet air de douceur, de bonté et en même temps de dignité que l'on se plaît à rencontrer et à admirer dans presque tous les portraits de Jésus-Christ. A cette image tirée au bistre est joint un imprimé de trois pages *in*-8°, daté de Vienne, le 1er décembre 1808, et signé *Jacques* KAISERER, professeur, et *Sébastien* LANGER, graveur. Cet imprimé a pour titre : *Notice sur la vraie image des traits de N. S. Jésus-Christ*. L'auteur ou les auteurs de cette notice, allemands et protestans (on s'en apercevra facilement au style) prétendent « qu'après des recherches aussi infructueuses que longues pour découvrir une vraie image du Christ, dans les antiquités à leur portée, ils en trouvèrent enfin une que l'on rencontra par hasard, l'an 1519, dans la maison Bourgmayer; laquelle, taillée en bois, est conservée comme une rareté dans la bibliothèque impériale et royale (de Vienne). » Et

ces messieurs ajoutent : « La notice y annexée « sur son origine et sa ressemblance avec notre « Sauveur, est écrite en latin, et en voici la « traduction » (qui sans doute paroîtra un peu tudesque à la plupart de nos lecteurs) :

« Vraie représentation des traits de notre « Sauveur, telle qu'elle fut tracée d'après lui-« même sur un tableau finement travaillé, par « quelques adorateurs de Christ, lorsque revêtu « de chair humaine, il se montroit avec con-« fiance au milieu des hommes. Comme le nom-« bre des adorateurs du Christ augmentoit de « jour en jour avec des miracles, cette image « fut sculptée en grandeur naturelle comme tu « le vois ici, dans le genre d'une monnoye, et « avec un art admirable sur une plaque d'airain « et sur une autre d'or, afin de servir de souve-« nir ineffaçable. La ressemblance ne pouvoit « être plus parfaite. La même image transportée « depuis de lieux en lieux dans l'Asie pendant « long-temps, inspiroit à tous ceux qui la « voyoient une grande dévotion et fut long-« temps l'objet de la vénération des peuples, « jusqu'à ce qu'enfin les Turcs infidèles eurent « banni de toute l'Asie le nom et la Religion de « Christ. Comme dans ce temps-là l'on ensevelit « dans les cavernes tous les meubles précieux « de notre Religion, cette image fut cachée avec

« d'autres trésors dans un lieu secret, jusqu'à « ce que plus tard ces différens objets furent « retrouvés et reconnus par des personnes pieu- « ses conduites par Dieu. Enfin quelques per- « sonnes remarquables par leur rang et leur « naissance, et jouissant de la considération et « de la confiance du public, rapportent que cette « sainte effigie du Seigneur, gravée sur une ta- « ble d'airain, fut trouvée avec trois autres mé- « dailles d'or sur lesquelles la même image étoit « représentée, dans le trésor d'un prince turc et « donnée en présent à un noble allemand d'un « haut rang. Car ce gentilhomme visitant les « saints lieux à Jérusalem suivant la coutume « de son peuple, y vit un seigneur turc qui lui « fit diverses questions sur l'état et la puissance « des différens princes chrétiens en Europe; il « y répondit d'une manière satisfaisante, et ce « fut ainsi qu'il en reçut avec la plus grande « joie les susdites curiosités. C'est ainsi que cette « image a été apportée en Europe, et un peintre « habile l'a copiée avec une grande fidélité. »

L'auteur, après ce récit, donne la lettre de Lentulus « pour convaincre plus facilement, dit- « il, le pieux lecteur de la parfaite ressemblance « avec le visage de notre Sauveur; » et il accompagne le tout de cinq observations tendant à prouver que l'image en question doit être con-

sidérée et révérée comme la seule vraie. Ce n'est certes pas en jetant les yeux sur la figure de Jésus-Christ, telle qu'il nous la donne, qu'on en sera convaincu. Rien ne ressemble moins ni aux descriptions anciennes qui existent, ni aux portraits que nous avons et qui ont tous, entre eux, une certaine analogie qui fait sur-le-champ reconnoître le Sauveur. On seroit donc tenté de croire que la publication du portrait en question a été plutôt un objet de spéculation, qu'un hommage rendu à la vérité d'après une heureuse découverte qui auroit eu lieu. Les Allemands n'ont pas l'imagination aussi vive que les Grecs; mais, dans certaines occasions, ils partagent quelquefois leur crédulité.

Comme il falloit un pendant au portrait de Jésus-Christ, MM. Kaiserer et Langer ont donné en 1809, celui de la Sainte Vierge; mais ils avouent franchement qu'ils n'ont pu découvrir ni médailles ni monumens qui pussent leur garantir une parfaite ressemblance. En conséquence ils s'en sont rapportés aux plus anciens portraits de Marie. Nous parlerons de cette seconde notice, quand nous en serons aux recherches historiques sur la personne de la Sainte Vierge.

TROISIÈME PARTIE.

DE LA STATUE ÉRIGÉE

A JÉSUS-CHRIST,

PAR L'HÉMORROISSE.

Trois évangélistes, Saint Matthieu, IX, 20-22, Saint Marc, V, 25-34, et Saint Luc, VIII, 43-48, nous apprennent qu'une femme tourmentée, depuis douze ans, d'un flux de sang auquel avoient résisté tous les efforts de la médecine, se glissa dans la foule qui suivoit Jésus, et qu'ayant seulement touché la frange du vêtement du Sauveur, elle fut guérie à l'instant : *Fides tua te salvam fecit*, lui dit Jésus. Voilà tout ce que rapporte l'Évangile sur ce fait, et cela est bien suffisant pour constater le miracle. Mais la tradition et l'histoire ont parlé d'une statue que cette même femme fit ériger en l'honneur de Jésus-Christ en reconnoissance du bienfait qu'elle en avoit reçu. Voyons quels sont les principaux

écrivains qui nous ont transmis des détails à ce sujet.

Eusèbe de Césarée, mort en 338, raconte dans son *Histoire ecclésiastique*, trad. en latin par Rufin, VIII, c. 18, que l'Hémorroïsse guérie par Jésus-Christ, habitoit la ville de Panéade (ainsi nommée par les Phéniciens, mais c'est la Césarée de Philippe), et que l'on voyoit devant la façade de sa maison, auprès d'une fontaine, deux statues d'airain, l'une la représentant elle-même dans une attitude suppliante, et l'autre représentant le Sauveur debout enveloppé dans un manteau, et lui tendant la main. Il ajoute qu'au pied de celle-ci croît une herbe d'une nouvelle espèce inconnue aux médecins, et qui lorsqu'elle est parvenue à une certaine hauteur et qu'elle a atteint le bord du vêtement de Jésus-Christ, a la propriété de guérir toutes sortes de maladies. (*Vid. de hac herba*, GODOFREDUM, *ad Philostorgium*, pp. 274-276, *et Dallaeum*, III, 2, *De imaginibus*, p. 265 *et seq.*) On a ignoré pendant long-temps à quel propos cette statue avoit été érigée, et même qui elle représentoit, parce que le temps y avoit amassé beaucoup de terre; mais enfin on a découvert la base, et on y a trouvé une inscription portant l'histoire de son érection et le nom de Jésus-Christ, comme étant celui

qu'elle représentoit. Eusèbe dit ensuite qu'il a vu lui-même cette statue *ad similitudinem vultûs Jesu formatam;* et cela, continue-t-il, n'a rien de surprenant, puisque de son temps l'on voyoit beaucoup de tableaux et de dessins représentant les apôtres Pierre et Paul, et même le Sauveur. C'étoit conforme à l'usage des gentils qui, dit-il, veulent ainsi honorer ceux qu'ils en trouvent dignes : *Insignia enim veterum reservari ad posterorum memoriam, illorum verò honoris, horum verò amoris indicium est.*

Astérius, évêque d'Amasée, dont plusieurs écrits nous ont été conservés par Photius dans son *Myriobiblon*, cod. 271, parle aussi de la statue érigée par l'Hémorroïsse, et il dit qu'elle a été enlevée par Galère Maximin, empereur avant Constantin-le-Grand. Voici sa narration : *Cùm enim esset (hœc mulier) è civitate Paneade (est autem hoc opidulum Palestinae), œneâ statuâ sanantem honoravit, hoc donum beneficio non indignum putans; et statua illa per multos annos duravit ad redargutionem eorum qui evangelistis mendacium asscribere audebant; et statua ad nostra usque tempora servata fuisset ut utrumque ostenderet et Dei miraculum et mulieris gratum animum,*

nisi Maximinus ille (1) *qui ante Constantinum Romanus imperator fuit, impius idolorum cultor, et Christo in statuâ invidens, æneam statuam sustulisset, etsi rei factæ memoriam auferre non potuit.* (Voy. PHOTII *Biblioth.*, 1612, gr. lat., *in-fol.*, p. 1507). Cependant Maximin n'avoit point détruit la statue, car elle a été rétablie par la suite et placée *in diaconico ecclesiae* (dans la sacristie de l'église), d'où elle a été tirée du temps de Julien l'apostat, traînée sur la place publique et brisée. Julien la fit remplacer par la sienne qui peu après fut frappée de la foudre. (V. SOZOMENE, V, 21; PHILOSTORGE, VII, 3; l'*Auctarium nov.* COMBEFISII, tom. I, p. 264; et Jac. GODEFROI, *ad Philost.*, p. 276).

Théophylacte, *in Lucam*, fait aussi mention de la même statue, et dit qu'on la montroit encore du temps de Julien.

Jean d'Antioche, dit Jean Malala, dans sa *Chronographia*, Oxon. 1691, *in-8°*, *p.* 305 *et seq.*, entre dans de plus grands détails que les

---

(1) Ce Galerius Valerius Maximin fut déclaré César par Dioclétien en 305; il prit le titre d'Auguste en 308. Le Christianisme eut en lui un ennemi furieux. Il mourut en 313. Fils de berger, il avoit été berger lui-même.

Constantin (Flavius Valerius), surnommé le Grand, né en 274, empereur en 306, chrétien en 312, est mort en 337.

écrivains précédens, sur la statue en question. Il nomme cette femme Véronique (1), et rapporte en entier la requête qu'elle présenta à Hérode pour obtenir la permission d'élever cette statue. Cette requête commence ainsi : *Augustissimum Herodem, toparcham, Judaeis pariter et gentibus legislatorem, Trachonitidis regem, Veronica, honorabilis urbis Paneadis incola, humillimè precatur*, etc. Après quelques complimens à Hérode, cette femme raconte l'histoire de sa guérison. Elle étoit, dit-elle, affligée de cette maladie *ab œtate puerili ;* dans le reste elle ne s'écarte pas du récit de l'Évangile, si ce n'est qu'à la fin elle prie Hérode de lui permettre d'élever une statue à son sauveur et bienfaiteur. Cet Hérode, second du nom, et frère de Philippe, celui qui avoit fait trancher la tête à Saint Jean-Baptiste, accueille gracieusement la demande de Véronique, et lui adresse ainsi la parole : *Haec in te, o mulier, facta sanatio maximo sanè digna est monumento. Abi igitur, et statuam ei erige quam vis, honorem optatum illi exhibens, qui te sanam*

(1) Elle est appelée Bérénice, dans l'extrait du même Jean Malala, que J. Damascene a inséré dans son *Orat.* III *de imaginibus*, p. 368 du tom. I de la belle édition de cet écrivain ecclésiastique, donnée par Lequien, gr. lat. *Parisiis*, 1712, 2 *vol. in-fol.* (V. la savante note de Lequien sur ce Jean Malala).

reddidit. On voit que cet Hérode est fort honnête, et plus accommodant que son frère Philippe (du moins dans cette circonstance). La statue fut donc exécutée en airain. On y mit un peu d'or et d'argent, *ex œre ductili conflatam, auri aliquantulum et argenti admiscens*. Puis l'auteur continue : *Quae quidem statua adhuc visitur in urbe Paneade, jam olim ab eo loco ubi stetit, urbis in meditullio, translata in sanctam œdem oratoriam.* (Transférée du lieu où elle étoit dans une chapelle au milieu de la ville). *Monumentum verò hoc inveni, in dicta urbe Paneade, apud Bassum quemdam, qui à Judaïsmo ad Christianismum transierat; qui in eodem etiam libro antiquorum Judaeae regum omnium res gestas conscriptas habuit.*

Le P. Tirin, dans son *Comment. in sacram Script.*, Lugd. 1702, 2 *v. in-fol.*, t. II, p. 111, parle aussi de la statue en question : *Non fuit mulier haec*, dit-il de l'Hémorroïsse, *Martha Lazari soror, ut innuit S. Ambrosius, sed alia ex Caesarea Philippi oriunda, quae in eadem urbe statuam postea Christo erexit hujus beneficii indicem, sub quâ nascentes herbae, simul ac statuae fimbriam attigissent, morbis quibuslibet medebantur, inquit Eusebius* (vide suprà). *Statuâ hâc dejectâ*

Julianus apostata suam substituit, quae mox fulmine icta est, teste Sozomeno et Theophylacto. Ce dernier fait est développé par Fleury dans son *Histoire ecclesiast.*, liv. XV, 20 : « Julien (né en 331, mort en 363), « fit abattre, dit-il, cette statue et mettre la « sienne à sa place ; mais la foudre tomba sur « celle-ci avec tant de violence, qu'elle la coupa « par le milieu du corps, lui abattit la tête et « l'enfonça le visage en dessous. Elle demeura « ainsi noircie de la foudre, et s'y voyoit en- « core au temps de Sozomène (mort vers 450). « Quant à la statue de Jésus-Christ, les païens « la traînèrent dans la ville par les pieds et la « brisèrent. Mais les Chrétiens la recueillirent « et la mirent dans l'église où on la gardoit « encore du même temps de Sozomène. Il est « vrai qu'elle n'étoit que dans la diaconie ou « sacristie, et qu'on ne l'adoroit pas, parce « que, dit Philostorge, il n'est pas permis d'a- « dorer du bronze ni d'autres matières (1). Mais

(1) Le P. Lequien, dans sa belle édition de Saint Jean Damascene, rapporte, tom. 1, p. 281, l'opinion du savant Pétau, sur le culte des images dans les premiers siècles de l'Eglise : « *Petavius*, dit-il en note, *qui priscos mores diligenter scrutatus erat, fatetur tribus primis saeculis Christianos ab imaginibus Christi et Sanctorum delineandis, aut saltem venerandis abstinuisse. At quinto demum seculo, postquam lacertos explicavit Ecclesia, cùm nullum offensionis jam periculum esset, uti templa*

« on la conservoit avec la bienséance convenable
« pour la montrer à ceux qui venoient la voir
« par dévotion. Quelques particuliers conser-
« vèrent soigneusement la tête qui s'étoit sépa-
« rée du corps de la statue comme on la traî-
« noit. (1) » Ce récit de Fleury diffère un peu

Deo consecrata erant, institutique ritus, qui ab iis qui ab Ethnicis celebrabantur, haud admodum absimiles essent, sic plerisque in locis, oratoriis, et templis imagines haberi cœptas. Hinc concludit imaginum usum atque honorem inter adiaphora censeri, quœ pro temporum et rerum conditione, cum prohiberi, tum adprobari possint. »

Il paroîtroit que dès le commencement du IIIe siècle, on admettoit des images de Jésus-Christ; car Tertullien, qui a écrit vers ce temps, nous apprend que le Sauveur étoit représenté sous l'image du bon Pasteur, sur les vases sacrés. (Voy. son Traité *De pudicit.*, c. 7.)

(1) M. l'abbé Aimé Guillon a fait mention de cette tête, dans son curieux *Essai historique et physiologique sur le Cénacle de Léonard de Vinci, considéré soit dans l'original peint* (à l'huile en 1497) *sur une muraille du couvent* (des Dominicains) *de Notre-Dame* delle Grazie (à Milan), *soit dans la copie qu'en possédoient les Chartreux* (de Pavie, dans leur réfectoire), *et qu'on voit aujourd'hui chez un citoyen de Milan*. Milan, Silvestri, 1810 ou 1811, *in-8o de 240 pag*. M. l'abbé Guillon prétend que cette copie a été faite sous les yeux et en grande partie de la main de Léonard lui-même, et qu'elle surpasse l'original en sagesse et en beauté. Mais comment se fait-il que cette copie supérieure, parfaitement conservée à Pavie, si proche de Milan, ait échappé pendant des siècles à la sagacité des connoisseurs? M. Guillon en trouve la principale cause dans la différence de mœurs et d'état qui existoit entre les Dominicains et les Chartreux. Ceux-ci étoient modestes, silencieux, étrangers au monde; les Dominicains étoient, dit-il, glorieux, vanteurs, redoutables

de celui que nous avons rapporté ci-dessus à l'article ASTERIUS. Nous avons dit que la statue, après le premier outrage que lui fit Maximin, avoit été recueillie dans la sacristie où elle est restée jusqu'au moment que Julien l'en tira pour lui faire un nouvel outrage; tandis que Fleury

---

par toute l'Italie en leur qualité d'inquisiteurs pour la foi; et il remarque que le temps du plus grand éclat de l'ordre des Dominicains fut aussi celui de la plus grande obscurité du cénacle des Chartreux, et que l'on ne recommença à admirer celui-ci qu'après la suppression des frères prêcheurs *delle Grazie*.

Ensuite il emploie la plus profonde érudition pour assigner à chaque Apôtre le nom qui lui convient; mais il est douteux que Léonard de Vinci, tout savant qu'il étoit, ait possédé les immenses connoissances archéologiques dont M. l'abbé Guillon lui fait honneur. Quoi qu'il en soit, notre érudit moderne fixe la nomenclature de ces noms fort ingénieusement, par une multitude d'indices plus précis, plus évidens, plus soigneusement multipliés encore à Pavie qu'à Milan. Et d'abord, la figure de Jésus-Christ que le peintre n'avoit osé terminer dans le cénacle original, est parfaite dans la copie. Comment cela a-t-il pu arriver? C'est ici que M. Guillon rappelle la tête de la statue érigée par l'Hémorroïsse, et le tableau d'Abgare. Il prétend que Léonard, dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le temps où il a fait l'original et celui où il a fait la copie, aura eu connoissance de deux portraits du Sauveur faits d'après nature : « la tête, dit-il, « de cette statue que la reconnoissance de l'Hémorroïsse de l'E-« vangile avoit érigée à Césarée, et l'image en peinture que l'on « conservoit à Constantinople, où elle avoit été apportée, en 944, « des états de cet ancien roi Abgare à qui de graves auteurs af-« firment que Jésus-Christ lui-même l'envoya. »

La robe de pourpre et l'agrafe d'éméraude indiquent la tribu de Juda, etc., etc. Nous n'émettrons aucune opinion sur le systême si savamment développé par M. Guillon relativement aux

raconte que c'est après ce dernier outrage que les fragmens de la statue furent recueillis et déposés dans le *diaconicum*. Mais ces deux récits, quoique différens, ne se contredisent pas; car il est bien présumable que les Chrétiens, pleins de vénération pour l'image du Sauveur, se seront empressés de la recueillir après chaque outrage qu'elle aura eu à essuyer de la part des païens excités par leurs empereurs. Ainsi elle aura pu être déposée dans la sacristie avant et après le fait attribué à Julien.

Nous avons passé en revue les principaux auteurs qui ont parlé de la statue en question; nous aurions pu en citer un plus grand nombre; mais ce que nous avons rapporté suffit pour prouver que s'il est permis de révoquer en doute l'existence de ce monument, comme ayant été exécuté du temps de Jésus-Christ, on ne peut du moins disconvenir qu'il a eu en sa faveur des témoignages respectables.

Nous ne connoissons aucune autre statue,

---

deux tableaux de la cène, et à la nomenclature des Apôtres; nous dirons seulement que nous sommes plus émerveillé de ses ingénieuses conjectures, que touché de ses raisonnemens, quoique puisés dans une profonde érudition.

Nous ne devons pas passer ici sous silence l'ouvrage italien qui a précédé de peu de temps l'ouvrage de M. l'abbé Guillon. Il est intitulé : *Del cenacolo di Leonardo da Vinci libri* IV, *di Giuseppe de Bossi*. Milano, 1810, *in-fol., fig.*

buste ou bas-relief représentant le Sauveur, dont on fasse remonter l'exécution aussi haut que le monument qui vient de nous occuper.

Nos recherches particulières sur la personne de Jésus-Christ se terminent ici ; nous allons les couronner par la savante dissertation de Dom Calmet que nous avons annoncée précédemment, pag. 37, et qui offrira encore des détails propres à piquer et à satisfaire la curiosité du lecteur.

raconte que c'est après ce d
les fragmens de la statr
déposés dans le *diaco*
cits, quoique diffé
car il est bien
pleins de véné
se seront en
outrage q'
païens
aura r
aprè

É PARTIE.

SERTATION

BEAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST,

PAR DOM AUGUSTIN CALMET.

(AVEC QUELQUES ADDITIONS.)

Le respect souverain et la vénération profonde que l'on doit à l'humanité sainte de Jésus-Christ, nous obligent d'en parler avec une très grande réserve. Nous comprenons le danger de dire trop ou trop peu dans une matière aussi délicate ; mais nous espérons la traiter sans blesser le respect qui lui est dû, et sans porter atteinte à ce que la Religion demande de nous. Nous parlerons de Jésus-Christ comme homme, nous ne regarderons que son corps, nous le comparerons à ceux des mortels, que l'on estime beaux ou laids ; sans toutefois prétendre le confondre avec les autres enfans des hommes : nous savons la dignité infinie de son humanité sainte, unie hypostatiquement à la divinité ; si pour

·oment nous tirons un rideau sur sa qua-
Dieu, ce n'est que pour considérer plus
sa divine humanité, sans être ébloui
le sa divinité qui en est inséparable.

..uelque différence de goût et de senti-
..t que l'on remarque parmi les peuples sur
..e qui fait la beauté d'un homme, il y a un certain goût général parmi toutes les nations, qui en décide; et ce goût est un certain je ne sais quoi qu'il est difficile de définir. Il y a des peuples qui aiment la couleur noire dans le teint, d'autres aiment le teint basané, d'autres l'olivâtre, d'autres le blanc; ceux-ci veulent de grands nez, des nez aquilins, ceux-là en veulent de plus courts, et de plus plats; quelques-uns aiment les yeux gris, et d'autres les yeux noirs. Mais tous conviennent qu'un homme d'une riche taille, d'une grosseur proportionnée, d'un air majestueux, d'un abord gracieux, qui a l'œil grand et vif, la bouche ni trop grande, ni trop petite, le teint fin et délicat, le port et le mouvement aisé et dégagé, qui est d'une constitution ferme et vigoureuse, fera toujours ce qu'on appelle un bel homme, en toute sorte de pays, et parmi toute sorte de nations; et qu'au contraire, un homme contrefait, mal bâti, d'une taille au-dessous de la médiocre, d'un air plat, d'une mine peu avanta-

geuse, d'une démarche mal assurée, dont les membres sont mal proportionnés, et le visage austère et rebutant, ne passera jamais pour beau en aucun endroit du monde. Mais sans avoir toutes les qualités ni tous les défauts dont nous venons de parler, on peut tenir un certain milieu entre la beauté et la laideur; et c'est l'état où se trouvent le plus grand nombre des hommes, qui, sans se piquer de beauté, s'offenseroient si on leur reprochoit de la laideur.

1° OPINIONS EN FAVEUR DE LA BEAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

« Ceux qui ont prétendu que JÉSUS-CHRIST étoit beau, n'ont pas cru pouvoir lui donner trop de beauté. Le Psalmiste déclare nettement qu'il est le plus beau des enfans des hommes, *speciosus formâ prae filiis hominum.* (PS. XLIV, 3.) Il étoit du plus heureux tempérament qui ait jamais été; aucune des causes qui peuvent rendre les hommes difformes ne se rencontra dans sa conception, ni dans sa formation, ni dans sa naissance, ni même dans sa vie; puisqu'il vécut avec une sagesse et une modération infinies. Les excès des pères et des mères, les incommodités de la grossesse ou de l'enfantement, le dérèglement de l'imagination d'une mère, influent beaucoup sur le tempéra-

ment et sur la bonne conformation des enfans. Jésus-Christ étoit fils d'une mère vierge, très pure et très sage, dont l'imagination ne pouvoit être ni déréglée, ni sujette aux suites du péché originel. Nos excès, nos maladies, mille accidens imprévus, ruinent la santé, la bonne constitution, la beauté. Dans Jésus-Christ, il n'y eut rien de pareil; il ne pouvoit donc manquer d'être d'une beauté tout extraordinaire.

« Saint Jérôme (*in Matth.* IX), dit que l'éclat qui brilloit sur son visage sacré, et la majesté de sa divinité qui rejaillissoit sur son humanité, étoient capables d'attirer sur cet Homme-Dieu, dès la première vue, les cœurs de ceux qui avoient le bonheur de le regarder. *Certè fulgor ipse, et majestatis divinitatis occultae, quae etiam in humana facie relucebat, ex primo ad se videntes trahere poterat aspectu.* On remarquoit dans ses yeux, dit-il ailleurs (*in Matth.* XXI, 12, 13), un certain éclat tout céleste, et la majesté divine se faisoit sentir jusque sur sa face. Et en effet, continue le même S. Père (*Epist. ad Principiam*), comment auroit-il pu attirer à lui si promptement ses apôtres? Comment auroit-il renversé ceux qui étoient venus pour le saisir au jardin des Oliviers, s'il n'eût rien paru d'extraordinaire dans sa personne. Saint Jean de Damas (V. ci-dessus,

pag. 50), raconte que le roi Abgare ayant envoyé à Jésus-Christ un peintre pour avoir son portrait, celui-ci fut si frappé de la splendeur qui éclatoit sur son visage, qu'il fut obligé de quitter son entreprise; mais notre Sauveur ne voulant pas priver Abgare de ce que sa dévotion désiroit, prit la toile du peintre et y imprima lui-même son portrait, en l'approchant de son visage, et l'envoya au roi.

« Nicéphore (*Hist. eccl.* II, 7), dit que Saint Luc fit les portraits de notre Sauveur, de sa très sainte Mère et de ses Apôtres, et que c'est par ce moyen que leurs images se sont répandues dans toute la terre. Il nous donne aussi (*Hist. eccl.* II, 43) la description du portrait de Jésus-Christ. » (Nous l'avons rapportée ci-devant, pag. 24-27, plus détaillée que ne la présente Dom Calmet, qui ajoute après sa traduction française) : « Voilà l'idée que les Grecs du XIVe siècle avoient de la beauté de Jésus-Christ. Ils en parloient selon leur goût; et un homme comme ils le dépeignoient, étoit un bel homme dans leur pays.

« Saint Bernard (*Sermo* I, *in Festo omn. Sanct.*), ne doutoit point que Jésus-Christ ne fût d'une très grande beauté, puisqu'il dit que les troupes des peuples qui suivoient ce divin Sauveur pendant qu'il prêchoit dans les villes et dans les

bourgades, étoient attachées à sa personne par l'attrait de ses grâces et par la douceur de ses discours ; que sa voix étoit pleine de douceur et sa face environnée de beauté. *Adhaerebant ei affatu pariter, et aspectu illius delectati. Cujus nimirum vox suavis, et facies decora.* Ce qui est imité presque mot pour mot de Saint Chrysostôme (*in Psal.* XLIV), qui dit que les peuples étoient comme cloués au Sauveur d'une manière très tendre, ne pouvant se lasser de le voir et de l'admirer. Il dit ailleurs (*in Matth.* VIII, homil. 28), qu'il étoit plein de grâces et qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer; et, sur le psaume XLIV, expliquant par occasion le passage d'Isaïe, qui porte que le Sauveur devoit paroître sans éclat et sans beauté, il dit : « Gardez-vous bien d'entendre ceci de la lai-« deur du corps; à Dieu ne plaise que nous le « prenions en ce sens, mais du mépris qu'il a « fait de tout ce que le monde estime, et de la « bassesse dans laquelle il a voulu paroître. » S. Basile (*De human. Christi gener. ad finem*), dit que la divinité de l'enfant Jésus dans la crèche ou dans le berceau, se fit sentir aux Mages ; qu'elle éclatoit comme au travers d'un verre transparent, et étoit sensible à ceux qui avoient les yeux du cœur purifiés.

« Aëlrede, abbé de Réverby de l'ordre de

Cîteaux, au diocèse d'Yorck en Angleterre, au XIIe siècle, rend témoignage à l'opinion que l'on avoit de son temps, touchant la beauté de Jésus-Christ. Il dit (*Serm. seu tractatus de Jesu duodenni, Dominica infra octav. Epiphan.*), que Jésus, âgé de douze ans, étant avec S. Joseph et la S^te. Vierge à Jérusalem; comme les bandes des hommes alloient séparées de celles des femmes, afin que chacun se pût conserver dans la pureté convenable, et assister aux cérémonies saintes et participer aux sacrifices, l'enfant Jésus alloit tantôt dans une bande, tantôt dans une autre, n'étant point encore obligé à la rigueur de la loi ou de la coutume, à cause de son âge. Sa beauté charmante et son air gracieux lui gagnoient tous les cœurs, et chacun s'estimoit heureux de le posséder, chacun s'empressoit de le caresser et de le conserver dans sa compagnie. Quand il étoit avec les hommes, sa sainte Mère le croyoit avec Saint Joseph; et réciproquement Saint Joseph le croyoit avec Marie lorsqu'il n'étoit pas avec lui. Cela fut cause qu'ils ne s'aperçurent de son absence au retour, qu'après le premier jour de marche.

« Saint Laurent Justinien, patriarche de Venise, qui fleurit au XVe siècle, parle de la beauté de Jésus-Christ (dans son *Tract. de casto connubio*). » (Nous avons rapporté ci-dessus,

pag. 28, cette description de la personne du Sauveur, d'après Dom Calmet lui-même, qui, à la suite de la description, continue ainsi) : « Quoique cet auteur (Laurent Justinien), insiste principalement sur les qualités du cœur et de l'esprit du Sauveur, il ne laisse pas de nous donner assez de traits pour nous persuader qu'il le croyoit plus beau que tous les enfans des hommes. Enfin la pratique de toutes les Eglises qui s'efforcent de le peindre et de le représenter le plus beau que l'on peut, semble prouver que c'est un sentiment universel et venu de la tradition de l'antiquité, comme les autres opinions semblables dont on ne peut montrer l'origine. Car on ne doit pas s'imaginer que les Anciens aient négligé de tirer le portrait de Jésus-Christ et de le représenter avec une exacte fidélité. » (Ici Dom Calmet cite en peu de lignes, le portrait envoyé à Abgare, la statue de l'Hémorroïsse, le portrait qui étoit dans l'oratoire d'Alexandre Sévère, et celui que possédoit la femme chrétienne de la secte des Carpocratiens; nous avons parlé en détail de tous ces objets précédemment. Dom Calmet continue) : « On montre encore aujourd'hui à Rome le portrait de la Sainte Vierge tenant le petit Jésus sur son bras; le tout fait, dit-on, de la main de Saint Luc. (Nous en parlerons dans la suite.) Il n'est

donc nullement incroyable que l'on ait conservé dans l'Eglise une tradition constante sur la forme de Jésus-Christ, qui se soit perpétuée jusqu'à nous.

« Si un certain air de majesté et d'autorité, si une grâce à parler et à persuader font partie de la perfection d'un homme, on ne peut douter que Jésus-Christ n'ait eu ces qualités dans un souverain degré. L'Evangile nous en fournit des preuves certaines dans ce qu'il fit en chassant du temple les marchands et les changeurs (*S. Jean*, XI, 14, 15; *et S. Matth.* XXI, 12); lui qui n'avoit ni armes, ni autorité, les fit sortir sans qu'ils osassent lui faire la moindre résistance: ce ne pouvoit donc être que la majesté de sa personne et la splendeur de sa face qui jetèrent l'effroi dans l'ame de ces marchands. On doit dire la même chose à proportion de ce qui arriva au jardin des Oliviers, lorsqu'une troupe de soldats vint pour le saisir; il les renversa tous en arrière par une parole qu'il dit. (*S. Jean*, XVIII, 6.) Les Juifs ayant envoyé des gens pour l'arrêter pendant qu'il prêchoit à la multitude (*S. Jean*, VII, 46), nul d'eux n'ose mettre la main sur lui; et ils s'en retournent à ceux qui les avoient envoyés, disant que jamais homme n'avoit parlé comme lui.

« Les plus grands adversaires de Jésus-Christ et de la Religion chrétienne ne lui ont jamais objecté qu'il ait été laid; Julien l'apostat, les Juifs et les Païens lui ont-ils jamais fait ce reproche (1)? On l'a accusé d'être né d'un adultère (*Tertull. De spectaculis*, 30; *Hieron.*, ep. 1 *ad Heliod.*), d'être un ignorant et un homme sans étude, un magicien, un séducteur (*S. Cyrill. in Isai.*, *liv.* v, *tom.* 1, *et Procop.*, *in cap.* LIII *Isai.*), un furieux, un homme possédé

(1) Oui certainement; Porphyre, Celse, Julien même que cite Dom Calmet, et d'autres, ont reproché aux Chrétiens *quòd* Christum *hominem pusillum ac deformem colerent et haberent pro Deo.* Celse sur-tout, le plus virulent de tous les antagonistes du Christianisme, se sert de ces expressions en parlant du Sauveur : *Staturâ pusillus, facie deformis, à Judæis per milites romanos affixus cruci.* Et ce qu'il y a de singulier, c'est que nous verrons bientôt Dom Calmet citer lui-même Celse parmi ceux qui prétendent que Jésus-Christ a été laid. Il est vrai qu'il cite en même temps la réfutation de Celse par Origène. Il n'en est pas moins certain que la beauté de Jésus-Christ a été vivement attaquée par les païens. N'en soyons pas surpris : on a toujours vu la passion dénaturer les objets de sa haine, et ne se faire aucun scrupule de lui sacrifier la vérité. Nous en voyons un exemple dans ce que la tradition nous a transmis sur la personne de Mahomet. Selon les uns il étoit affreux, selon les autres il étoit un fort bel homme.

François Quaresme, parlant de ce faux prophète dans son *Elucidatio terræ sanctæ*, cap. 61, dit: *Circa annum Domini* DC, *Heraclio imperante, exortum est horribile monstrum quod multas provincias, vel ab idololatria, vel à vero Dei cultu, ad impiam suî imitationem brevi et faciliter pertraxit; Mahometes, inquam.* « Vers l'an 600, sous le règne d'Héraclius, parut un « monstre horrible qui détourna beaucoup de contrées de l'ido-

du Démon (*S. Matth.*, XI, 18; *S. Jean*, VIII, 48), un faux prophète et un faiseur de faux miracles, un gourmand et un ivrogne. Les Juifs ont composé des histoires monstrueuses de sa naissance, de sa vie, de ses miracles et de sa mort; mais personne n'a pensé à lui faire un reproche sur sa difformité, sa laideur, sa mauvaise mine (nous venons de voir le contraire); preuve qu'on ne trouvoit point en lui de fondement tant soit peu probable, pour former cette accusation contre lui.

« lâtrie ou du culte du vrai Dieu, et parvint aisément à les per« vertir à son exemple. Ce monstre fut Mahomet. » Sandy qui puisoit, dit-on, ses opinions à des sources non altérées par les préjugés, ne le cède en rien à Quaresme dans sa bienveillance pour Mahomet. Voici comment il le peint : « C'étoit un homme « de petite stature, et mal proportionné. Il avoit la tête rongée « d'un mal hideux, ce qui l'obligeoit à porter constamment au« tour un bandeau blanc. » Certes, le chef de l'islamisme n'est pas fort bien traité par ces deux auteurs. Ecoutons maintenant Gibbon dans son *Histoire de la Décadence de l'empire Romain*, trad. par M. Guizot. Paris, 1819, 13 *vol. in*-8°, tom. x, p. 47. « Selon la tradition de ses compatriotes, Mahomet se distinguoit « par sa beauté, avantage extérieur qui n'est guère méprisé que « de ceux auxquels il a été refusé. Avant de parler, soit en pu« blic, soit en particulier, il disposoit en sa faveur. On applau« dissoit à son maintien qui annonçoit l'autorité, à son air ma« jestueux, à son œil perçant, à son agréable sourire, à sa longue « barbe, à sa physionomie qui exprimoit tous les sentimens de « l'ame, et à ses gestes qui donnoient de la force à toutes ses « paroles. » Maintenant rapprochez ces deux portraits, et jugez de la confiance que doivent inspirer des récits aussi contradictoires.

« Si Jésus-Christ eût été laid, les Évangélistes, les Apôtres, les historiens ecclésiastiques auroient-ils négligé de remarquer cette circonstance ? Elle étoit assez digne de considération. Ils nous dépeignent jusqu'aux habits de Saint Jean-Baptiste, jusqu'aux moindres circonstances de sa naissance et de celle du Sauveur, de la mort de ce dernier, de ses habits tirés au sort, de sa tunique sans couture, de ses fatigues, de ses voyages, de ses repas, de son sommeil; pourquoi ne pas parler d'une chose qui est bien plus intéressante et plus importante ?

« Si Jésus-Christ a été difforme, cela a eu lieu ou par choix, et comme étant Homme-Dieu et tout-puissant, ou par nécessité naturelle, comme né d'une mère vierge. Or on ne peut dire ni l'une ni l'autre de ces deux choses. Le Saint-Esprit étant son père, n'a pu le former que très parfait. Jésus-Christ, comme homme, n'a pu choisir la difformité; elle ne servoit de rien à son dessein; elle y nuisoit même en quelque sorte, parce que par là il auroit pu éloigner les peuples et leur donner du mépris de sa personne; ce qui étoit directement opposé à ses vues et à celles de son Père éternel. Il devoit souffrir la fatigue et les tourmens, il falloit donc qu'il fût robuste et vigoureux. Il devoit enseigner les peuples et les attirer à lui, il étoit donc nécessaire

qu'il fût d'un air aisé, d'un abord engageant et gracieux, qu'il parlât aisément et avec grâces, qu'il imposât par son air et par ses regards.

« S. Thomas (3 *parte, quaes.* 14, *art.* 4), a fort bien montré que Jésus-Christ avoit pris dans son incarnation, les défauts communs de la nature humaine; qu'il s'étoit assujetti à souffrir la faim, la soif, la fatigue, le besoin de dormir; mais qu'il n'avoit pas pris tous les défauts particuliers qui se rencontrent parmi les hommes, être boiteux, aveugle, malade, difforme; surtout il n'eut jamais ceux qui étoient contraires à ses desseins. Or, comme on l'a déjà dit, la difformité étoit de ce nombre; il n'eut donc jamais ce défaut. Que si l'on veut dire qu'il l'ait prise dans un esprit d'humilité et de pénitence, pour satisfaire à la justice de son Père, et pour nous faire mépriser, par son exemple, la beauté du corps, comme, par sa pauvreté, il nous a donné celui de mépriser les grandeurs, la gloire et les richesses; il faudra donc dire par la même raison qu'il a dû prendre toutes nos maladies, nos foiblesses corporelles, nos défauts particuliers du corps; ce qui est absurde et ridicule.

On ne prétend pas (*Vavassor, De formâ Christi,* c. 3), que la beauté de Jésus-Christ ait été une beauté mondaine, efféminée, affectée, propre à attirer les yeux charnels, et à ins-

pirer des passions dangereuses. Cela eût été un écueil et un défaut qu'on n'auroit pas manqué de relever. Que n'auroient pas dit ses ennemis en le voyant suivi de quelques femmes, et parlant à tout le monde indifféremment, logeant chez Marthe et Marie, et souffrant qu'une femme lui lavât les pieds de ses larmes et les essuyât de ses cheveux, (*St. Luc*, VII, 37, 38; *Saint Matth.* XXVI, 7), et qu'une autre lui répandît sur la tête un parfum précieux? Ç'auroit été un beau champ pour l'accuser de nourrir des passions criminelles, et d'attirer les personnes du sexe par sa beauté. Cependant on ne lit pas qu'on lui ait jamais fait de pareils reproches; sa beauté étoit donc une beauté mâle et convenable à son âge, à son caractère, à son emploi; elle consistoit toute dans la juste proportion de ses membres, dans la majesté de son visage, dans l'éclat de ses yeux, dans un certain je ne sais quoi, qui inspiroit du respect et de l'amour à ceux qui le voyoient et qui l'entendoient.

« Voilà ce qu'on rapporte de plus plausible pour montrer que JÉSUS-CHRIST a été beau. On y ajoute les apparitions dans lesquelles il s'est fait voir à de saintes ames, et où il a toujours paru d'une beauté toute divine et tout extraordinaire, fort au-dessus de l'état et de la condition commune des hommes. Mais ces dernières

preuves ne sont pas d'une grande force ; on doit mettre de la différence entre Jésus vivant sur la terre, et Jésus glorifié et régnant dans le ciel, sans compter que ces sortes de visions dépendent toujours beaucoup de l'imagination des personnes à qui elles arrivent. Elles voient ordinairement les choses d'une manière conforme à leurs préjugés et à la disposition où elles se trouvent. Or l'opinion qui croit que Jésus-Christ étoit d'une souveraine beauté, est la plus commune et la plus proportionnée au goût du commun du monde, et sur-tout au goût des personnes qui sont dans la dévotion, et des gens d'oraison.

II° OPINIONS CONTRE LA BEAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

« L'opinion qui soutient que Jésus-Christ n'étoit pas beau, est beaucoup moins favorable et moins populaire que celle que nous venons d'exposer. Il est peu de chrétiens qui ne s'intéressent à soutenir la beauté de leur Sauveur, et qui ne sentent quelque espèce d'indignation lorsqu'ils l'entendent contester et révoquer en doute. Les chaires retentissent des éloges de cet Homme-Dieu, le plus beau des enfans des hommes. Les livres de dévotion et de piété en sont remplis. Il faut pourtant avouer que les raisons qui sont contraires à la beauté de notre Sauveur, sont

pour le moins aussi fortes que celles que nous venons de voir pour l'affirmative.

« Isaïe, parlant du Rédempteur du genre humain (LII, 10, 14; LIII, 2, 3, 4, etc.), le décrit en ces termes : « Par toute la terre on verra
« le Sauveur que Dieu doit nous envoyer... Il
« paroîtra sans gloire au milieu des hommes et
« sera sans beauté parmi les enfans des hommes...
« Il s'est élevé devant le Seigneur comme un foi-
« ble arbrisseau et comme un rejeton qui sort
« d'une terre sèche; il a été sans beauté et sans
« éclat, nous l'avons vu et il n'avoit rien qui
« attirât nos regards. Il étoit méprisé, le dernier
« des hommes, un homme de douleur et éprouvé
« par l'infirmité; son visage étoit comme abattu
« et méprisé, et nous ne l'avons pas reconnu;
« nous l'avons pris pour un homme frappé de
« Dieu, pour un lépreux, et réduit dans la der-
« nière humiliation. C'est pour nos iniquités
« qu'il a été percé de plaies, etc. »

« Ce passage est d'autant plus fort qu'il regarde Jésus-Christ à la lettre, du consentement des Pères et des commentateurs, et qu'on n'en peut faire l'application littérale à aucun autre; il y est dit de la manière la plus distincte, et répété plus d'une fois, qu'il n'avoit ni beauté, ni grâces, ni rien qui le fît aimer et désirer.

Saint Paul (*ad Philipp.* XI, 7) confirme encore cette idée lorsqu'il dit que le Sauveur a pris la forme de serviteur en se revêtant de notre nature. L'Évangile nous apprend que Marie Magdelaine le prit pour un jardinier, même après sa résurrection (*S. Jean,* XX, 15). Nous ne lisons nulle part dans l'Évangile qu'il ait été beau ; au contraire il semble que les évangélistes n'ont eu un si grand soin de nous décrire les circonstances de sa transfiguration (*St. Math.* XVII, 2; *S. Marc,* IX, 1), que pour nous faire connoître qu'il y parut dans un état tout différent de celui qu'il avoit accoutumé d'être. On le vit alors tout brillant de lumière, sa face parut comme un soleil, et ses habits comme la neige.

« Abrabanel (*Comment. in Isai.* LIII) reconnoît que le passage d'Isaïe à la lettre, désigne un homme mal-fait, difforme, mélancolique, d'un tempérament foible ; mais en même temps il dit que les sages du Christianisme soutiennent que le Christ étoit beau, agréable, bien fait, aimable. Il profite de cet aveu pour en conclure que ce passage ne regarde pas le Messie. Il raisonne mal, mais en bon juif.

« Les plus anciens Pères, dont le témoignage en cette matière doit être d'un grand poids, puisque alors la tradition étoit plus pure et plus récente, et qu'il y avoit encore des monu-

mens existans qui pouvoient faire connoître si Jésus-Christ étoit beau ou non, parce que les statues ou les portraits que l'on en avoit fait de son vivant, pouvoient encore subsister; ces anciens, dis-je, enseignent que Jésus-Christ n'étoit pas beau. Saint Irénée (*Liv.* III, c. 19, *ou nouv. éd.* c. 21) dit que Jésus-Christ, comme homme, est laid, passible, monté sur un ânon, abreuvé de fiel et de vinaigre; mais que, comme Dieu, il est saint, admirable, conseiller, beau. *Homo indecorus et passibilis... Dominus noster, et mirabilis, consiliarius, et decorus specie.*

« Celse objectoit aux Chrétiens (*Voyez la note ci-dessus* p. 105) que Jésus-Christ étoit petit, mal fait et d'une naissance basse et obscure; c'étoit là le bruit commun. Celse en inféroit que Jésus-Christ n'étoit donc pas Dieu; car, disoit-il, si le Saint-Esprit résidoit dans son corps, et s'il étoit véritablement d'une condition au-dessus de l'humaine; on en auroit remarqué des traces dans sa taille, dans sa force, dans sa beauté, dans sa voix, dans un certain ascendant et une éloquence qui devoit être au-dessus de la naturelle; mais Jésus-Christ n'avoit rien en cela qui le distinguât du reste des hommes; il n'étoit donc pas Dieu.

Origène répondoit qu'à la vérité il étoit écrit que le corps de Jésus-Christ n'étoit point beau;

mais non pas qu'il fut d'une origine basse, obscure et méprisable; ni qu'il fut petit, comme le vouloit Celse; qu'Isaïe avoit simplement prophétisé que pendant cette vie le Sauveur ne seroit distingué ni par la beauté de son visage, ni par les qualités extraordinaires de son corps. Origène avouoit donc que Jésus-Christ n'avoit rien eu dans son air, ni dans son visage, qui pût le faire remarquer et le faire prendre pour autre chose que pour un simple homme.

« Saint Clément d'Alexandrie (né en 148, m. en 216), qui vivoit avant Origène (né en 185, m. en 254) dit (*Paedag.* lib. III. c. 1) que le prophète Isaïe a clairement marqué que le Sauveur paroîtroit dans une chair qui n'auroit rien de beau. « Nous l'avons vu, dit ce prophète, « et il n'avoit ni grâces, ni beauté; » mais sa beauté étoit dans le mépris, et au-dessous de la beauté des enfans des hommes. Cependant si la beauté est un bien, qui la méritoit mieux que le Seigneur? Il avoit non la beauté de la chair, qui paroît aux yeux; mais la vraie beauté et de l'ame et du corps. La beauté de l'ame consiste dans son inclination à faire du bien à tout le monde, et celle de son corps dans l'immortalité. »

« Il dit ailleurs (*Stromat.* lib. 1) que suivant la pensée d'un philosophe, le sage est toujours beau, et qu'on peut assurer de même que

les justes le sont aussi, quand même ils seroient laids de corps; parce que leurs mœurs sont saintes et réglées. Il applique à cela le passage d'Isaïe : « Et sa beauté étoit au-dessous de la beauté « des enfans des hommes. » Dans un autre livre (*Stromat.* lib. III) il dit que « le Chef de l'Église « est venu en chair sans beauté corporelle, pour « nous enseigner à élever nos cœurs aux objets « invisibles et dégagés de la matière. » Et encore (*lib.* VI) : « Ce n'est pas sans raison que le Sei- « gneur a voulu paroître dans une figure vile et « méprisable ; c'étoit de peur que l'homme « s'attachant à la beauté corporelle, ne manquât « d'attention pour la parole de Dieu, et ne per- « dît l'estime des choses spirituelles et divines. »

« Saint Cyrille d'Alexandrie (né en 372, m. en 444) étoit dans les mêmes sentimens qu'Origène et Saint Clément ; voici comment il s'explique (*lib.* 1 *Glaphyr. in Exod.*) sur ces paroles du Psalmiste : Il est le plus beau des enfans des hommes. « Il est indubitable, dit-il, que cela « doit s'entendre de la beauté qui réside dans la « nature et dans la gloire de la divinité ; car per- « sonne ne dira que Jésus-Christ ait été glo- « rieux dans sa chair, ni qu'il s'en soit glorifié. « Car le mystère de son incarnation n'est qu'hu- « milité et anéantissement, comme l'écrit Isaïe : « Nous l'avons vu et il n'avoit ni éclat ni beauté,

« etc. ; et afin que nous comprissions que la « chair comparée à la divinité, n'est rien, le Fils « de Dieu a voulu paroître dans une forme qui « n'étoit nullement belle. »

« Tertullien (né en 154, m. en 216) est plus exprès qu'aucun de ceux que nous ayons vu jusqu'ici. Il enseigne en plus d'un endroit que notre Sauveur J.-C. n'étoit point beau de visage ; qu'il paroissoit méprisable aux yeux des hommes : *Vultu et aspectu inglorius;* que son extérieur n'avoit rien qui lui attirât de la considération et du respect : *Ne aspectu quidem honestus.* Et ailleurs : *Adeò nec humanæ honestatis corpus fuit, nedum cœlestis claritatis.* Il ajoute que quand les prophètes ne nous auroient rien dit de sa difformité et de sa bassesse, les tourmens qu'il a soufferts, et les indignités auxquelles il a été exposé, le prouveroient assez. Auroit-on osé toucher du bout du doigt un corps qui auroit paru d'une forme extraordinaire? Qui auroit osé cracher sur un visage qui ne l'auroit pas en quelque sorte mérité, et qui ne se seroit pas attiré ces outrages par sa bassesse et son peu d'apparence? *An ausus esset aliquis ungue summo perstringere corpus novum, sputaminibus contaminare faciem non merentem?* Jésus-Christ veut être conçu dans le sein de sa mère ; il attend humblement le moment de sa naissance;

il avance en âge, et croît en grandeur comme un autre homme. Lorsqu'il est grand, il ne se hâte pas de se manifester; il veut même en quelque sorte se faire outrage à lui-même par la bassesse de son extérieur : *Sed contumeliosus insuper sibi est.* (Voyez les différens traités de Tertullien : *De idololatria...; Adversus Judaeos..., De carne Christi..., De patientiâ*).

« Saint Augustin (né en 354, m. en 430) reconnoît dans Jésus-Christ (*in Psalm.* XLIV) une beauté réelle, mais non pas dans son corps. Comme homme, il n'avoit ni éclat, ni beauté; comme Dieu, il étoit d'une beauté charmante : *Ut homo non habebat speciem neque decorem; sed speciosus forma, ex eo quod est prae filiis hominum.* Et ailleurs (*in Psalm.* CXVIII) : C'est un époux qui est beau, non dans sa chair, mais dans sa vertu, *Et ipse sponsus, non carne, sed virtute formosus.* Il ajoute (*in Psalm.* CXXVII) que si les Juifs ses persécuteurs avoient eu des yeux pour discerner sa beauté, ils n'auroient jamais osé porter leurs mains sur lui. Ils n'envisageoient que ce qui leur en paroissoit au dehors : *Nisi fœdum putarent, non insilirent, non flagellis cœderent*, etc. Et encore (*Sermo* XX, *de Verbis Apostoli*) : C'est la difformité de Jésus-Christ qui vous rend beau; s'il n'eût pas voulu paroître difforme, vous

n'auriez pu recouvrer la beauté que vous aviez perdue. Il étoit attaché à la croix tout difforme; mais sa difformité faisoit notre beauté. Imitons donc et embrassons JÉSUS difforme en cette vie; embrassons sa croix, glorifions-nous dans ses souffrances, etc.

« Le même Père (S. Augustin) dans un sermon qu'on a mis au jour dans la nouvelle édition de ses œuvres (*Sermo* xcv) concilie les deux prophètes, Isaïe et le Psalmiste, dont le premier dit que le Christ n'avoit ni beauté ni grâces, et l'autre dit qu'il étoit le plus beau des enfans des hommes, en soutenant que le Psalmiste parle de sa divinité et de son égalité au Père, (comme le dit S. Paul *ad Philipp.* II, 6) : *Cùm in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo;* mais qu'Isaïe nous le représente selon son humanité, dans laquelle il s'est rabaissé (encore selon S. Paul *ad Philipp.* II, 7) jusqu'à prendre la forme de serviteur, *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.* Voilà comment ces deux textes s'accordent. Quoi de plus beau que Dieu? Quoi de moins beau qu'un crucifié? *Concordant ergo ambo pacifici. Quid est speciosius Deo? Quid deformius crucifixo?*

« Je ne parle pas ici des tableaux qu'on nous

vante, ni des suaires où l'on voit la face du Sauveur représentée, ni de cette ancienne médaille dont parle le P. Vavassor (*De forma Christi*, c. 2), qui avoit été montrée au P. Sirmond pendant qu'il étoit à Rome, par laquelle il paroissoit que le visage de Jésus-Christ avoit été plus austère et plus sévère qu'il n'étoit beau et gracieux. Ces sortes de monumens sont fort suspects aux savans, et l'antiquité n'en est nullement avouée. Les suaires ne peuvent passer pour des portraits, dont on puisse tirer induction ni pour ni contre la beauté de Jésus-Christ. On n'y remarque que des traits peu marqués et fort superficiels, quand il seroit vrai que ces reliques fussent d'une aussi grande antiquité qu'on le prétend.

« Il suit de tout ce qui vient d'être dit que les plus anciens Pères ont cru que Jésus-Christ n'étoit point beau. C'étoit l'opinion des premiers Fidèles. Les Païens leur en faisoient une espèce de reproche; les Chrétiens non-seulement ne s'en défendoient pas, ils s'en faisoient gloire en quelque sorte. Il étoit plus admirable et plus divin que Jésus-Christ, tout pauvre, tout méprisable qu'il paroissoit aux yeux du monde, tout dépourvu des qualités que la naissance, l'industrie, le crédit, l'étude donnent aux hommes, ait pu réussir à convertir un si grand nombre de personnes, à répandre une doctrine si céleste, à

faire dans le monde un si prodigieux changement, que s'il eût eu les grâces, la beauté, l'éloquence, l'étude, l'autorité dont on prétend qu'il a été dépourvu. Apollonius de Tyanes (1), avec sa beauté, sa bonne mine, son éloquence, ses prestiges, son industrie, ses faux miracles, n'a jamais pu former une douzaine de disciples; et JÉSUS-CHRIST, sans beauté et sans éloquence, a converti tout le monde par la force de la vérité, par l'excellence de sa doctrine, par l'évidence de ses miracles. Voilà ce qui faisoit la force des premiers Chrétiens.

---

(1) Apollonius est né à Tyanes, ville de Cappadoce, vers l'an 750 de R., 3 av. l'ère vulg., et a vécu environ un siècle, car on place sa mort à l'an 97, sous le règne de Nerva. C'étoit un philosophe pythagoricien, dont les connoissances variées, la morale, les voyages et la longue carrière ont excité dans le temps quelqu'intérêt, augmenté sans doute depuis par les fables et les prodiges dont Philostrate a orné sa vie qu'il a écrite à la fin du II[e] siècle sur des mémoires, dit-il, d'un nommé Damis, compagnon d'Apollonius à Babylone. Environ cent ans après, Hiéroclès est le premier qui a établi, sur ce récit de Philostrate, une comparaison entre Jésus-Christ et Apollonius. Eusèbe a réfuté ce rapprochement ridicule et scandaleux. Les écrits qui nous restent d'Apollonius consistent dans son *Apologie* à Domitien, dont Philostrate ne nous a sans doute donné que la substance, et quatre-vingt-quatre *épîtres*, pour la plupart philosophiques. La doctrine n'en est pas strictement pythagoricienne, mais elle tient du systême d'Héraclite sur l'unité de nature. Ces épîtres se trouvent dans les *Epistolia, dialogi breves, oratiunculæ, poematia, ex variis utriusque linguæ* (gr. lat.) *scriptoribus*, donnés par Henri Estienne, en 1577, *in*-8°; dans les *Apollonii Tyanei, Anacharsidis, Eu-*

« Dès le temps de S. Jérôme (né en 331 ; m. en 420) et de S. Chrysostôme (né en 354, m. en 407) on commença, comme on l'a vu ci-devant, à s'éloigner de cette ancienne tradition ; et dans la suite l'opinion qui donne de la beauté à JÉSUS-CHRIST, a insensiblement pris le dessus. Toutefois S. Jérôme lui-même (*in Matth.* XXI) au même endroit où il admire l'éclat qui brilloit sur la face de JÉSUS-CHRIST, et qu'il en relève les effets dans ce qu'il fit contre les marchands qui profanoient la maison de son Père, ne laisse pas de reconnoître qu'alors JÉSUS-CHRIST étoit si

---

ripidis, aliorumque ad eos epistolæ; nunc primum editæ, gr. et lat.; per Eilhard. Lubinum. Commelin, 1601, *in*-8°; et dans le *Philostratorum quæ supersunt omnia*, gr. et lat. edente Gottfrid. Oleario. *Lipsiæ*, 1709, *in-fol.* Nous ne connoissons point de traduction française de ces épîtres. Quant à la vie d'Apollonius, l'édition la plus rare est *Philostrati de vita Apollonii Tyanei libri* VIII, *græcè; iidem libri latini, interprete Alemano Rinuccio; Eusebius contra Hieroclem, gr.; id. lat. interprete Zenobio Acciolo.* Venetiis, Aldus, 1501-2, *in-fol.* Voyez sur cette édition l'excellente Notice de M. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Aldes.* Paris, 1825, 3 *vol. in*-8°, tom. 1, pag. 62-64. La vie d'Apollonius a été traduite en français, avec les commentaires donnés en anglais par Charles Blount (tirés des papiers de Herbert de Cherbury, le tout traduit de l'anglais, par de Castilhon). *Berlin*, 1774, 4 *vol. in*-12; *et Amsterdam*, 1779, 4 *vol. in*-12. L'épître dédicatoire au Pape, signée PHILALETHES, est de Frédéric II, roi de Prusse. Le Grand d'Aussy a publié aussi une *Vie d'Apollonius de Tyanes.* Paris, 1808, 2 *vol. in*-8°. C'est à-peu-près, comme dans l'ouvrage précédent, *Hierocles redivivus.*

vil et si méprisable aux yeux des hommes, que, peu de jours après, il fut pris et mis en croix par ses ennemis. C'est ce qui lui fait dire qu'il considère cette action d'autorité qu'il fit alors, comme le plus grand miracle que le Sauveur ait jamais fait : *Mihi inter omnia signa quae fecit, hoc videtur mirabilius, quòd unus homo, et illo tempore contemptibilis, et in tantum vilis, ut postea crucifigeretur*, etc. Et S. Chrysostôme qui, comme on l'a vu, a parlé si avantageusement de sa beauté, avoue ailleurs (*Homil.* XII, *in cap.* 1 *Joann.*) que la figure de Jésus-Christ étoit si peu respectable, que son air étoit si peu imposant, que des femmes de mauvaise vie, des publicains, des gens de la lie du peuple, s'approchoient de lui, et lui parloient avec une entière liberté.

« Depuis que l'opinion qui veut que Jésus-Christ ait été le plus beau des enfans des hommes, est devenue la dominante, on n'a pas laissé de voir par intervalle des écrivains qui sont revenus à l'ancienne idée, et qui se sont expliqués sur la beauté de Jésus-Christ, comme les Pères des premiers siècles. Michel Medina qui avoit assisté au Concile de Trente, dit (lib. II, *De rectâ in Deum fide*, c. 7) que Jésus-Christ étoit de la complexion la plus propre à un homme sage et studieux. Il ajoute qu'il ne faut point s'arrêter

à la vaine imagination de ceux qui avancent sans aucune preuve que le Sauveur étoit le plus beau de tous les hommes, d'où ils infèrent qu'il étoit du plus heureux tempérament du monde ; car cette opinion n'est fondée que sur quelques passages de l'Écriture qui ne doivent s'entendre que dans un sens allégorique, ou qu'on ne doit expliquer que de sa beauté intérieure et de sa divinité. C'est là le raisonnement de Medina. Il auroit pu ajouter que l'expérience fait voir que les plus beaux visages et les plus brillans coloris ne sont pas toujours des preuves d'un bon tempérament ; souvent au contraire, ils marquent une mauvaise humeur dominante.

« Cornelius à Lapide, dans son Commentaire sur Isaïe (LIII, 2) reconnoît que JÉSUS-CHRIST n'étoit point d'une beauté qui attirât les regards des hommes ; mais qu'il étoit méprisable, à n'en juger que par les apparences : *Non erat aspectabilis ; non habebat aliquid dignum aspectu, quod oculos aspicientium ad se traheret ; sed erat despectus.* Il ajoute que la prophétie d'Isaïe, qui porte qu'il n'avoit point de beauté, se vérifia dans sa personne pendant toute sa vie, et sur-tout à sa passion. On sait que M. Rigault a soutenu ce sentiment dans ses notes sur Tertullien, et dans une dissertation particulière, imprimée à la fin de son Saint Cyprien

Parisiis, 1649, 1 *v. in-fol.*, (V. ci-dev. p. 33). Saint Thomas, ou l'auteur que l'on cite sous son nom, dans son Commentaire sur Isaïe (LIII), dit que JÉSUS-CHRIST avoit une beauté, mais cachée, à cause de la foiblesse dont il étoit revêtu. Il avoit de l'éclat et des grâces, mais couvertes sous le voile de la pauvreté qu'il avoit embrassée. Nous l'avons vu corporellement, et il n'avoit point cet air de grandeur et de majesté qu'un ancien donne au roi Priam en disant qu'il avoit une majesté digne de la souveraine puissance.

« On pourroit encore citer pour ce sentiment plusieurs autres commentateurs comme Grotius, Mariana et d'autres. Eusèbe de Césarée, expliquant les paroles du Psaume XLIV qui portent : « Vous êtes le plus beau des enfans des hommes, » dit expressément qu'on ne doit pas les entendre de la beauté corporelle, mais de son exemption du péché ; car, ajoute-t-il, Isaïe n'est pas contraire au Psalmiste, lorsqu'il dit : Il n'avoit ni beauté ni éclat, mais son apparence étoit méprisable, etc. » Théodoret s'explique en mêmes termes.

S. Basile (*in Isai.* v, *et in Psalm.* XLIV) convient que la beauté que le Psalmiste attribue à JÉSUS-CHRIST, ne consistoit pas dans la juste proportion de ses membres, ni dans la beauté de son teint, mais dans sa nature divine. Tertullien,

S. Cyrille, S. Ambroise, Isidore de Peluse (*l.* 3, *ep.* 130), l'auteur du Commentaire sur les Psaumes, sous le nom de S. Jérôme, et la plupart des autres, l'entendent dans le même sens.

« On doit donc faire une grande distinction entre le passage d'Isaïe, qui doit s'entendre à la lettre, d'un défaut réel de beauté, tel qu'il est expliqué par plusieurs des anciens Pères et par un grand nombre d'interprètes, et le passage du Psaume XLIV qu'on lui oppose, qui, du consentement des Pères et de presque tous les interprètes, doit s'entendre dans un sens mystique et figuré, et d'une beauté purement intérieure, et fondée sur la divinité, sur la pureté et sur la vertu du Sauveur. Le premier peut être mis en preuve; mais le second ne peut s'employer que dans le sens moral et figuré.

« Voilà ce qui nous paroît de plus plausible pour prouver que JÉSUS-CHRIST n'a point été beau. Voyons si l'on ne pourra pas trouver un milieu entre la première opinion qui lui attribue une beauté et des grâces corporelles, et celle qui les lui refuse.

III° OPINION INTERMÉDIAIRE.

« Il y a une certaine beauté mondaine, charnelle, efféminée qui ne convenoit point à JÉSUS-CHRIST, et qu'on peut assurer qu'il n'avoit pas.

Elle est trop opposée à ce que l'Écriture nous dit de ce divin Sauveur, à sa vie laborieuse, pénitente, mortifiée, pauvre, à sa qualité d'homme de douleur, et de victime destinée à expier par sa mort les péchés du monde. Les charmes de la beauté, l'agrément du visage, les ris, les manières enjouées, l'assemblage de tout ce qui rend un homme aimable, gracieux, agréable suivant l'idée du monde, ne se trouvoient point assurément en Jésus-Christ ; et si l'on veut faire consister en cela la beauté, on peut avancer qu'il n'étoit point beau. Il ne fit jamais rien pour acquérir, pour conserver, ou pour augmenter cette sorte de beauté. Toute sa manière de vivre étoit plus propre à la ternir, à la diminuer, à la lui faire perdre, s'il l'eût eue, qu'à la lui procurer. Mais si l'on veut aller à l'autre extrémité, et soutenir que le Sauveur étoit difforme, disgracié de la nature, d'un air rebutant, petit, mal fait, d'une physionomie basse et méprisable, d'un abord sévère, d'un visage austère, d'un ton de parole rude, plat et désagréable, qui ne se sentira scandalisé d'une pareille peinture, et qui ne criera au blasphême, si l'on a la témérité de parler ainsi de la sacrée humanité du Fils de Dieu?

« Il faut donc garder un juste milieu, et dire que Jésus-Christ n'eut rien qui le fît remarquer ni dans sa beauté ni dans les qualités con-

traires. Il parut dans le monde comme un autre homme, ni plus grand, ni plus petit, ni plus beau, ni plus mal fait que l'ordinaire. Il avoit apparemment le teint olivâtre et basané des Juifs de la Palestine. Il pouvoit, selon le P. Vavassor, tenir de l'air guerrier et martial des Galiléens (*Joseph. lib.* 3, *de bello*, c. 4). Il n'étoit pas d'une taille fort au-dessus de la médiocre : s'il eût été fort haut, Zachée n'auroit pas été obligé de monter sur un sycomore pour le voir (*S. Luc*, XIX, 2, 5, 8) et pour le distinguer dans la foule. Les descriptions de Nicéphore, et d'autres semblables, ne sont d'aucune autorité (1). Les peintures, les suaires, les médailles même, ne décident rien en faveur de sa beauté, ni de sa difformité. On n'a aucune peinture bien ancienne, aucune description authentique, aucun monument certain, qui nous aient conservé la figure et la taille du corps de JÉSUS-CHRIST. La statue érigée par l'Hémorrhoïsse, et celle qu'Alexandre, fils de Mammée, conservoit dans sa chapelle domesti-

(1) Elles ne sont, il est vrai, d'aucune autorité, légalement parlant; mais si D. Calmet s'étoit rappelé qu'il a dit plus haut, pag. 103, « qu'on ne doit pas s'imaginer que les anciens aient négligé de tirer le portrait de Jésus-Christ, et de le représenter « avec une exacte fidélité, » il auroit pu adoucir cette expression, car on avoit pu conserver des copies de ces portraits *fidèles*; et s'il n'en existoit plus, la tradition avoit pu garder le souvenir des principaux traits du Sauveur.

que, le portrait envoyé au roi Abgare par Jésus-Christ même, celui que Marcelline la Carpocratienne montroit et faisoit adorer, tout cela est à notre égard comme n'étant point, puisque nous n'en avons plus rien et qu'aucun écrivain ne nous en a laissé la description.

« La circonstance rapportée par S. Jean de Damas et par Nicéphore de l'éclat du visage de Jésus-Christ, qui empêcha le peintre envoyé par Abgare d'achever son portrait qu'il avoit commencé, est un peu trop singulière pour la croire sans autre preuve. Saint Jérôme et Saint Chrysostôme ont cru que l'éclat du visage du Sauveur inspiroit du respect à ceux qui le voyoient et lui gagnoit tous les cœurs. Mais si cet éclat eût été réel, d'où vient le mépris qu'en avoient les Juifs charnels qui disoient de lui : « N'est-ce pas le fils de Joseph le charpentier? Ses parens ne sont-ils pas tous parmi nous? » (S. Matth. XIII, 55; S. Marc, VI, 3.) S'il eût paru avec un éclat extraordinaire, les Juifs et les Romains auroient-ils osé porter leurs mains sur ce Roi de gloire? (*S. Paul. ad Corinth.* 1 *ep.* II, 8.) Les premiers Fidèles ne manquoient pas de curiosité sans doute pour s'informer de la forme, de l'air, de la grandeur, de la beauté de Jésus-Christ. Cependant ce sont eux qui nous en ont parlé de la manière la moins avantageuse. Si les figures

du Sauveur et les portraits qu'on voyoit alors avoient eu quelque chose de surnaturel pour la beauté ou pour la qualité contraire, auroient-ils oublié de nous en informer? Il faut donc conclure que Jésus-Christ n'étoit ni d'une beauté, ni d'une laideur à se faire notablement remarquer.

« Aussi la plupart des Pères dont on a rapporté les paroles pour l'un et pour l'autre sentiment, reviennent à ce tempérament lorsqu'on les examine de plus près, et lorsqu'ils s'expriment avec plus de précision. Ils limitent ce que dit Isaïe, *vidimus eum, et non erat ei species, neque decor*, au temps de sa passion, où il parut couvert d'ignominie, de coups, de crachats. D'autres l'expliquent de la bassesse de sa vie, et de l'humilité qu'il conserva en toutes choses. Origène avoue que l'Écriture dit que Jésus-Christ n'étoit pas beau; mais il soutient avec raison qu'elle n'a jamais dit qu'il fût ni petit, ni laid. Elle veut dire simplement qu'il ne fut jamais d'une beauté extraordinaire; et c'est là le vrai sentiment d'Origène. Saint Clément d'Alexandrie est trop fort, et Tertullien est outré lorsqu'ils parlent contre la beauté de Jésus-Christ. S'ils apportoient des preuves de fait, on auroit peine à ne se pas rendre à leur autorité; mais leurs raisons sont foibles et ne prouvent rien, parce

qu'elles prouvent trop ; il n'est nullement croyable que Jésus-Christ ait choisi la difformité pour parvenir aux fins qu'il se proposoit. La laideur ne pouvoit donc être de son choix ; elle n'étoit pas non plus de nécessité, comme on l'a dit ci-devant.

« Saint Augustin et Saint Bernard ont loué la beauté et la laideur de Jésus-Christ à divers égards ; on peut rapporter leurs passages pour l'un et pour l'autre sens, parce que l'un et l'autre a sa vérité, et qu'on peut assurer que le Sauveur étoit beau, comparé à ceux qui ont des difformités naturelles ou accidentelles ; et qu'il ne l'étoit point, comparé à ces beautés mondaines et efféminées, que le siècle loue, et dont il fait ses idoles. L'Écriture d'une part loue sa beauté, et de l'autre elle dit qu'il fut sans éclat et sans beauté. Le Psalmiste dit qu'il est le plus beau des enfans des hommes, Isaïe dit qu'il a été méprisé, humilié et méconnu ; ce sont comme deux trompettes qui rendent des sons différens ; mais c'est pourtant le même esprit qui souffle dans l'une et dans l'autre, dit Saint Augustin (*Tract.* IX, *in epist.* 1 *Joan.*). *Illae sunt duae tibiae quasi diversè sonantes ; sed unus spiritus ambas inflat.* »

RECHERCHES

SUR LA PERSONNE

DE LA SAINTE VIERGE.

Imaginem pictoriis mixturis in tabula formavit Lucas, velut in speculo eam relinquens contuendam posteris.

EPIST. SYNOD. *trium Patriarcharum.*

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA PERSONNE

DE LA SAINTE VIERGE.

INTRODUCTION.

Après avoir parlé de la personne de Jésus-Christ, des descriptions que l'on en a données, de ses portraits, enfin de tout ce que la tradition et l'histoire nous ont transmis de plus curieux à cet égard, il est naturel de passer aux monumens du même genre, dont sa divine Mère, la très Sainte Vierge Marie, a été l'objet. On ne doit point séparer la Mère du Fils ; et la naissance miraculeuse du Sauveur a tellement rehaussé la grandeur et la gloire de Marie, que jamais on n'a fait difficulté de la placer au premier rang, c'est-à-dire au-dessus de toutes les créatures humaines, et de la regarder comme l'intermédiaire entre le ciel et la terre, entre Dieu et les hommes. Ne soyons donc point surpris si la plupart de ceux qui, dans les différens siècles, se sont occupés de renseignemens sur la personne de Jésus-Christ, n'ont point négligé

ce qui regarde la personne de la Sainte Vierge. Ce sont leurs différens écrits sur l'extérieur de Marie, sur sa beauté, sur ses portraits primitifs, ou du moins annoncés comme tels, que nous nous proposons de passer en revue. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui nous aura paru de plus essentiel. Mais nous répéterons ce que nous avons déjà dit en parlant des descriptions de la personne du Sauveur, c'est que, sans garantir l'authenticité des différens renseignemens par écrit qui nous sont parvenus sur la personne de Marie, nous sommes portés à croire que la plupart des détails sont basés sur la tradition, et par conséquent peuvent avoir quelque chose qui approche de la vérité. Quant aux portraits peints dont on attribue l'exécution soit à Saint Luc, soit à un miracle, soit à toute autre cause, nous en rapporterons l'histoire avec une scrupuleuse exactitude, telle que nous l'ont transmise les écrivains grecs; mais nous serons bien éloignés de faire le moindre reproche à ceux qui auroient quelque défiance sur la véracité de ces récits. Ces images doivent inspirer de la vénération sans doute, à cause de l'objet qu'elles représentent; mais elles ne peuvent exiger la foi sur la manière dont on prétend qu'elles ont été exécutées. Il règne tant d'incertitude, tant d'obscurité sur ces anciens monumens décrits long-

temps après l'époque de leur exécution présumée, qu'il nous semble qu'on peut y croire ou n'y pas croire avec une égale sûreté de conscience. Cependant leur histoire n'en est pas moins curieuse, et c'est ce qui nous la fait rapporter avec quelques détails.

Disons d'abord un mot sur la naissance de Marie; un passage de l'*Histoire romaine* des PP. Catrou et Rouillé, tom. XIX, pag. 326, nous fournira l'occasion d'examiner si ces historiens ont été bien exacts dans la date qu'ils assignent à cette auguste naissance.

«..... Peu de jours avant qu'Agrippa sortît « des ports de la Judée, disent-ils, venoit d'y « naître une fille qui, semblable à l'aurore, « annonçoit le plus beau jour. Marie, destinée « à être la mère du Verbe fait chair, avoit pris « naissance dans le bourg de Nazareth en Gali- « lée. Issue de parens presqu'inconnus, quoique « d'une illustre noblesse et du sang des anciens « rois, dès le moment qu'elle vit le jour elle « entra dans une carrière de gloire plus solide « et plus durable que celle d'Auguste et d'Hé- « rode dont elle étoit née la sujette. La fille « d'Anne et de Joachim étoit venue au monde « dans le mois de septembre, et Agrippa quitta « la Judée au mois d'octobre..... »

Les PP. Catrou et Rouillé placent cet événe-

ment important à l'an de Rome 738, le 34e de l'Empire, sous le consulat de Lucius Drusus Libo et de Lucius Calpurnius Piso, (parce qu'ils ont adopté le système des marbres capitolins ou des fastes, plutôt que celui de Varron qui est le plus suivi); or cette année 738 répond à l'an 15 avant l'ère vulgaire. Comme on ne fait aucun doute que Jésus-Christ ne soit né au moins quatre ans avant cette dernière ère, puisque Hérode, auteur du massacre des Innocens, est mort le 26 mars 750, et qu'on place la première année de l'ère vulgaire, après le 25 décembre de 753, il en résulteroit, d'après Catrou et Rouillé, que la Sainte Vierge seroit accouchée à l'âge de onze ans, ce qui n'est nullement présumable. Baronius fait naître Marie l'an 733 de Rome, vingt-un ans avant l'ère vulgaire, le 8 septembre, un samedi dès l'aube du jour. Quand Baronius auroit assisté aux couches de Sainte Anne, il seroit difficile qu'il nous donnât une date plus précise. Le Nain de Tillemont met la naissance de la Vierge à l'an 734 : cette opinion est la plus suivie. Cependant, d'après des recherches assez approfondies sur la chronologie des événemens de l'histoire évangélique, nous pensons que Marie a dû naître l'an 732.

Quant à la date de sa mort, elle est encore plus incertaine que celle de sa naissance. Les uns

prétendent qu'elle termina sa vie à Ephèse où elle avoit suivi Saint Jean avec Marie-Madelaine; d'autres pensent qu'elle mourut en Judée avant la dispersion des Apôtres. Eusèbe fixe cette mort à l'an 48 de l'ère vulgaire; ainsi, selon lui, la Sainte Vierge auroit vécu environ soixante-huit ans. Mais Nicéphore, *liv.* II, *c.* 21, dit formellement qu'elle a terminé ses jours l'an 5 du règne de Claude, c'est-à-dire l'an 798 de R., ou 45 de l'ère vulgaire. Alors, à supposer que la Sainte Vierge eût eu seize ans lorsque le Sauveur est venu au monde, elle auroit vécu soixante-un ans, ou soixante ans, si, comme le dit encore Nicéphore, elle est accouchée à quinze ans. Au reste rien n'est certain à cet égard, car il y en a qui pensent qu'elle a prolongé sa carrière jusqu'à soixante-douze ans, et d'autres à soixante-six, tel qu'Hippolyte de Thèbes, qui assure dans sa *Chronique*, que la Sainte Vierge accoucha à seize ans, et qu'elle est morte onze ans après Jésus-Christ. Pour nous, nous adoptons l'opinion des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui font naître le Sauveur le 25 décembre 748 de R., six avant l'ère vulgaire (1),

(1) Il nous sembloit qu'il y avoit une faute d'impression à la date qui commence la *Chronologie historique du Nouveau Testament*, dans l'*Art de vérifier les dates*, où il est dit : « L'an « 747 de la fondation de Rome, selon Varron, sous le consulat

et qui placent sa mort au 3 avril 786 de R., 33 de notre ère actuelle. Ainsi, à supposer que la Sainte Vierge soit accouchée à l'âge de seize ans, que Jésus ait été âgé de six ans à la première année de l'ère vulgaire, qu'il soit mort l'an 33 de cette ère, que la Sainte Vierge lui ait survécu onze ans, il s'ensuivra qu'elle a terminé sa carrière à l'âge de soixante-six ans. Au reste tout cela n'est que conjectural, et les opinions varient encore bien davantage sur les dates de la naissance et de la mort de Jésus-Christ (1).

« de C. Antistius Vetus, et Decimus Lælius Balbus, la 40e année « de l'ère Julienne,...... le 25 du mois de mars, l'Ange Gabriel « est envoyé, etc. » Nous pensions qu'au lieu de 747, il falloit 748; car les deux consuls cités appartiennent à cette dernière année, ainsi que la 40e année Julienne. Les fastes consulaires en font foi. De plus, nous trouvions, de la part des auteurs, une contradiction entre la date 747 qui est en tête de l'article, et la date 748 qu'ils mentionnent à la fin d'une note assez étendue où ils disent : « D'où il s'ensuit que Notre Seigneur naquit la 40e « année Julienne, l'an 748 de Rome. » Mais après y avoir réfléchi, nous avons reconnu qu'il n'y avoit ni faute typographique, ni contradiction dans la mention des années 747 et 748 de la fondation de Rome, appliquées à la 40e année Julienne. Rome a été fondée le 21 avril romain; ainsi ses années commençant au 21 avril, il est naturel que le 25 mars, jour de la conception du Sauveur dans le sein de Marie, précédant le 21 avril, appartienne à l'an 747 de la fondation de Rome, tandis que le 25 décembre de la même année, jour de la naissance du Sauveur, doit appartenir à l'année 748.

(1) Jamais dates n'ont été plus controversées. Ne pouvant entrer ici dans le détail de tous les systêmes qui ont eu lieu à cet égard, nous nous contenterons de dire, d'abord pour la naissance,

Quoique l'on n'ait aucune certitude sur la date et le lieu de la mort de la Sainte Vierge, on ne nous a pas moins transmis des détails sur ce qui s'est passé à ce mémorable événement. Jetons un coup d'œil rapide sur les écrivains qui en ont parlé.

Juvénal, patriarche de Jérusalem, écrivant à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie, assure que les Apôtres assistèrent aux funérailles de la Sainte Vierge, et que, trois jours après sa mort, le tombeau ayant été ou-

---

que l'incertitude de sa date flotte dans un espace de huit ans, d'après les principaux chronologistes dont nous allons rappeler les noms; ainsi Jésus-Christ est né

L'an 746 de R., 8 avant l'ère vulgaire, selon le P. Dominique Magnan.

747 — 7 selon Münter, évêque danois.

748 — 6 selon Kepler, Capelli, Heuschenius, le P. Pagi, Bollandus, Hardouin, Shelestrat, Argelati, La Nauze, et les auteurs de l'Art de vérifier les dates.

749 — 5 selon Decker, le P. Petau, le P. Pezron, Bucher, Usserius, Noris, Mezzabarba, Lancelot, Tillemont, Bianchini, Freret, Vaillant, Butler-Godescard, etc.

750 — 4 selon Sulpice-Sévère, Victor d'Aquitaine, Bede le Vénérable, Saint Irénée, Tertullien, Saint Jérôme, Julianus Pomerius, Thoynard, D. Calmet, le P. Tournemine, Lenglet-Dufresnois, etc.

751 — 3 selon Clément d'Alexandrie, Zonaras, Cassiodore, Marianus, Scot, Genebrard, Toletus, Salmeron, Serarius, Samerius, Gordo-

vert, on n'y trouva plus le corps, mais seulement les linceuls qui avoient servi à l'ensevelir, et que son tombeau répandoit une odeur délicieuse. Ecoutons Nicéphore, II, c. 23, qui rapporte plus en détail cette narration, d'après

---

nus, Sethus, Calvisius, Baronius, Torniel, Spond, Jos. Scaliger, Vossius, Marc Wesler, etc.

752 —— 2 selon Saint Epiphane, Paul Orose, Eusèbe, Nicéphore, Hermanus-Contractus, Massæus-Cameracenas, N. Copernic, Ger. Mercator, Ant. Magirus, Tycho-Brahé, Fr. Suarez, Ant. Ciaconius, Sigonius, Peterius, Ribera, Maldonat, Mariana, Miræus, Haræus, Plumoyën, Salian, Onuph. Panvini, Langius, etc.

753 —— 1 selon Denis-le-Petit, Joan. Lucidus, Pet. Pilatus, Rondet, etc.

754 —— 0 selon Paulus Middelburgensis, Petrus de Aliaco, Alexand. Scultetus, Bellarminus, Azor, etc.

Quant à la mort du Sauveur, elle est fixée à

L'an 779 de R., 26 de l'ère vulgaire, par M. de la Nauze.

782 —— 29 par Saint Clément d'Alexandrie, Jules Africain, Tertullien, Saint Augustin, Lactance, Sulpice Sévère, Paul Orose, Idace, Saint Prospère, les Tables de l'Eglise romaine, le P. Pezron, etc.

784 —— 31, par Decker, Plumoyën, etc.

786 —— 33, par Usserius, Langius, D. Calmet, Rondet, etc.

Un grand nombre d'autres auteurs ont émis des opinions différentes sur l'année de la mort du Sauveur ; il seroit trop long de les détailler ici.

Juvénal. Il dit positivement : « *Juvenalis, Hierosolymorum episcopus, magnus sanè divinoque afflatus numine vir, ex vetustâ traditione acceptam, rem hanc sic gestam, scriptis suis cum fide confirmat. Dicit enim, totum triduùm apostolos ad monumentum id, divinorum hymnorum carmina audientes, perseverasse. Accidit autem rursum, ut Thomas ab eis abesset : videlicet ut nota perspectaque divae genitricis fieret assumptio, itidem ut antea filii ejus, pro eo atque decebat, post diem tertium resurrectio : ingenti afficiebatur dolore, neque quieto animo esse poterat Thomas, quippe qui tanti boni non fuisset particeps. Sacer autem ille chorus, iniquum esse judicans, si ille quoque divinum virginis matris corpus non spectaret atque complecteretur, aperiri monumentum jubet. Quod quidem ubi ita est factum, desideratum illud corpus non comparuit. Sepulchralia tantum lintea ritè composita loco suo manebant : itidem ut filii quoque ejus in sepulchro relicta. Quae et ipse, et qui cum eo aderant, cum veneratione exosculati, incredibilique voluptate, odorisque suavitate repleti, sepulchrum quidem ad pristinum conformant modum : miraculum autem ipsum quasi per manus sub-*

inde posteris traditum, ad nos quoque transmiserunt.

Saint Jean Damascene rapporte le même événement, et il ajoute que les Apôtres pensèrent que Jésus-Christ ne vouloit pas que le corps qui avoit servi à son incarnation, fût sujet à la corruption.

Saint Epiphane paroît douter que la Sainte Vierge ait été sujette à la loi générale de la nature humaine, c'est-à-dire à la mort : *Adversus Antidicomarianitas, non se posse affirmare et dicere scribit, de genitrice Dei, vel quod immortalis permanserit, vel quod vitam morte commutarit.*

On a fait une remarque très judicieuse qui sembleroit confirmer l'assomption de la Sainte Vierge : « C'est que ni les Latins, ni les Grecs « mêmes si avides de nouveautés, si tendres « à la persuasion en fait de reliques, de rela« tions et de légendes ; aucun peuple en un mot, « aucune ville, aucune église ne se sont jamais « vantés de posséder la dépouille mortelle de la « Sainte Vierge, ni aucune partie de son corps. « Aussi, sans prescrire la croyance de l'assomp« tion corporelle de Marie dans le ciel, l'Eglise « fait assez entendre le sentiment vers lequel « elle incline. » GODESCARD, *tom.* XIV, *p.* 449).

Arrivons maintenant au principal objet de nos

recherches, c'est-à-dire à ce qui regarde la personne de la Sainte Vierge et les portraits que l'on prétend avoir été exécutés de son vivant. L'obscurité, ou disons mieux, la retraite dans laquelle Marie passoit ses jours, est sans doute cause que les renseignemens sur sa personne sont moins nombreux que ceux qui existent sur la personne de Jésus-Christ; ils n'en sont pas moins très intéressans; et leur rareté fait que nous les avons recueillis avec plus de soin.

I° DE LA PERSONNE ET DES HABITUDES DE LA SAINTE VIERGE.

La description de la personne de la Sainte Vierge avec quelques détails sur ses habitudes et sa vie ordinaire, se trouve dans Nicéphore, (*Histoire ecclésiastique*, liv. II, c. 23). Il l'a empruntée à Saint Épiphane. Donnons d'abord la version latine d'après le grec, et nous la ferons suivre de la traduction française.

«FORMA ET MORES VIRGINIS MARIAE. = *Mores autem sanctissimae Virginis, formaeque et staturae ejus modus, talis, ut inquit Epiphanius, fuit. Erat in rebus omnibus honesta et gravis, pauca admodum eaque necessaria loquens, ad audiendum facilis, et perquàm affabilis, honorem suum et venerationem omnibus exhibens : staturâ mediocri; quam-*

vis sint, qui eam aliquantulum mediocrem longitudinem excessisse dicant. Decenti dicendi libertate adversus homines omnes usa est, sine risu, sine perturbatione, et sine iracundiâ maximè. Colore fuit triticum referente, capillo flavo, oculis acribus, subflavas, et tanquam oleae colore pupillas in eis habens. Supercilia ei erant inflexa et decenter nigra : nasus longior, labia florida, et verborum suavitate plena : facies non rotunda et acuta, sed aliquanto longior, manus simul et digiti longiores. Erat denique fastus omnis expers, simplex, minimèque vultum fingens, nihil mollitiei secum trahens, sed humilitatem praecellentem colens : vestimentis, quae ipsa gestavit, coloris nativi contenta fuit. Id quod etiamnum sanctum capitis ejus velamen ostendit. Et, ut paucis dicam, in rebus ejus omnibus multa divinitùs inerat gratia. »

Traduction littérale.

« Portrait de la très Sainte Vierge au « physique et au moral. = Voici, d'après Saint « Epiphane, le tableau de la personne de la très « Sainte Vierge, soit au moral, soit au physi- « que. La gravité et la plus grande décence ré- « gnoient dans toutes ses actions; elle parloit « peu, mais toujours à propos. Elle étoit d'un

« accès facile et écoutoit patiemment ce qu'on « avoit à lui dire. Toujours affable, elle étoit « honorée et respectée de chacun. Sa taille étoit « moyenne, cependant quelques-uns pensent « qu'elle étoit au-dessus de la moyenne. Dans « ses conversations avec tout le monde régnoit « une liberté décente, mais jamais de plaisan- « terie, ni de propos qui pussent causer le « moindre trouble et encore moins ressentir « l'emportement. Elle avoit le teint couleur de « froment (1), les cheveux blonds, les yeux vifs,

---

(1) On a presque toujours appliqué au teint de la Sainte Vierge, les paroles allégoriques du CANTIQUE DES CANTIQUES (1, 4) : *nigra sum, sed formosa;* et d'après cela on a conjecturé que son teint étoit brun, ce qui est encore plus présumable d'après le climat sous lequel elle vivoit. C'est bien ce que Barlette, prédicateur si original, donne à entendre dans l'un de ses sermons (*Venetiis*, 1510, *in*-8° de 202 feuillets; voy. *Sabbatum quintum*, f. 137); il y parle ainsi du teint de Marie : « *Fuit nigra aliquantulum, et hoc « triplici ratione : primò, ratione complexionis, quia Judæi « tendunt in brunedinem quandam, et ipsa fuit Judæa. Se- « cundò, testificationis, quia Lucas qui tres fecit imagines, « unam Romæ, aliam Loreto, aliam Bononiæ; sunt brunæ. Tertiò, « assimilationis : filius matri communiter assimilatur, et è con- « verso ; sed Christi facies fuit bruna*, etc. » Nous prions le lecteur de faire la part du siècle où de pareilles choses se débitoient en chaire. Il en est de même de ce qu'un bon vieux père jésuite du XVIIe siècle, qui a long-temps résidé à Dijon, nommé Blandin, dit au sujet du *nigra sum sed formosa*, dans un sermon prêché à Saint-Philibert : « Ce *nigra sum*, mes chers auditeurs, ne doit « pas être pris à la lettre; non, la Sainte Vierge n'étoit pas « noire ; le verset suivant, où elle est appelée *fusca*, fait voir « qu'elle n'étoit que *brunette*, etc. »

« la prunelle tirant sur le jaune et à-peu-près de « la couleur d'une olive, les sourcils d'un beau « noir et bien arqués; le nez assez long (1), « les lèvres vermeilles et dont il ne sortoit que « des paroles pleines de suavité. Sa figure n'étoit « ni ronde ni alongée, mais un peu ovale; elle « avoit les mains et les doigts longs. Elle étoit « ennemie de tout faste, simple dans ses ma- « nières, ne s'occupant nullement de faire res- « sortir les grâces de son visage, n'ayant rien « de ce qui tient à la mollesse, mais agissant en « tout avec la plus grande humilité; les habits « qu'elle portoit étoient de la couleur naturelle « de la laine; c'est ce que prouve le saint voile « dont elle se couvroit la tête et que l'on possè- « de encore maintenant (2). En un mot, une

---

(1) Le P. Théophile Raynaud, dans son Traité, *Laus brevitatis*, passe en revue une grande quantité de nez; celui de la Sainte Vierge n'y est point oublié; selon lui, il étoit long et aquilin, comme l'a représenté Saint Luc; ce qui est, dit-il, une marque de dignité; et comme Jésus-Christ ressembloit parfaitement à sa mère, l'auteur conclut qu'il devoit avoir un grand nez. Nous avons vu précédemment que Saint Pierre et Saint Paul avoient également le nez long.

(2) Nous verrons par la suite que l'impératrice Pulchérie possédoit la ceinture de la Sainte Vierge; il est ici question de son voile. Aix-la-Chapelle se flatte de posséder encore à ce moment sa robe, (ainsi que les langes qui enveloppoient Jésus à sa naissance, etc.). Ces reliques ne se montrent au peuple que tous les sept ans. Il existe sans doute encore beaucoup d'autres objets que l'on prétend avoir appartenu à la Sainte Vierge. « On sait, dit

« grâce infinie répandoit un éclat divin sur « toutes ses actions. »

Nous ne connoissons point de description de la personne et des habitudes de la Sainte Vierge, qui soit plus détaillée que celle que vient de nous fournir Nicéphore ; c'est un tableau où tout est d'une admirable simplicité. La partie morale sur-tout offre un être angélique, une femme accomplie et bien digne, par sa sagesse innée et ses vertus pratiques, des hautes destinées auxquelles Dieu l'a appelée.

Cependant il nous est encore tombé sous la main une description de la personne de la Sainte Vierge, qui, sans être absolument pareille à celle que nous venons de donner, car elle offre

---

Baillet, *Vies des Saints*, Paris, 1704, 4 vol. in-fol., 15 août, pag. 207, combien il s'est trouvé de facilité à multiplier les reliques de la Sainte Vierge. En des endroits on a produit sa *robe*, sa *ceinture*, son *voile*, son *écharpe*, et son *manteau*; en d'autres on a fait voir sa *bague*, ou *l'anneau* dont Joseph l'épousa, des *fuseaux* même dont elle filoit, des *lacets*, des *peignes*, des *gants*, des *souliers*, et d'autres *chaussures*, des *chemises* même, et d'autres petits meubles qu'on disoit avoir été à son usage, et dont nous n'oserions parler avec autant d'assurance que l'on en fait paroître à les montrer, etc. » Ensuite Baillet s'étend au long sur l'histoire de la robe, de la ceinture, du voile, du soulier, des chemises et de l'anneau de la Sainte Vierge, que l'on croit posséder dans différens endroits. Le berceau du Sauveur se voit dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome, etc., etc. Tout cela inspire une louable vénération aux Fidèles; mais nous ne pensons pas que la foi y soit intéressée.

quelques détails un peu différens, s'en rapproche pour l'ensemble, et offre un modèle de perfections morales en harmonie avec un physique propre à les faire ressortir. Nous ignorons de quels auteurs est tirée cette description ; on dit seulement qu'ils sont aussi anciens que célèbres ; ce qui prouveroit que plusieurs personnes ont réuni dans un seul cadre les différens traits que la tradition leur a fournis. Quoi qu'il en soit, voici cette description qui sans doute n'est qu'une traduction de ce qu'on a puisé dans des relations fort anciennes.

« La très Sainte Vierge Marie, mère de « Dieu, étoit d'une taille moyenne. Son visage « ovale présentoit les traits les plus fins et les « plus gracieux. Elle avoit le teint clair, tirant « un peu sur le brun ; le front large ; les sourcils « en arc ; les yeux bleus et brillans ; le nez et la « bouche parfaitement proportionnés. Ses lè« vres étoient vermeilles et fleuries ; son menton « d'une forme très agréable ; ses cheveux entre le « blond doré et le châtain ; ses mains déliées et « délicates. Ses habits de laine de couleur cen« drée ; son port majestueux ; sa démarche grave ; « son regard doux et serein ; sa voix sonore ; « ses paroles circonspectes et de la plus haute « sagesse. Son air plein d'affabilité, de candeur, « de modestie et de pudeur, inspiroit l'amour

« de la virginité. Elle captivoit les cœurs, pro-
« duisant en eux tout-à-la-fois des pensées di-
« vines avec des sentimens d'humilité, de joie,
« de tendresse, de respect et d'admiration. En
« la voyant, on ne pouvoit s'empêcher de la
« louer, de la bénir, d'exalter la grandeur de
« ses perfections. Elle causoit dans tous ceux
« qui la regardoient et l'entendoient des effets
« merveilleux qui les portoient au bien et au
« désir de plaire à Dieu. Enfin tous les dons de
« la nature et de la grâce qui brilloient en elle,
« la rendoient si belle et si ressemblante à son
« Fils, que Saint Denis l'Aréopagite qui la vit,
« nous assure que s'il n'eût été éclairé des lu-
« mières de la foi, il l'auroit prise pour une
« divinité.

« Vénérons, admirons, aimons, imitons. »

Il est certain que, quand même de pareilles descriptions n'auroient pas dans leur véracité tous les caractères d'une exactitude rigoureuse, elles n'en seroient pas moins bien faites pour occuper agréablement l'esprit du vrai Chrétien, toucher son cœur, et le porter à l'édification.

Mais nous remarquons que Nicéphore et les auteurs de la dernière description ne parlent point de l'état de la Sainte Vierge ; le P. Pezron nous en dit un mot dans son *Histoire évangélique*, tom. 1, p. 295. Il nous annonce d'a-

bord que Saint Joseph exerçoit le métier de charpentier, comme l'assurent Saint Justin martyr, Saint Ambroise, et plusieurs autres SS. Pères (1). Puis il nous dit que Jésus, *subditus*

---

(1) Saint Joseph est simplement nommé *faber* dans l'Evangile (MATTH., XIII, 55; MARC, VI, 3); mais il est généralement reconnu qu'il a été charpentier et non serrurier ou maréchal, comme le prétendent quelques-uns. Le *Protévangile* de Saint Jacques, II, 9, dit expressément qu'il bâtissoit des maisons, et que quand on eut sonné la trompette sacrée pour inviter tous les veufs d'Israël à venir au temple, ayant chacun une verge à la main, Joseph quitta sa hache et y accourut. *L'Evangile de l'enfance* (apocryphe comme le précédent), nous apprend, II, 38, que le Sauveur alloit avec Saint Joseph son père, par la ville, où on l'appeloit pour faire des coffres, des cribles, des portes. Sans nous arrêter à ces foibles témoignages qui, cependant, par leur ancienneté, corroborent la tradition, nous dirons, (pour confirmer la relation du P. Pezron), que Saint Justin, martyr, *Dialog. cum Tryphone*, rapporte que J. C. aidoit son père à faire des jougs et des charrues; et même Godescard, tom. XIV, p. 436, *Vie de la Sainte Vierge*, dit : « Un auteur fort ancien assure que « de son temps on montroit des jougs que le Sauveur avoit fa« briqués de ses mains. » Saint Ambroise, *in Luc.*, lib. III, 2, rapporte que Saint Joseph travailloit à abattre et à tailler des arbres, à bâtir des maisons et à faire d'autres ouvrages de ce genre; mais qu'en même temps il se servoit des outils de serrurier et de maréchal. En effet, comment être charpentier sans se servir d'outils en fer ? Tout l'Orient, d'après la tradition, reconnoît Saint Joseph pour charpentier. Mahomet lui-même dit que Joseph a travaillé comme charpentier dans le temple du Seigneur. Cette opinion a prévalu sur celle de Saint Hilaire, qui dit : *in Matth.*, XIII, 55; *Jesus fabri erat filius ferrum igne vincentis*; sur celle de Hugues le cardinal, qui fait Saint Joseph, orfèvre, et sur celle des Bollandistes et de Cornelius à Lapide, qui le font maçon.

illis (à Joseph et à Marie) jusqu'au temps de son saint ministère, embrassa le même métier. (V. S. Marc, vi, 3 : *Nonne hic est faber, filius Mariae?*) Enfin, arrivant à la Sainte Vierge, il s'exprime ainsi : « Marie n'a pas manqué d'imiter la condition humble de son Fils et de son époux ; elle a gagné sa vie par les travaux de ses mains, s'appliquant à coudre et à filer, ou à d'autres semblables ouvrages. C'est pour cela que Celse (au second siècle) reprochoit aux Chrétiens contre lesquels il écrivoit, que Marie étoit une femme qui avoit vécu du travail de ses mains, *mulierem victum manu quaerentem.* En effet Tertullien, parlant de Jésus-Christ, dit qu'il étoit fils d'un charpentier et d'une femme qui gagnoit sa vie à travailler, *fabri aut quaestuariae filius.* Après cela, ajoute le P. Pezron, que ceux qui sont dans un état bas et méprisable comme Jésus et Marie ne rougissent point ; ce sera un jour le sujet de leur élévation et de leur gloire. Au contraire, que ceux qui sont riches et puissans selon le monde, et qui s'enflent vainement de leur grandeur et de leur élévation, craignent d'être un jour puissamment abaissés par ce Dieu pauvre et humble qu'ils ont tant méprisé. »

Dans la *Vie de la Sainte Vierge,* qui termine le xive volume de la *Vie des Saints* de

Butler-Godescard, il est dit, p. 441 : « Ne cherchons point dans l'Évangile de grands détails sur la vie de la Sainte Vierge. Garder le silence et la retraite; sous le voile d'une vie commune, au milieu des occupations du ménage, conserver la présence de Dieu; repasser incessamment dans son cœur les paroles et les œuvres de son divin Fils : telle étoit la part qu'elle avoit choisie. »

« S'il m'en souvient bien, dit Saint Bernard, « nous ne trouvons dans tout le texte des quatre « évangiles que quatre paroles de la Sainte « Vierge : la première à l'ange, et seulement « après que cet envoyé céleste lui eût déjà adressé « deux fois la parole; la seconde à Élisabeth, « lorsqu'au son de la voix de Marie Jean tressaillit « de joie dans le sein de sa mère, et qu'en ré- « ponse aux louanges de celle-ci, l'humble « Vierge prononça un cantique à la gloire du « Seigneur; la troisième à son Fils, à l'âge de « douze ans, pour lui représenter la douleur « dont elle-même et son père avoient été péné- « trés en le cherchant; la quatrième aux noces « de Cana, d'abord à son Fils, ensuite aux ser- « viteurs, pour leur recommander de faire tout « ce que son Fils leur diroit. » Après cela, l'Écriture ne fait plus mention de la Sainte Vierge que dans trois occasions : 1° lorsque quelqu'un dit à Jésus : « Voici votre mère et vos frères qui sont de-

« hors et qui vous demandent.» (S. Matth. xii, 47; S. Marc. iii, 32; S. Luc. viii, 20); 2° à la passion, lorsqu'elle se rendit au pied de la croix, et que le Sauveur lui adressa la parole. S. Jean, (xix, 25 et 26) dit: «La mère de Jésus et la sœur « de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et « Marie-Madelaine se tenoient auprès de sa « croix, etc.;» 3° après l'ascension. Voy. les *Actes des Apôtres* (1, 13 et 14), où il est dit: « Les « Disciples étant entrés dans une maison, mon- « tèrent dans une chambre haute où demeu- « roient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, « Barthelemi, Matthieu, Jacques fils d'Alphée, « Simon appelé le Zélé, et Jude frère de Jac- « ques, qui persévéroient tous dans un même « esprit avec les femmes et Marie, mère de Jésus, « et ses frères.» Dès-lors il n'est plus question de la Sainte Vierge, et l'on ignore la date et le lieu de sa mort dont les *Actes* et les *Epîtres* ne font nulle mention. Nous dirons donc avec l'auteur de sa vie précédemment cité: « Respectons le « voile qu'il a plu à Dieu de jeter et sur la vie « et sur la mort de la mère du Seigneur. Le Ciel « seul est digne de connoître et de posséder ce tré- « sor de sainteté caché aux regards des mortels.»

Passons maintenant aux portraits de la Vierge Marie que l'on prétend avoir été exécutés de son vivant.

II° DES PORTRAITS DE LA SAINTE VIERGE.

La tradition et les auteurs ecclésiastiques, qui n'ont écrit que d'après ce qu'elle leur a transmis, ont constamment regardé Saint Luc comme l'auteur des portraits de la Vierge Marie exécutés lorsqu'elle étoit encore avec les apôtres. Saint Luc étoit non-seulement bon écrivain, ainsi que le prouvent son Évangile et les Actes des Apôtres, mais il étoit encore médecin, qualité que lui donne S. Paul (*ad Coloss.* IV, 14), et de plus bon peintre, ainsi que l'attestent plusieurs écrivains, parmi lesquels on distingue Théodore le lecteur, qui vivoit en 518 (1), Nicéphore

(1) Cependant l'auteur de la *Préface sur l'Evangile de S. Luc*, dans la *Bible de de Vence*, 4e édition, 1822, 25 *vol. in*-8°, tom. XXI, pag. 2, dit, en parlant de S. Luc : « Sa qualité de peintre « n'est marquée dans aucun ancien avant Nicéphore. On ne sait « ce qui a pu lui faire donner cette qualité, si ce n'est le soin « qu'il a pris de peindre dans son Evangile même le portrait de « Jésus-Christ, en relevant et faisant remarquer plusieurs traits, « plusieurs circonstances dont S. Matthieu et S. Marc n'avoient « point parlé. » Malgré cette assertion, nous persistons à croire que S. Luc a été qualifié de peintre par des auteurs antérieurs à Nicéphore, qui certainement ne l'a mentionné comme tel que d'après les renseignemens que lui auront fournis d'anciens écrivains étayés de la tradition, et entre autres Théodore le lecteur. Baillet, qu'on ne taxera certainement pas d'une aveugle crédulité dans ses *Vies des Saints*, s'exprime ainsi, à l'article consacré à la fête de la Sainte Vierge, au 15 août : « Ce que l'on dit de l'image de « la Sainte Vierge peinte par Saint Luc, et envoyée de Jérusa- « lem, ou à un Théophile que nous ne connoissons que par Saint

Calliste (1), etc. Nous ne le considérons ici que comme peintre. On assure qu'il a laissé plusieurs portraits du Sauveur, de la Sainte Vierge, de Saint Paul et de Saint Pierre. Nous ne parlerons que de ceux de la Sainte Vierge.

Avant d'entrer dans quelques détails à ce sujet,

« Germain, patriarche de Constantinople (*Vit. S. Steph. jun.* « *pag.* 413, *edit. Jac. Loppin*), ou à l'impératrice Pulchérie, « vers le milieu du v[e] siècle, ne seroit pas de grande considéra- « tion, si nous ne l'avions appris que par le canal d'un Nicéphore « ou d'autres témoins aussi éloignés que lui du temps de cette « princesse. Mais nous le trouvons aussi marqué dans l'histoire de « Théodore le lecteur qui vivoit au vi[e] siècle (*liv.* 1, *pag.* 551). « Son autorité peut nous suffire pour nous persuader de la vérité « d'un fait arrivé peu de temps avant lui, et dont il trouvoit en- « core les preuves dans l'église de Constantinople. » Il est vrai que Baillet ajoute : « Cette autorité de Théodore peut s'étendre « jusqu'à nous faire croire que Pulchérie reçut une image de la « Vierge que l'on attribuoit à Saint Luc; mais elle n'a point la « force de nous convaincre que l'ouvrage fût véritablement de la « main de ce Saint, parce qu'elle n'est soutenue ni de celle « d'Eusèbe, ni de celle d'aucun autre auteur dans les anciens, « sans le secours desquels il ne pouvoit arriver à la connoissance « de ce qui les avoit précédés. » Cependant il falloit bien que Théodore l'eût appris de quelqu'un.

Voyez plus bas pag. 162, une note dans laquelle l'auteur de la *Préface sur l'Évangile de Saint Luc*, que nous venons de citer avant Baillet, prouve que S. Luc a dû connoître particulièrement la Sainte Vierge.

(1) Voici ce que dit de notre Evangéliste cet historien, *liv.* II, 43 : *Lucas autem Antiochiæ, quæ in Cœlesyria est, ortus, arte quidem medicus, sed et pingendi peritissimus, Thebis, quæ urbs septem habuit portas, ad Paulum venit;*..... et un peu plus bas : *Fertur is quoque primus, Christi et quæ eum ita ut Deum decebat genuit, matris, atque principum apostolorum effigiem*

nous devons faire mention d'un portrait de Marie aussi ancien que ceux que l'on attribue à Saint Luc, et qui n'auroit point été exécuté par lui, mais bien par la puissance divine, *imago non manufacta*, et qui s'est trouvé, dit-on, peint d'une manière miraculeuse et indélébile sur une colonne de l'Église que les SS. apôtres Pierre et Jean ont bâtie à Lidda ou Diospolis, en l'honneur de la Sainte Vierge. Nous ne dissimulons point que cette relation qui provient des Grecs, et qui par conséquent est marquée au coin de cette imagination orientale si vive et si amie du merveilleux, n'inspirera pas maintenant toute la

---

pingendi arte adumbrasse : unde in omnem deinde habitabilem orbem tam venerandum et pretiosum opus est illatum.

M. de La Borde, dans son *Essai chronologique sur l'histoire de plus de quatre-vingts peuples*, fait naître Saint Luc trois ans avant Jésus-Christ; il donne les conjectures suivantes sur cet historien sacré : « Naissance de Saint Luc, évangéliste, Syrien né à « Antioche, et médecin de profession. On croit qu'il étoit parent « de Saint Paul. Saint Grégoire-le-Grand pense que Saint Luc et « Cléophas étoient les deux disciples que Jésus-Christ joignit en « chemin pour aller avec eux à Emmaüs après sa résurrection.

« Il fut le compagnon des voyages et de la prédication de Saint « Paul, et mourut à quatre-vingt-quatre ans; mais on ne sait où « ni de quelle manière. Il ne faut pas le confondre avec un Saint « Luc dont on montre de prétendus portraits de la Sainte Vierge. »

Nous ignorons où M. de La Borde a puisé ce dernier renseignement qui admet deux personnes distinctes sous le nom de S. Luc; cependant tous les auteurs anciens, tous les manuscrits grecs et latins, d'accord avec la tradition, ont toujours vu dans Saint Luc, celui auquel on attribue les portraits de la Sainte Vierge.

confiance que son auteur a sans doute trouvée chez ses contemporains; mais nous nous reprocherions de l'omettre dans un opuscule destiné à faire connoître tout ce qui regarde les portraits de la Sainte Vierge. Voici notre autorité.

Dans le VIIIe volume de Lambecius, renfermant la notice des manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de Vienne, dont nous avons déjà eu occasion de parler (V. ci-dessus p. 51); on trouve, *col.* 682, la notice du XXXIe manuscrit, contenant différens traités dont le treizième, *col.* 691, composé de quinze feuillets à deux colonnes, est ainsi annoncé et analysé par Lambecius.

« *Anonymi alicujus incerti autoris Commentarius historicus de imagine beatissimae Virginis Deiparae, quam S. Germanus patriarcha constantinopolitanus in sacro suo itinere hierosolymitano ex ejusdem Sanctissimae Virginis archetypa imagine non manufacta, columnae templi, à sanctis apostolis Petro et Joanne Lyddae sive Diospoli in Palæstinâ in honorem ipsius adhuc superstitis extructi, vivis coloribus divinitùs impressa, curavit in tabula quadam depingi: quaeque circa finem imperii Leonis Isaurici, cùm à supra laudato S. Germano, jam morti vicino, ob persecutionem iconomachicam alto mari imposita esset, miraculo prorsus*

stupendo Constantinopoli Romam transnatans, pervenit ad papam Gregorium tertium; et similiter post integros centum annos, cùm supra memorata persecutio cessasset, sub imperatrice Theodora, imp. Theophili vidua, eodem miraculoso transnatationis modo ultro ac sponte suâ remigravit Româ Constantinopolim; ideoque ibi, in celeberrimo Chalcopratiano collocata, et ROMEÏA *sive* ROMANA *cognominata, summam venerationem et solemnem memoriae reditûs sui celebrationem quotannis die octavo septembris promeruit.* »

Traduction littérale.

« Commentaire historique d'un auteur anonyme sur un portrait de la bienheureuse « Vierge, mère de Dieu, que Saint Germain, « patriarche de Constantinople (1), lors de son « saint voyage à Jérusalem, fit peindre, d'après « le tableau original, rendu avec les plus vives « couleurs sans qu'aucun peintre y eût mis la « main (2), sur une colonne de l'église bâtie

(1) Saint Germain passa de l'évêché de Cyzique au patriarchat de Constantinople l'an 714. Ayant soutenu le culte des images, il abdiqua vers 730, et en outre fut déposé par l'impie Léon l'Isaurique. Il mourut en 740.

(2) Il faudroit donc que ce portrait eût été imprimé miraculeusement sur cette colonne, car l'expression *non manufacta* signifie bien *à Deo picta*. On prétend, et ce sont toujours les Grecs,

« par les SS. apôtres Pierre et Jean, à Lydda ou
« Diospolis, en l'honneur de la Sainte Vierge
« qui vivoit encore (1). Ledit St. Germain, peu
« avant sa mort, ayant porté ce portrait (la
« copie) en pleine mer pour le mettre à l'abri
« de la persécution des Iconomaques vers la fin

---

que Julien l'apostat fit tout son possible pour effacer cette image et la détruire, mais qu'il ne put en venir à bout. Toutes ces relations miraculeuses ne seroient-elles pas la suite de la terrible guerre qui eut lieu entre les partisans des images et les Iconomaques?

(1) Cette érection d'une église en l'honneur de la Vierge et de son vivant par les Apôtres Saint Pierre et Saint Jean, nous paroît un fait plus qu'apocryphe. Les Apôtres pouvoient bien fonder des églises, c'est-à-dire établir et constituer des réunions de Chrétiens; mais bâtir un temple en l'honneur de la Vierge encore vivante, cela eût trop ressemblé à ce que les païens faisoient pour leurs empereurs et impératrices. On peut donc ne pas croire à cette érection d'un temple matériel de la part des Apôtres. Il en est sans doute de même d'une autre église qu'une ancienne tradition dit avoir été bâtie tout près de Lydda par Enée, ce paralytique guéri par Saint Pierre (*Act. Apost.* IX). On rapporte qu'une contestation s'étant élevée entre les Chrétiens et les Juifs et Ethniques qui vouloient s'emparer de ce saint lieu, tout-à-coup l'image de la Vierge y apparut et donna gain de cause aux Chrétiens. Quelle confiance méritent de pareils récits!

Nous pensons qu'il n'y a guère eu d'autres églises fondées en Asie du temps des Apôtres, que les sept primitives dont parle Saint Jean dans son Apocalypse, I, 11, et qui sont celles d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, et de Laodicée; et encore ajouterons-nous que ces églises étoient sans doute plutôt des réunions de Chrétiens, sous des pasteurs qui leur étoient particuliers, que des édifices pour les contenir.

« du règne de Léon l'Isaurique (1), il arriva que
« cette image se confia d'elle-même aux flots
« par un miracle étonnant, et se rendit en na-
« geant, de Constantinople à Rome, auprès du
« pape Grégoire III (2). Puis, après cent ans ré-
« volus (3), lorsque la persécution des Icono-
« maques cessa sous l'impératrice Théodora,
« veuve de l'empereur Théophile, cette même
« image revint toujours miraculeusement sur
« les flots, de Rome à Constantinople. C'est
« pourquoi l'on célèbre très solennellement, le
« 8 septembre de chaque année, le retour de
« cette image surnommée la ROMÉIA ou la

(1) Léon l'Isaurique parvint à l'empire le 25 mars 717. Il fut très cruel. N'ayant pu faire partager sa fureur contre les images, aux gens de lettres chargés du soin de la bibliothèque publique à Constantinople, il les fit enfermer dans cette bibliothèque entourée de bois sec et de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, périrent dans cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et Grégoire III. Il équipa une flotte pour se venger du Pape. Mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et il mourut peu de temps après, le 18 juin 741.

(2) Grégoire III fut élu le 16 février 731; il est mort le 28 novembre 741.

(3) C'est-à-dire depuis l'an 740 jusqu'à l'an 842; l'empereur Théophile mourut le 20 ou le 30 janvier de cette dernière année. L'empereur Michel, surnommé Méthyste ou le Buveur, succéda à son père, sous la tutèle de Théodora sa mère, qui, avec Méthodus, patriarche de Constantinople, remplaçant le patriarche Jean hérétique, rétablit le culte des images qui dès-lors a toujours subsisté.

« Romaine, et qui est placée dans la superbe
« église de Marie, dite la Chalcopratienne. »

On voit que l'original de cette image, qui tient tant du merveilleux, n'a point été fait par Saint Luc, et que la copie exécutée par ordre de Saint Germain, et dont les voyages maritimes ne sont pas moins merveilleux, date d'à-peu-près 720. Il est présumable que par la suite des temps elle aura été transportée de nouveau de Constantinople à Rome.

On a beaucoup parlé du fameux portrait de la Sainte Vierge, connu sous le nom de Notre Dame d'Edesse, si renommé dans l'antiquité ecclésiastique, et ainsi nommé parce qu'il étoit d'abord dans l'église de cette ville en Mésopotamie. Il n'a point été fait par Saint Luc. Quoiqu'on lui donne une origine miraculeuse, n'étant pas peint, assure-t-on, de main d'homme, il ne doit pas être confondu avec le précédent; et nous pensons que ce pourroit bien être celui dont nous avons dit ci-devant un mot, *pag.* 50. Si cela est, ce portrait de Marie seroit le plus ancien de tous. Quoi qu'il en soit, cette *Notre-Dame d'Edesse* est ce portrait que Codin soutient avoir été transporté à Constantinople par ordre de Constantin-le-Grand, pour être déposé dans une église qu'il avoit bâtie. Mais on croit bien que ce Codin, historien du XVe

siècle, aura confondu, dans son récit hasardé, Constantin-le-Grand du IVe siècle, avec Constantin Porphyrogenète du Xe. Au reste, on a vu plusieurs autres portraits, ayant des prétentions à une origine aussi ancienne; l'un dans une église près de Cyzique, l'autre à Thessalonique, et d'autres encore ailleurs. Il y a même des écrivains qui soutiennent que le véritable a été transporté, non pas à Constantinople, mais directement d'Edesse à Rome, où il est encore aujourd'hui et où on l'honore le 2 juin, anniversaire de sa translation. On voit combien toutes ces narrations doivent inspirer peu de confiance, sur-tout si l'on y ajoute un prétendu colloque entre Saint Alexis et cette image que l'on fait parler.

Revenons aux portraits de la Sainte Vierge faits par Saint Luc (1). L'auteur anonyme du

---

(1) Il est très présumable que S. Luc a connu particulièrement la Sainte Vierge. Voici ce qu'en dit l'auteur de la *Préface sur l'Évangile de S. Luc*, que nous avons cité dans une note précédente (*pag.* 154) :

« Les particularités de la vie de la Sainte Vierge et de l'enfance « de Jésus-Christ, que S. Luc nous a conservées; le cantique de « Marie, et les réponses qu'elle fit à l'Ange; le détail de son « voyage vers Elisabeth et Zacharie, et ce que l'Evangéliste re- « marque qu'à mesure qu'il arrivoit quelque chose de nouveau « au Sauveur, elle conservoit tout cela dans son cœur; toutes « ces choses ont fait croire que S. Luc avoit connu particuliè- « rement la Sainte Vierge et appris de sa bouche plusieurs cir-

Commentaire historique que nous venons de citer, n'a pas manqué d'en parler. Il est aussi prolixe que crédule.

Il commence par raconter qu'après l'ascension du Sauveur, la Vierge Marie se retira chez les apôtres Saint Pierre et Saint Jean, chez l'un comme étant la base, le fondement de l'Eglise de son Fils Jésus-Christ, *tanquam fondamentum Filii sui Christi ecclesiae;* et chez l'autre, comme étant son fils selon la grâce, et celui auquel Jésus-Christ sur la croix l'avoit particulièrement recommandée, *tanquam filium suum secundum gratiam, et cui specialiter à Christo moribundo commendata esset.* Ensuite il annonce que peu de temps après, Saint Luc, l'Evangéliste, fit le portrait de la bienheureuse Vierge mère de Dieu, et que le lui ayant

---

« constances de sa vie et de celle de Jésus-Christ. Il rapporte beau-« coup de faits déjà mentionnés dans S. Matthieu et dans S. Marc; « mais il en ajoute aussi beaucoup d'autres dont ces évangélistes « n'avoient point parlé. Si l'on excepte dans son Evangile le « seul verset 18 du chapitre XVI, tout ce qui se trouve renfermé « depuis le verset 51 du chapitre IX jusqu'au verset 14 du chap. « XVIII, n'est rapporté que par lui. »

Disons de plus que S. Luc a beaucoup vécu avec les Apôtres, particulièrement avec S. Paul; que la Sainte Vierge, aussitôt après la passion de son Fils, s'est retirée chez les Apôtres, soit à Jérusalem, soit à Ephèse; et qu'elle y est restée jusqu'à sa mort; rien ne répugne donc à croire que S. Luc a été admis dans cette sainte société, et qu'il a souvent eu le bonheur de voir la Mère du Sauveur et de converser avec elle.

montré après l'avoir fini, elle lui dit : Ma grâce est attachée à ce portrait, *gratia mea cum ipsâ (imagine)*. Nous allons voir qu'il est question de ce même tableau dans plusieurs ouvrages.

L'auteur d'une *Épître synodale* (1), adressée, en faveur du culte des images, à l'empereur Théophile, par les trois patriarches (Job, celui d'Alexandrie; Christophe, celui d'Antioche (2); et Basile, celui de Jérusalem), s'exprime ainsi : *Etenim divinus Apostolus ac Evangelista Lucas divinam et venerandam castissimae Dei genitricis Mariae, adhuc in carne Hierosolymis viventis, atque in sanctâ Sione commorantis, imaginem pictoriis (colorum*

---

(1) Le P. Fr. Combefis, dominicain, a donné cette épître tout entière, en grec, dans son *Originum rerumque Constantinopolitanarum manipulus*. Parisiis, 1664, *in*-4°; il y a ajouté une traduction latine de sa façon, que Lambecius traite fort mal, *cum versione suâ*, dit-il, *more solito passim ineptâ et vitiosâ, edidit*. Constantin Porphyrogénète a fait mention de cette épître dans son *Oratio historica de imagine Christi Edessena, non manufacta*, qui est aussi traduite en latin dans le même Recueil du P. Combefis. (Voy. ci-devant, pag. 52).

(2) Il est question de cette *Épître synodale*, et de ces trois patriarches dans le *Commentarius historicus* cité plus haut; mais l'auteur anonyme fait Christophe, patriarche d'Alexandrie, et Job, patriarche d'Antioche. Quoi qu'il en soit, Saint Germain, comme nous l'avons vu précédemment, étoit patriarche de Constantinople. Ainsi, Alexandrie, Antioche, Jérusalem et Constantinople formoient les quatre grands patriarcats de l'Orient; il y avoit encore celui d'Aquilée.

et cerae) mixturis in tabulâ formavit, velut in speculo eam relinquens contuendam posteris. Cùmque hanc ipsi ostendisset, ipsa ei dixit : Gratia mea cum illa erit. « Le saint « apôtre et évangéliste Luc a fait, avec la ma-« tière mélangée dont se servent les peintres « (la cire fondue avec les couleurs), le divin « et vénérable portrait de la très chaste Marie « mère de Dieu, pendant qu'elle étoit encore à « Jérusalem, demeurant dans la sainte Sion. Et « il a fait ce portrait, afin que la postérité y « pût contempler les traits de Marie, comme « dans un miroir. Et lorsque Saint Luc eut « montré son travail à la Sainte Vierge elle-« même, elle lui dit : Ma grâce sera toujours « avec cette image. »

Saint Jean Damascène, édition de Lequien, tom. 1, pag. 618, dit : *Nonne sanctus evangelista ac apostolus Lucas pretiosam intemeratissimae semperque virginis Mariae imaginem pinxit, et ad Theophilum misit?* « Le saint évangéliste et apôtre Luc n'a-t-il pas « fait le précieux portrait de la très pure et tou-« jours vierge Marie, et ne l'a-t-il pas envoyé « à Théophile ? »

Nicéphore Calliste (*Hist. eccl.* xv, 14), nous apprend que l'impératrice Pulchérie fit construire à Constantinople trois églises en l'hon-

neur de la Sainte Vierge, dont l'une est *in Chalcopratiis, sacri loculi nomen habens;* elle y déposa comme un trésor la ceinture de la Sainte Vierge, *in hoc veluti thesaurum Dei genitricis deposuit zonam* (1). La seconde église, située *in via ducum*, est célèbre par le portrait de la Sainte Vierge, que cette impératrice y plaça. Ce portrait est celui qui lui fut envoyé d'Antioche. Saint Luc l'avoit peint lui-même du vivant de Marie et en sa présence; la Sainte Vierge y attacha des grâces : *Secundum templum viae ducum est ubi Antiochiâ missum Verbi matris imaginem dedicavit, quam divus apostolus Lucas suis ipse manibus depinxit, illâ adhuc vivente, et tabulam ipsam vidente gratiamque adeo illi formae suae immittente. Haec imago primùm in loco, qui Tribunal dicitur, fuit, ubi ea quae nunc quoque fiunt, miracula peracta sunt*, etc. La troisième église (celle de Blaquernes), beaucoup plus riche et plus belle que les deux autres, n'ayant aucun rapport à notre objet, nous n'en dirons rien, sinon que c'étoit celle où l'impératrice fit déposer la robe de la Sainte Vierge (2).

(1) Voyez ci-dessus, la note 2, pag. 146.

(2) Baillet, dans sa *Vie des Saints*, au 15 août, *col.* 213, *loc. cit.*, parle aussi de ces trois églises et de l'image en question.

Siméon Métaphraste, dans son commentaire sur la vie de Saint Luc, dit : *Hoc autem inter caetera, gratissimum est quod (idem S. Lucas) ipsum quoque typum assumptae humanitatis Christi mei, ac signum ejus, quae illum pepererat, et assumptam humanitatem dederat, primus cerâ ac coloribus pingens, ut ad haec usque tempora in imagine honorarentur tradidit; tanquam non satis existimans, nisi etiam (quod ferventis amoris indicium est) per imaginem ac typum versaretur cum iis quos diligit.* On voit que ce n'est pas sans motifs que l'on a donné le surnom de Métaphraste à ce Siméon, car com-

---

« Cette religieuse princesse (Pulchérie), dit-il, bien avertie « sans doute que jusqu'alors ce n'étoit point la coutume de bâtir « des églises sous le nom des Saints, à moins que ce ne fût sur leur « tombeau, ou que l'on n'y fît mettre leur corps ensuite, avoit es- « péré d'abord pouvoir enrichir ces trois belles églises des reli- « ques de la Sainte Vierge. N'ayant pu réussir (puisque le corps « de Marie étoit au ciel), elle tâcha d'y suppléer, dit-on, en y « faisant venir ses habits ou d'autres choses qui avoient eu rap- « port à son corps. L'église de Blaquernes eut donc sa robe; « celle de Chalcopratée eut sa ceinture; mais on donna à celle « d'Hodégétrie (ou des Hodegues, c'est-à-dire des guides), son « image que l'on prétendoit être la première qui eût été tirée, et « qu'on disoit même être de la main de Saint Luc. »

Le même Baillet donne aussi des détails sur la *robe* de la Sainte Vierge, col. 207; sur sa *ceinture*, col. 208; sur ses *chemises*, col. 209; sur son *anneau*, col. 210; sur son *tombeau*, col. 211; enfin sur ses *images*, col. 213.

bien de mots pour nous dire que Saint Luc a fait les portraits de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge. Si du moins il s'étoit contenté de paraphraser les récits dans son recueil des vies des Saints, mais il les a remplis de fables ridicules et de détails merveilleux qui en font plutôt un roman qu'une histoire. Il est vrai que l'auteur est né au dixième siècle, époque où la saine critique n'existoit pas, et ne pouvoit mettre un frein ni à la crédulité, ni à l'enthousiasme, deux excès assez communs chez les Grecs.

Le Ménologe de l'empereur Basile, compilé en 980, parle de Saint Luc au 10 octobre, et l'appelle *professione medicus et pictor;* mais le *Synaxarium graecum in Menaeis*, qui n'est pas toujours d'accord avec ce Ménologe de Basile, sur les particularités relatives à Saint Luc, s'étend davantage sur la profession de cet apôtre qu'il dit, *arte medicus, et pictoriam scientiam apprimè callens;* puis plus loin il ajoute : *Aiunt autem, ipsum primum imaginem sanctae Dei genitricis in ulnis ferentem Dominum nostrum Jesum-Christum, pictoria arte de cerâ depinxisse, et alias item duas. Quumque eas Apostolus Matri Domini obtulisset, num gratum hoc ei esset: ipsam dixisse : Gratia ejus qui ex me genitus est, per me sit cum illis. Simi-*

liter et sanctorum Apostolorum principumque eorum sanctas imagines. Exinde vero in universum terrarum orbem fuisse invectum bonum, pium, ac pretiosum istud opus. « On rapporte que Saint Luc est le premier qui « ait peint à la cire la très sainte Mère de Dieu, « portant sur son bras l'enfant Jésus ; et qu'en- « suite il fit deux autres tableaux semblables ; « et lorsqu'il les eut présentés à la Sainte Vier- « ge, pour voir si ce travail lui plaisoit, elle lui « dit : Que la grâce de mon Fils, par mon in- « tercession, accompagne ces tableaux. Il pei- « gnit également les Apôtres et les principaux « d'entre eux (sans doute Saint Pierre et Saint « Paul). C'est delà que s'est répandu sur toute « la terre cet excellent, pieux et précieux tra- « vail. » L'auteur qui nous fournit ces extraits (Asseman), dit après ces citations : *Haec videntur partim ex Theodoro lectore, partim ex Nicephoro desumta, quemadmodum fusius sermo erit, ubi de sacris Deiparae imaginibus. Interim notanda est Basiliani Menologii auctoritas, in quo Sanctus Lucas et medicus et pictor dicitur : id enim circa ann. 980, quo Menologium ipsum est depictum, communiter ab omnibus pro certo habitum fuisse, constat.*

Théophane le Potier, archevêque de Tauro-

mine en Sicile (au XIIe siècle), *Theophanes Cerameus, archiepiscopus Tauromenitanus*, fait aussi mention du portrait de la Vierge peint par Saint Luc, dans sa vingtième homélie *in dominicam orthodoxiae de sanctis imaginibus*. (Ses homélies ont été imprimées, gr. lat., à Paris, en 1644). *Quin etiam Lucas*, inquit, *elegans ille evangelista, Deiparae imaginem cera et coloribus pinxit, sacris ulnis Dominum gestantis, quae usque ad hodiernum diem Constantinopoli adservatur*. « Bien « plus, dit-il, Saint Luc, cet élégant évangé- « liste, a fait, en cire et en couleurs, le por- « trait de la Mère de Dieu, portant Notre Sei- « gneur dans ses bras sacrés; et l'on conserve « encore aujourd'hui cette image à Constanti- « nople. »

Le P. Jacq. Gretzer, jésuite, dans son *Syntagma de imaginibus non manufactis, deque aliis à S. Luca pictis*, c. 18, n'a pas fait preuve d'érudition, quand il a cru, d'après les passages du Ménologe et de Théophane, rapportés ci-dessus, que Saint Luc avoit fait avec de la cire des portraits de la Vierge en relief; et il ajoute : « Jamais on n'a dit que Saint « Luc ait été sculpteur, on lui a toujours donné « la qualité de peintre. » Cela est très vrai; et les expressions employées dans le Ménologe,

et par Théophane, sur lesquelles le P. Gretzer fonde son observation, ne peuvent donner à entendre que Saint Luc a travaillé en relief : *Imaginem pictoriâ arte ex cerâ formasse*, et *imaginem cerâ et coloribus pinxit*, signifioient chez les anciens, peindre à la cire, comme chez les modernes on dit peindre à l'huile. Si le P. Gretzer avoit été plus instruit de la pratique des arts du temps des Romains, il auroit su que, ne connoissant point l'usage de l'huile, les artistes peignoient à l'encaustique, c'est-à-dire avec des couleurs dans la préparation desquelles il entroit de la cire très liquéfiée par le moyen de la combustion (1).

---

(1) Mais comment les anciens opéroient-ils ce mélange des couleurs avec la cire? Voilà ce que l'on ignore; car réduire la cire à un état de fluidité comme l'huile, et la maintenir dans cet état, ne paroît pas une chose facile. Cependant il n'y a pas de doute que les anciens en venoient à bout; mais c'étoit probablement en employant le feu pour étendre, fondre et fixer les couleurs au moyen de la cire.

On croit que l'origine de la peinture à l'encaustique remonte aux Egyptiens; du moins on en juge par les bandelettes et les enveloppes de leurs momies, peintes de cette manière. Il est présumable que cet art aura passé de l'Egypte dans la Grèce où il a été cultivé par les Praxitèle, les Polygnote, les Nicanor de Paros, les Lysippe, etc. On voit par les poésies d'Anacréon que cette peinture étoit la seule en usage de son temps. Les Grecs l'auront communiquée aux Romains. Varron, Vitruve et Pline nous ont transmis quelques détails à cet égard. Pline sur-tout, dit que l'on employoit la cire et le feu; mais il se tait sur la manière

Saint Jean Chrysostôme, dans son homélie *Quòd veteris et novi Testamenti sit unus legislator*, appelle très bien cette peinture, *picturam cerâ perfusam*, c'est-à-dire couleurs étendues par le moyen de la cire. Le P. Fr. Scorsus, dans ses notes sur Théophane, dit que sans doute

---

dont on opéroit : cela donneroit à penser qu'elle étoit si simple qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire mention, et qu'elle étoit très répandue chez les peuples soumis aux Romains; les tableaux attribués à Saint Luc en font foi. Elle a été en usage jusqu'au sixième siècle; dès-lors elle s'est perdue.

Il seroit bien à désirer qu'il nous fût resté quelques tableaux des anciens, exécutés à l'encaustique. Cela eût pu jeter quelque lumière sur les procédés qu'ils employoient; mais on croit qu'il ne nous en est parvenu aucun. « Cependant on a découvert, il y « a quelques années, dit M. Champollion-Figeac, (*Résumé d'ar-« chéologie*, Paris, 1825, 2 *vol. in*-32, *fig.*, *tom.* 1, pag. 174), « dans les environs de Rome, un portrait de Cléopâtre, peinte « en buste à l'encaustique, de grandeur naturelle, et sur une « ardoise. Cet ouvrage a été apporté à Paris; et les opinions des « savans ont été très partagées sur son époque. Les uns le consi-« déroient comme un tableau réellement antique, et un exem-« ple précieux de la peinture à l'encaustique, ce que la fidélité « du costume égypto-grec sembloit confirmer; d'autres n'hési-« toient pas à l'attribuer à un artiste du siècle de la renaissance « des arts en Europe. Enfin, un Allemand a prétendu tout ré-« cemment que ce portrait est l'ouvrage de Timomachus de By-« zance, contemporain de la reine d'Egypte. De ces sentimens si « opposés, la critique tirera peut-être un jour d'autres lumières « et quelque certitude. »

En attendant, on peut consulter, sur la peinture des anciens, *R. P. Jul. Cæs. Bulengeri, S. J.*, *opusculum de Picturâ et plastice, sive statuariâ*, lib. 1, cap. 6 et 7. — *Cl. Salmazii exercitationes plinianæ in Caii Julii Solini polyhistoriam*, t. 1, pag.

Saint Luc a fait des portraits de la Vierge en relief avec de la cire, et des portraits en couleur sur toile; erreur semblable à celle du P. Gretzer.

Nous venons de voir que beaucoup d'auteurs ont fait mention d'un portrait de la Sainte

---

231-232. MM. de Caylus et Majault ont donné en 1755 un *Mémoire sur la peinture à l'encaustique et sur la peinture à la cire*. Il y en a une édition de Genève, 1780, *in*-8°. Après lui, l'abbé Requino, Lorgna, Bachelier, Muntz, Astori, etc., ont fait beaucoup de recherches pour retrouver les procédés des anciens. La difficulté étoit de rendre la cire assez fluide pour être mêlée avec les couleurs. Les uns ont voulu ajouter du mastic et des gommes pour la rendre plus soluble dans l'eau; les autres de l'alkali qui en formoit un savon. Mais il est douteux que ces procédés approchent de celui des anciens. Fabroni s'est flatté d'avoir résolu ce problême dans un *Mémoire* publié en 1797, sous le titre de *Antichità, vantaggi e metodo della pittura incausta*.

L'encaustique a un avantage considérable sur toute autre espèce de peinture; elle réunit à l'éclat, à la fraîcheur de la peinture en détrempe, l'harmonie et le moelleux de la peinture à l'huile. Elle a un ton mâle qui manque à cette dernière, une vigueur et une solidité auxquelles la détrempe ne peut jamais atteindre. Elle est plus propre à résister aux ravages du temps et à l'influence des événemens qui détruisent toute autre espèce de peinture.

Nous avons vu au musée de D.... de petits paysages forts jolis, exécutés par feu M. H..., ancien directeur de cet établissement. Ils avoient et ont encore toute la fraîcheur de la détrempe et la solidité, quant aux couleurs, d'une peinture à l'huile. M. H... nous a assuré qu'il les avoit exécutés sans huile et par un procédé particulier dont il se disoit l'inventeur. Nous avons respecté son secret; mais nous croyons que ce sont des peintures à l'encaustique.

Vierge, qu'ils attribuent à Saint Luc, comme peintre : résumons en peu de mots l'histoire de ce portrait. On prétend qu'il avoit d'abord été gardé dans la ville d'Antioche, et que c'est de là que l'impératrice Eudocie, femme de Théodose le jeune, étant en Palestine auprès de Juvénal, patriarche de Jérusalem, l'envoya à sa belle-sœur Pulchérie, à Constantinople, avec d'autres raretés (1). Il fut dans une telle vénération pendant tout le règne des empereurs de Constantinople, qu'on le portoit en triomphe dans les grandes pompes, et même quelquefois dans les armées pour encourager les soldats et intéresser la Sainte Vierge à la victoire. Il resta, dit-on, à Constantinople au-delà même de la prise de cette ville par les Français (en 1204); mais on doute si c'est celui qu'ils prirent dans le combat, que Baudouin de Flandres vouloit envoyer à Citeaux, et que le doge Henri Dandolo fit néanmoins transporter à Venise, où l'on dit qu'il est resté jusqu'à nos jours. La raison de ce doute est que ce portrait se

---

(1) Nous avouons que le détail de ces raretés pourroit contribuer à rendre cette narration très suspecte, car on les fait consister dans du *lait* de la Sainte Vierge, son *fuseau* ou sa *quenouille*, et les *langes* de l'Enfant Jésus. Nicéphore, qui nous donne cette énumération, *liv*. xv, c. 14, a souvent sacrifié à la crédulité et au goût de son siècle pour le merveilleux.

trouva encore à Constantinople lorsque la ville fut prise par les Turcs (le 29 mai 1453). On l'avoit seulement transporté de l'église Notre-Dame-des-Guides dans celle du Tout-Puissant, et de là dans le monastère de Chora. D'ailleurs, pour empêcher qu'on ne l'emportât ou à Venise, ou en France, comme on l'avoit essayé plusieurs fois, il avoit été souvent mis secrètement dans le palais même des empereurs. On ne peut pas se dissimuler qu'il y avoit une espèce de superstition chez les Grecs à regarder ce portrait comme le *palladium* de la ville; de même que leurs ancêtres, pendant le paganisme, regardoient l'image de Pallas comme le palladium de Troyes; aussi le pape Innocent III (1198-1216) fut obligé de déclarer publiquement qu'il ne pouvoit approuver l'opinion des Grecs qui pensoient que « *l'esprit de la Sainte* « *Vierge résidoit dans ce portrait qu'on* « *disoit peint de la main de Saint Luc.* » (Innoc., *liv.* ix, *ep.* 291.) Enfin le sort de ce fameux portrait fut, après la ruine de l'empire grec (en 1453), tel qu'on devoit s'y attendre de la part des Turcs. Dans le saccagement de Constantinople il fut pillé avec les ornemens et les richesses dont il étoit accompagné. On arracha de la bordure l'or, les diamans et les autres joyaux qui l'enrichissoient; puis on le traîna

ignominieusement par les rues, le foulant aux pieds, et on finit par le mettre en pièces. Telle est l'histoire de ce portrait objet d'une si grande vénération chez les Grecs.

Jusqu'ici nous avons vu les auteurs dont nous avons ci-devant rapporté des passages, ne citer qu'un tableau de la Sainte Vierge exécuté par Saint Luc, excepté cependant le Ménologe grec qui annonce que cet évangéliste a fait deux copies de son tableau original. Nous allons voir maintenant que ces divines peintures se sont multipliées chez les modernes, ou du moins qu'on en connoît plus que les écrivains des siècles antérieurs n'en ont mentionné.

Paul Aringhi, dans sa traduction latine et ses commentaires de la *Roma sotteranea* de Jac. Bosio, *Romae*, 1651, 2 *vol. in-fol.*, lib. III, c. 41, assure que l'on a trouvé à Rome, dans un souterrain, près de l'église Sainte-Marie, dite *in via lata*, une ancienne inscription où il est dit d'un portrait de la Sainte Vierge, que c'est un des SEPT qui ont été peints par Saint Luc, *una è septem à Luca depictis* (1).

---

(1) B. Montfaucon se contente de dire à ce sujet, dans son *Diarium italicum*, Parisiis, 1702, *in*-4°, pag. 239, parlant de cette église de Sainte-Marie *in via lata* : « *In altari tabella cons-* « *picitur, S. Luca, ut quidem aiunt, artifice.* » Rien de plus. L'auteur de l'*Itinéraire de Rome*, Rome, 1792, 2 *vol. in*-12, tom.

On connoît encore trois ou quatre autres portraits semblables, dont le principal a été placé par le pape Paul V (1605-1621), dans l'église de Ste-Marie-Majeure. La Sainte Vierge y est représentée portant l'enfant Jésus sur son bras (1).

C'est sans doute aussi l'un de ces portraits

1, pag. 80, n'en dit pas davantage; il parle « du grand autel de « cette église, orné de marbres précieux, où l'on vénère une « image de N. D., que l'on dit peinte par Saint Luc. » Le même auteur, pag. 69, à l'article d'une autre église, nommée simplement Sainte-Marie *in via*, annonce une image de la Vierge que l'on conserve dans la première chapelle à droite où existe encore le puits dans lequel on la trouva au XIIIe siècle; mais il ne dit pas que cette image soit de Saint Luc.

(1) M. Vasi, auteur de l'*Itinéraire de Rome*, dont nous venons de parler, n'a pas oublié cette image, à l'article de l'église de Sainte-Marie-Majeure. « Le bel autel de Notre-Dame (dans « la somptueuse chapelle Borghesienne), dit-il, est décoré de « quatre colonnes cannelées de jaspe oriental, avec des bases et « des chapiteaux de bronze doré qui soutiennent un entablement « dont la frise est d'agate, ainsi que les bases des colonnes. Au « milieu d'un champ de lapis-lazuli est placée l'image de la Sainte « Vierge, que l'on dit peinte par Saint Luc; elle est entourée « de pierres précieuses, et soutenue par quatre Anges de bronze « doré. »

Cette image est bien celle dont parle Montfaucon dans son *Diarium*, pag. 106. Il s'exprime ainsi relativement à la basilique de Sainte-Marie-Majeure : *Ibi visitur famosa illa B. Virginis cum puero Jesu imago, pictore, aiunt, S. Luca.* Puis il ajoute : *Septem, ni fallor, hujus modi tabellæ, in variis urbis ecclesiis*, eodem artifice, *comparent, omnes ex Græciâ comportatæ. In Calendariis et Menœis Græcorum haud infrequens imaginum B. Virginis S. Luca pictore mentio. In bibliothecâ RR. PP. S. Basilii, martyrologium extat decimo circiter seculo exaratum*,

qui se trouve dans une chapelle de l'église de Bari, au royaume de Naples, où il a été exposé avec la plus grande solennité.

Plusieurs autres portraits (des copies sans doute), sont encore cités par Baillet, *Vies des Saints*, au 15 août, à l'article *Des premières images de la Sainte Vierge auxquelles on a rendu quelque culte* : l'un à Notre-Dame de la Garde, près de Bologne, en Italie; l'autre en Pologne, dans une église à dix-huit lieues de Cracovie; un troisième que l'on disoit avoir existé jadis à Notre-Dame de Talant, près Dijon en Bourgogne (1); un quatrième à Naples, dans une très ancienne église de la Vierge, appelée Sainte-Marie-Majeure, comme celle de Rome dont nous venons de parler; un cinquième en Sicile, sous le nom de Notre-Dame-des-Guides,

---

ubi celebrantur imagines hujusce modi. C'est le Ménologe grec de 980, dont nous avons parlé précédemment, *pag.* 168.

Le P. Barlette, dans un de ses sermons, qui tous sont fort singuliers (serm. du 5e dim. du Carême), dit : « *Lucas tres fecit imagines* (*B. Virginis Mariæ*), *unam Romæ, aliam Loreto, aliam Bononiæ.* » Voilà donc encore trois portraits de la Vierge, faits par Saint Luc, l'un à Rome, l'autre à Lorette, et le troisième à Bologne. Nous en avons déjà parlé, *pag.* 145; mais quelle confiance peut inspirer une citation du P. Barlette ?

(1) Quoique résidant à Dijon depuis seize ans, nous n'avons point entendu parler de cette Notre-Dame de Talant. Nous ne connoissons que deux images en relief de la Sainte Vierge qui sont en grande vénération dans le pays. L'une nommée *Notre-*

sans doute pour donner à penser qu'elle venoit de Constantinople ; elle est vêtue à la grecque, les mains croisées sur la poitrine ; un sixième en Bavière, etc., etc.

On peut encore consulter sur les portraits de la Sainte Vierge, exécutés par Saint Luc, *Jos. Sim. Assemani Kalendaria ecclesiae universae*, etc. Romæ, 1755-57, 6 vol. in-4°, *ad 18 octob.*, tom. v, pag. 306. Il en est également question dans l'ouvrage de Jean Nicolaï, intitulé : *Disquisitio de nimbis antiquorum, imaginibus Deorum, imperatorum olim, et nunc Christi, Apostolorum, Mariae capitibus adpictis*, etc. Ienæ, 1699, *in*-12.

Montfaucon nous raconte, dans son *Diarium italicum*, pag. 445, qu'il a vu dans une chapelle de l'église Sainte-Marie-Majeure de Verceil, une

---

Dame d'Étang, découverte en 1435, sur la montagne dite alors Côte-d'Etang, à deux lieues de Dijon ; elle est maintenant déposée dans l'église d'un village voisin appelé Velars. Le R. P. Dejoux, minime, a donné l'*Histoire de la découverte* de cette image, *Dijon*, 1727, *in*-12 de 128 *pages*. L'autre image, nommée *Notre-Dame de Bon Espoir*, est très ancienne ; on ignore son origine. Elle est dans l'église Notre-Dame de Dijon. On lui rend un culte particulier de reconnoissance, la ville ayant reçu des marques de la protection que la Sainte Vierge lui a accordée relativement à cette image. M. l'abbé Gaudrillet a donné l'*Histoire de Notre-Dame de Bon Espoir*, en 1733. Elle a eu trois éditions ; la dernière, publiée par M. Noellat, est de 1823, *in*-12 de 200 *pages*.

image de la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus, qui a été faite, dit-on, par Sainte Hélène elle-même, la mère de Constantin. On voit sur la robe de l'enfant les chiffres suivans : VHS, IHS, inscrits par-ci par-là.

Il faut avouer que si tous ces tableaux sont bien conservés, ce ne peut être que par un grand miracle; mais ici le doute est permis; la haute antiquité qu'on leur assigne n'est point un article de foi; et nous pensons qu'on ne seroit point coupable en présumant que la plupart ont été renouvelés, et peut-être plusieurs fois. Au reste, on pourroit les confronter les uns avec les autres, voir s'ils se ressemblent, comparer leur état de vétusté, ainsi que la nature des couleurs qu'on y a employées. Ces rapprochemens, sans fournir une démonstration authentique, mettroient peut-être sur la voie pour découvrir les moyens d'approcher davantage de la vérité. Deux choses sur-tout seroient à examiner scrupuleusement, d'abord le matériel des tableaux, puis le degré de ressemblance, qui auroit pour base la tradition ou le récit de quelques écrivains très anciens. Si les matériaux, le mode d'exécution, la ressemblance, le degré de vétusté sont les mêmes pour tous ces tableaux, il y auroit de l'injustice à ne pas les regarder comme sortis de la même main; et si la nature

des couleurs annonçoit la plus haute antiquité (comme dans le tableau de Cléopâtre dont nous avons parlé plus haut), pourquoi hésiteroit-on à croire que ces monumens peuvent remonter à Saint Luc ? On fait bien remonter celui de la reine d'Egypte à Timomachus, plus ancien que notre évangéliste. (Voy. pag. 172.)

Mais sans nous arrêter plus long-temps à ces observations sur lesquelles nous sommes bien éloigné d'insister, il nous semble que les portraits en question auroient dû servir de modèles à tous les artistes qui ont eu à peindre la Sainte Vierge; c'eût été le moyen de se rapprocher davantage de cette précieuse ressemblance, toute incertaine qu'elle est. Mais on préfère se livrer à un idéal toujours plus facile à traiter; il suffit de faire une figure douce, agréable quoique grave, exempte de passions, et où se peignent la bonté, la candeur, la modestie, la dignité, caractères essentiels de Marie : il est donc naturel que l'imagination des peintres cherche à composer sa figure de la réunion de ces caractères.

Il faut convenir qu'en général les artistes réussissent mieux à rendre l'idéal de la Vierge, que la physionomie du Sauveur, sur-tout d'après les descriptions que nous en avons rapportées. C'est ce que confirme un *portrait de*

la Sainte Vierge, gravure publiée à Bâle par M. Flick fils, avec une notice rédigée à Vienne en Autriche, le 1er février 1809, par MM. Sébastien Langer, graveur, et Jacob Kaiserer, professeur. Ce portrait sert de pendant à la *vraie image de N. S. J.-C.*, publiée avec une notice par les mêmes auteurs, en 1808, et dont nous avons parlé ci-devant, pag. 81. Le portrait de la Vierge est beaucoup mieux que celui du Sauveur; c'est aussi un grand médaillon qui a les mêmes dimensions (4 p. 3 l. de diamètre), le même encadrement, avec une légende tirée de la Salutation angélique : BENEDICTA. TU. IN. MULIERIBUS. ET. BENEDICTUS. FRUCTUS. VENTRIS. TUI.; et dans le champ du médaillon l'inscription circulaire suivante : SANCTA MARIA — MATER DEI. Mais les auteurs ne donnent point cette image comme un véritable portrait de la Sainte Vierge. Ils commencent leur notice par déclarer qu'après avoir fait des recherches constantes et épuisé les sources, ils n'ont rien trouvé « qui « pût leur donner une description manuscrite « des traits de la Sainte Vierge, ni aucune « image d'elle qui fût véritable. » Puis ils ajoutent dans leur style gallo-germanique : « Nous al« lions renoncer à notre dessein, quand plu« sieurs amis, adorateurs zélés de la vraie image « de Christ, nous assurèrent que dans ce cas,

« le public se contenteroit de recevoir une « image de la Sainte Vierge, qui fût copiée d'a- « près les représentations les plus anciennes, « pour pendant de celle de Christ; qu'ils la pré- « féreroient, dans le manque de traditions ora- « les ou manuscrites, à cet idéal, fruit de l'i- « magination ou de la fantaisie des peintres « modernes; étant possible que les plus an- « ciennes représentations eussent été faites d'a- « près des portraits faits d'après la Sainte Vierge « elle-même, ou fondées sur des traditions « orales ou manuscrites qui se seroient perdues « dans la suite des temps sans qu'il en eût été « fait mention sur ces représentations.

« Si donc, dans tous les cas où l'on manque « de preuves de l'existence ou d'une probabilité « suffisante, l'on reconnoît la possibilité et la « préfère à l'impossibilité; il y a en effet tout « lieu d'espérer que le public, dans le cas pré- « sent, préférera une image faite d'après les « plus anciennes représentations de la Sainte « Vierge aux images idéales, même de nos plus « grands peintres.

« Dans cet espoir, nous recommençâmes nos « recherches et parcourûmes les plus anciens « monumens où l'on trouve des représentations « de la Sainte Vierge, jusqu'au XVe siècle, sa- « voir : les anciennes monnoyes, les cachets,

« les plaques de plomb et d'airain, les mosaï-
« ques, les vases, les verres, les tombeaux, les
« dessins, les tableaux, les gravures sur bois
« et sur cuivre, comme on peut le voir dans les
« ouvrages suivans (1) :

« *Anselmi Bandurii numismata imperatorum romanorum, à Trajano Decio ad Palaeologos Augustos : accedit etiam ejusdem auctoris bibliotheca nummaria, sive auctorum qui de re nummaria scripserunt.* Parisiis, 1718, 2 *vol. in-fol.* »

Il faut joindre à ce volume :

Numismatum imperatorum romanorum à Bandurio editorum supplementum, confectum studio et cura H. Taninii. Romæ, 1791, *in-fol.*

« *Osservazioni istoriche sopra i sigilli antichi de' secoli bassi, da Domenico Maria Manni Accademico Fiorentino.* Firenze, 1739-1786, 30 *vol. in-4°, fig.*

« *I piombi antichi opera di Francesco de' Ficoroni.* Romæ, 1740, *in-4°, fig.*

« *Vetera monimenta in quibus praecipuè musiva* (en mosaïque) *opera, sacrarum*

---

(1) Cette nomenclature étant rédigée d'une manière incomplète et même fautive, dans la notice en question, nous croyons devoir rétablir les titres des ouvrages tels qu'ils doivent être présentés sous le rapport purement bibliographique.

« *profanarumque aedium structura, ac non-*
« *nulli ritus dissertationibus iconibusque*
« *illustrantur, à Joanne Ciampini.* Romæ,
« 1690-1699, 2 *tom. en* 1 *vol. in-fol.*

« *Osservazioni sopra alcuni frammenti*
« *di vasi antichi di vetro, ornati di figure,*
« *trovati ne' cimiteri di Roma, da Filippo*
« *Buonarotti.* In Fiorenze, 1716, *pet. in-fol.* »

On a du même auteur :

Osservazioni istoriche sopra alcuni medaglioni antichi del cardinale Carpegna. Roma, 1698, *in-4°*, *fig.*

« Le portrait de Saint Luc, lorsqu'il fait
« le portrait de la Vierge Marie, qui lui est
« apparue en songe; par Henri Aldegræf, (pein-
« tre qui travailloit au milieu du XVIe siècle).

« *Nicolai imago beatae Virginis.* Augustæ. »

Je ne connois point cet ouvrage.

« *Andreae speculum Sanctae Mariae et*
« *humanae salvationis.* Augustæ, (*in-fol.*) »

Le texte de cet ouvrage imprimé à Augsbourg, vers 1471, avec les caractères de Gunther Zainer de Reutlingen, est en latin et en allemand. L'ouvrage est divisé en quarante-cinq chapitres, et accompagné de 192 vignettes. Le *speculum Sanctae Mariae* est en tête du volume.

« *Mariae virginis historia;* cum fig. »

Aucune autre indication.

« Le pélerinage de notre bien-aimée Vierge, « avec fig. Ausgbourg, 1489. »

Cet ouvrage m'est inconnu.

« Psautier de notre bien-aimée Vierge, avec « fig. Augsbourg. »

Egalement inconnu.

« Enfin, encore plusieurs autres légendes.

« Nous avons soigneusement confronté toutes « les images de ces différens ouvrages, et nous « avons, à notre grand étonnement, trouvé « plus de rapports entre elles que nous ne « comptions. Nous en avons pris en consé- « quence les traits principaux et y avons joint « les accessoires que nous avons le plus souvent « remarqués dans les représentations plus nou- « velles (1); d'où est résultée l'image ici pré- « sente. Ceux qui en feront l'acquisition pour- « ront maintenant aisément juger si nous au- « rions pu faire quelque chose de mieux pour « leur remplacer la vraie image de Notre-Dame

---

(1) En quoi consistent ces accessoires? C'est sans doute dans un voile placé sur la tête de la Vierge et tombant négligemment sur ses épaules sans les couvrir entièrement, ainsi que dans les inscriptions que nous avons rapportées. Le voile ne couvre pas le front, il laisse voir une petite partie des cheveux, qui, pris du sommet de la tête, descendent jusqu'à-peu-près vis-à-vis l'oreille que l'on ne voit pas. La figure est de profil, ainsi que celle de Jésus-Christ, dont elle fait le pendant.

« et leur fournir un pendant digne de la vraie
« image de Notre Seigneur. »

Cette notice, quoique rédigée dans un style à-peu-près étranger, nous a paru digne d'être rapportée, parce qu'elle vient à l'appui de ce que nous avons dit précédemment relativement à la rareté des portraits de la Sainte Vierge que l'on présume d'une haute antiquité, et au doute bien naturel que l'on peut former sur leur authenticité. Les auteurs de la Notice n'en ont découvert aucun, pas même de description des traits de la Sainte Vierge. Cependant nous avons indiqué plusieurs des uns et des autres; il est vrai qu'ils n'auroient peut-être guère eu plus de poids aux yeux des mêmes auteurs que ceux qu'ils ont trouvés dans les ouvrages dont ils nous ont donné la nomenclature, et qui ne leur ont fourni que les moyens de faire une image idéale.

Ici se terminent nos recherches sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de la Sainte Vierge, ainsi que sur les descriptions, portraits et monumens antiques dont on prétend qu'ils ont été l'objet. Nous osons croire que ce sujet n'a jamais été traité en France d'une manière aussi spéciale et aussi détaillée; plus les maté-

riaux dispersés dans une infinité d'ouvrages la plupart obscurs et peu connus, étoient difficiles à trouver, plus nous avons mis de zèle, de constance et de soins à les découvrir, et à en faire un recueil que nous croyons aussi curieux qu'intéressant, du moins aux yeux des Fidèles. L'histoire sainte n'offre pas un champ moins vaste à l'érudition que l'histoire profane; et combien cette érudition s'ennoblit, lorsque remontant au berceau du Christianisme, elle aborde respectueusement son divin Fondateur, et fait de cette humble humanité dont il a daigné se revêtir, l'objet de ses investigations. Non, il n'existe point de sujet plus beau, plus grand, plus attrayant; nous en avons pour garant le vif sentiment qui nous a porté à nous en occuper, et le plaisir que nous avons eu à le traiter. Puisse le lecteur, pénétré de nos intentions, parcourir ce travail dans l'esprit qui l'a dicté, lui accorder quelque indulgence, mais sur-tout puiser dans les descriptions que nous avons données de la manière d'être et des habitudes du Sauveur et de sa divine Mère, cet esprit de bonté, de prudence, de douceur et de bienveillance dont ils ont été les parfaits modèles !

Passons à la généalogie et à la famille de Jésus-Christ.

ESSAI ANALYTIQUE

SUR LA GÉNÉALOGIE ET SUR LA FAMILLE

DE JÉSUS-CHRIST.

ESSAI ANALYTIQUE

SUR LA GÉNÉALOGIE ET SUR LA FAMILLE

DE JÉSUS-CHRIST.

On trouve dans les Évangiles deux généalogies du Sauveur, et des passages où il est question de ses frères, de ses sœurs, et d'autres parens. Ces objets qui tiennent encore à la personne de Jésus-Christ et de Marie, et qui ont occasionné tant de discussions, nous ont paru dignes de recherches, qui peut-être ne seroient pas moins curieuses que les précédentes. Nous nous en sommes occupé avec le même zèle et dans le même esprit, et nous devons naturellement en placer ici le résultat. C'est sur-tout vers la famille de Jésus-Christ que nous avons dirigé nos recherches, parce que c'est là qu'est le véritable berceau de la Religion dans toute sa pureté, sa force et sa fécondité. En effet, quoi de plus digne, après le Sauveur, de l'intérêt, de l'admiration et du respect des Fidèles, que ces saints personnages qui, groupés autour de l'Homme-Dieu, et attachés à sa divine Mère

par les liens du sang, ont été les premiers témoins et les coopérateurs du grand mystère de la rédemption ! Qui mérite plus nos hommages que les Joachim, les Sainte Anne, les Zacharie, les Elisabeth, les Joseph, les Marie Salomé, les Marie Cléophé et leurs dignes enfans, les Jean-Baptiste, les Jean l'Evangéliste, les Jacques le Majeur, les Jacques le Mineur, les Jude, les Siméon, etc., etc.! C'est donc avec raison que nous avons encore regardé ces nouvelles recherches comme un objet très curieux, et faisant une suite nécessaire à celles que nous avons données sur Jésus-Christ.

Mais elles n'offrent pas moins de difficulté, soit par l'absence de renseignemens positifs sur les degrés de parenté entre ces saints personnages, soit par le nombre de dissertations souvent contradictoires et par conséquent hasardées que l'obscurité de la matière a fait naître. Ces difficultés ne nous ont point rebuté. Après avoir lu avec attention la double généalogie du Sauveur, sur-tout la partie qui se rapproche le plus de sa naissance, c'est-à-dire celle où il est question de Joseph, de Marie, et de leur père et aïeul; après avoir relevé tous les textes de l'Evangile, des Actes des Apôtres et des Epîtres, qui ont rapport aux parens de Jésus-

Christ; enfin, après avoir parcouru les principales dissertations qui ont été publiées à ce sujet, nous avons fait choix de ce qui nous a paru le plus essentiel et le plus propre à faire connoître la famille du Sauveur dans toutes ses parties. Les systêmes de différens savans que nous avons jugé à propos d'exposer aux yeux du lecteur, et que nous avons accompagnés de tableaux synoptiques pour en faciliter l'intelligence, sont souvent contradictoires; mais c'est de ces contradictions même que jaillissent quelquefois des rayons de lumière qui servent à fixer l'opinion sur des points contestés. Nous avons ajouté des notes historiques et explicatives toutes les fois que nous les avons cru nécessaires. Nous n'avons pas craint de répéter des textes évangéliques ou de multiplier les renvois à ces textes, pour montrer que l'Ecriture a toujours été notre guide, même dans les plus petits détails, chose assez importante dans une matière qui ouvre un si vaste champ aux conjectures; enfin nous n'avons rien épargné pour que cet essai pût intéresser le lecteur sous tous les rapports, et par le fond du sujet, dont la sainteté est incontestable, puisque Jésus-Christ en est la base, et par les détails, puisqu'ils tiennent au berceau du Christianisme.

DE LA GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST.

Il seroit difficile de parler de la famille contemporaine du Sauveur sans établir d'abord la liste de ses aïeux et faire voir par les deux généalogies insérées dans les Evangiles, que, selon la promesse de Dieu, Jésus, né de la Vierge Marie, descendant directement d'Abraham et de David, est bien celui que la voix des prophètes proclamoit depuis long-temps le vrai Messie, le Rédempteur du genre humain. Nous allons donc présenter les deux généalogies de l'Homme-Dieu, l'une donnée par Saint Matthieu (*ch.* I, *w.* 2-16); elle commence seulement à Abraham, et descend jusqu'à Jésus-Christ; l'autre, donnée par Saint Luc (*ch.* III, *w.* 23-38), est ascendante; elle commence au Sauveur et remonte jusqu'à Adam *qui fuit Dei.*

Saint Matthieu (I, *v.* 17) dit que toutes les générations comprises dans la généalogie qu'il donne, depuis Abraham jusqu'à David inclusivement, sont au nombre de quatorze; celles depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, également de quatorze; et depuis la captivité jusqu'à Jésus-Christ, encore de quatorze. Cela est vrai pour les deux premières divisions, mais la troisième n'a que treize générations. Il en manque donc une. Il est vrai que lors-

qu'on compare cette généalogie à celle de Saint Luc, on voit qu'il doit en manquer plusieurs autres. On en a bien suppléé quelques-unes, telles que celles d'Ochosias, de Joas et d'Amasias, dans la série des rois de Juda, entre Joram et Osias; celle de Joachim, entre Josias et Jechonias; celle de Joachin, entre Jechonias et Salathiel; enfin celle de Phadaïa, entre Salathiel et Zorobabel; mais il est présumable que plusieurs autres générations ont été passées sous silence, car nous ne trouvons dans Saint Matthieu, d'Abraham à Jésus-Christ, que quarante et une générations (sans les supplémens qui sont de sept); tandis que dans Saint Luc, nous en trouvons, dans le même espace de temps, c'est-à-dire d'Abraham à Jésus-Christ, cinquante-six, non compris le supplément de Phadaïa; ce qui fait quinze générations de plus dans Saint Luc; et notez que cette différence de quinze générations ne se trouve que depuis David; c'est-à-dire que de David à Jésus-Christ il n'y en a que vingt-huit dans Saint Matthieu, et que Saint Luc en offre quarante-trois. Nous aurons encore un mot à dire par la suite sur le nombre des générations dans Saint Luc.

Passons aux deux généalogies. Nous allons les placer sur un plan parallèle, ayant soin de les faire correspondre l'une avec l'autre autant

qu'il sera possible ; et pour cela nous avons été obligé de retourner l'échelle généalogique de Saint Luc qui place Jésus-Christ au haut et Adâm au bas. Nous insérerons les supplémens dans la généalogie de Saint Matthieu, et Phadaïa dans celle de Saint Luc ; mais ils seront en caractère italique. Nous accompagnerons chaque personnage du numéro du verset auquel il appartient dans les deux Evangiles. On verra par ces numéros que l'une des deux généalogies est, comme nous l'avons dit, descendante, et l'autre ascendante. Nous aurions désiré ajouter la date de la naissance et de la mort à chacun des personnages ; mais il en est un certain nombre sur lesquels nos recherches à cet égard ont été vaines. Les patriarches et les rois de Juda sont les seuls dont nous avons trouvé les dates, encore ces dates varient selon les systêmes des différens chronologistes. Au reste, elles n'ajouteroient pas beaucoup d'intérêt à ces listes généalogiques, qui, par leur nature et par leur source sacrée, ont dans tous les temps mérité à juste titre la confiance et le respect des Fidèles. Il suffit donc de les présenter dans leur simplicité évangélique.

Nous les ferons suivre de quelques observations sommaires sur les objections dont elles ont été l'objet ; puis nous passerons à la famille du Sauveur.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES DEUX GÉNÉALOGIES DE JÉSUS-CHRIST.

Selon S. Matthieu.	Selon S. Luc.
Chap. I, ℣. 2-16.	Chap. III, ℣. 23-38.

Nota. La généalogie de Jésus-Christ, donnée par Saint Matthieu ne remonte qu'à Abraham ; mais comme depuis Abraham jusqu'à David, cet Evangéliste a donné la série des mêmes patriarches que Saint Luc, il est certain que s'il fût remonté jusques à Adam, la liste des vingt patriarches depuis notre premier père jusqu'à Abraham, eût été la même que dans Saint Luc. Il eût été difficile qu'il en fût autrement pour les patriarches depuis Adam jusqu'à Sem, puisque leur généalogie est littéralement exprimée et détaillée avec l'âge de chaque patriarche, dans la Genèse, ch. v, ℣℣. 1-31, et leurs noms seulement dans les Paralipomènes, liv. 1, ch. 1, ℣℣. 1-4.

Quant aux descendans de Sem, rapportés dans la Genèse, ch. x, ℣℣. 21-29, et dans les Paralipomènes, 1, ℣℣. 24-27, Caïnan, fils d'Arphaxad, n'y est pas compris ; il n'est mentionné que dans Saint Luc. Les autres, depuis Salé jusqu'à Abraham, se trouvent dans les Paralipomènes, comme dans Saint Luc.

	℣.
	38 ADAM.
	38 Seth.
	38 Henos.
	37 Caïnan.
	37 Malaleel.
	37 Jared.
	37 Henoch.
	37 Mathusalem.
	36 Lamech.
	36 Noé.
	36 Sem.
	36 Arphaxad.
	36 Caïnan.
	35 Salé ou Sala.
	35 Heber.
	35 Phaleg.
	35 Ragaü ou Rehu.
	35 Saruch.
	34 Nachor.
	34 Tharé.
℣.	
2 ABRAHAM.	34 ABRAHAM.
2 Isaac.	34 Isaac.
2 Jacob.	34 Jacob.
2 Juda et ses frères.	33 Juda et ses frères.
3 Pharès et Zara, nés de Thamar.	33 Pharès.
3 Ezron.	33 Ezron.
3 Aram.	33 Aram.
4 Aminadab.	33 Aminadab.

Selon S. Matthieu.	Selon S. Luc.
4 Naasson.	32 Naasson.
4 Salmon.	32 Salmon.
5 Booz de Rahab.	32 Booz.
5 Obed de Ruth.	32 Obed.
5 Jessé.	32 Jessé.
5 DAVID.	31 DAVID.
6 Salomon, né d'Urie.	31 Nathan (frère aîné de Salomon.)
7 Roboam.	31 Mathatha.
7 Abias.	31 Menna (ou Maïnan).
7 Asa.	31 Melea.
8 Josaphat.	30 Eliakim.
8 Joram.	30 Jona.
Ochozias.	30 Joseph.
Joas.	30 Juda.
Amazias.	30 Siméon.
8 Ozias ou Azarias.	29 Lévi.
9 Joatham.	29 Mathat.
9 Achaz.	29 Jorim.
9 Ezechias.	29 Eliézer.
10 Manassé.	29 Jésu ou José.
10 Amon.	28 Her.
10 Josias.	28 Elmadan.
Joachim.	28 Cosan.
11 Jéchonias et ses frères (*Joachan* et *Mathaniam*) emmenés captifs à Babylone.	28 Addi.
Joachin, fils de Jéchonias.	28 Melchi.
	27 Neri.
12 Salathiel.	27 Salathiel.
Phadaïa (1).	*Phadaïa.*

(1) Selon l'auteur des *Paralipomènes*, Zorobabel fût fils de Phadaïa, et petit-fils de Salathiel (*Paral.* lib. I, c. III, 17-19); peut-être même Phadaïa étoit-il originairement dans Saint Luc, car Saint Augustin, Saint Jérôme et Saint Grégoire comptent dans la généalogie donnée par cet Évangéliste, soixante et dix-

SELON S. MATTHIEU.	SELON S. LUC.
12 Zorobabel (1).	27 Zorobabel.
	27 Résa.
13 Abiud.	27 Joanna.
	26 Juda.
13 Eliakim.	26 Joseph.
	26 Séméi.
13 Azor.	26 Mathathias.
	26 Mahath.
14 Sadoc.	25 Naggé.
	25 Hesli.
14 Achim.	25 Nahum.
	25 Amos.
14 Eliud.	25 Mathathias.
	24 Joseph.
15 Eléazar.	24 Janné.
	24 Melchi.
	24 Lévi (2).
15 Mathan.	23 Mathat.
15 Jacob.	23 Héli.
16 Joseph.	23 Joseph.
16 JÉSUS.	23 JÉSUS.

---

sept générations, et si l'on retranche Phadaïa, il n'y en aura plus que soixante-seize. (Voy. Saint Augustin, *sermo* 51, *nova edit.* c. XXIII. — Saint Jérôme, *epist. ad Damas.*, tom. II, *nov. edit.*, pag. 565. — Saint Grégoire, *in Job*, lib. IX, c. 2.)

(1) Depuis Zorobabel jusqu'à Jacob, père de Joseph, il y a apparemment, comme nous l'avons dit, quelques générations omises. Il suffit, pour n'en pas douter, de comparer les deux listes, et même d'y jeter un coup-d'œil, d'après la disposition que nous avons adoptée.

(2) On présume que le nom de Lévi et celui de Mathat qui le suit, n'étoient point dans cette partie de la généalogie selon Saint Luc, au moment où cet Évangéliste l'a donnée. Jules Africain, Eusèbe et Saint Irénée ne les y ont point lus de leur temps. Nous reviendrons plus tard sur cet objet.

La différence qui existe entre ces deux généalogies appliquées l'une et l'autre à la même personne (Jésus-Christ) , a été l'une des principales objections des ennemis du Christianisme contre la vérité et l'authenticité des saints Évangiles. Joseph, selon Saint Matthieu, est fils de Jacob, qui descendoit de Salomon fils de David ; et le même Joseph, selon Saint Luc, est fils d'Héli, qui descendoit de Nathan, fils également de David. Comment concilier ces deux généalogies ? Cela n'est pas très difficile, si l'on fait attention que, selon l'opinion généralement reçue, la généalogie selon Saint Matthieu regarde les ancêtres de Joseph; et celle selon Saint Luc, les ancêtres de la Sainte Vierge. Et comme Joseph et la Sainte Vierge étoient non-seulement de la même tribu (celle de Juda), mais de la même famille, il n'est pas surprenant que sortant de la même souche (David), et de deux branches distinctes (l'une de Salomon pour les ancêtres de Joseph, et l'autre de Nathan pour les ancêtres de la Sainte Vierge), les deux généalogies soient différentes. Ce qui prouve qu'elles appartiennent à la même famille, c'est que les deux généalogies se réunissent deux fois : la première, vers le milieu, où Salathiel et Zorobabel appartiennent à l'une

et à l'autre; et la seconde, à la fin, dans la personne de Jésus-Christ (1).

Mais comme les évangélistes nous apprennent que Jésus n'est pas fils de Joseph, et qu'il l'est seulement de Marie, plusieurs difficultés se sont élevées.

1° Pourquoi Saint Matthieu, dit-on, nous donne-t-il la généalogie de Joseph et non celle de Marie?

---

(1) Quoique le P. Pezron, dans son *Histoire évangélique*, tom. 1, pag. 365-368, ne suive pas tout-à-fait le même plan que nous pour la conciliation des deux généalogies, on ne sera peut-être pas fâché de connoître son opinion à cet égard.

« Si l'on dit que Saint Luc a dressé une généalogie de Saint « Joseph fort différente de celle qui est dans Saint Matthieu, je « réponds que si elle paroît différente, les anciens Pères les ont « conciliées assez aisément.

« Le plan généalogique qu'a dressé Saint Matthieu vient de « *David* par son fils *Salomon*, et celui de Saint Luc vient du « même David par *Nathan*. De Salomon est descendu *Mathan*, « par Abiud fils de Zorobabel; et de Nathan est descendu *Melchi*, « par Résa qui étoit un autre fils du même Zorobabel. Or Mathan « épousa Estha, dont elle eut un fils nommé *Jacob*, et ce pre- « mier mari étant mort, elle en eut un autre appelé *Melchi*, « qui étoit parent de Mathan, puisqu'il descendoit comme lui du « sang de David; et de lui vint un autre fils qui avoit le nom « d'*Eli* : de la sorte Jacob et Éli étoient frères utérins. Éli étant « mort sans enfans, son frère Jacob prit sa veuve pour femme; « car la loi ordonnoit qu'en ce cas-là le frère épousât la belle- « sœur, pour susciter des enfans à son frère. De cette femme « Jacob engendra Saint Joseph, époux de Marie. Ainsi Saint « Joseph étoit, selon la nature, le véritable fils de Jacob; mais,

2° Comment infère-t-on que Jésus-Christ est descendu de David et de Salomon, de ce que Joseph est fils de David ?

3° Comment Joseph peut-il avoir à-la-fois pour père deux hommes, l'un Jacob de la race de Salomon, et l'autre Héli de la race de Nathan ?

4° Comment peut-on prouver que Jésus est descendu de David et de Salomon, même en

---

« selon la loi, il étoit fils d'Éli. Saint Matthieu a donc écrit la « généalogie naturelle de Saint Joseph; et Saint Luc, la légale. « Mais ces deux généalogies font voir manifestement qu'il venoit « du sang de David, ce qui étoit nécessaire pour l'accomplisse- « ment des prophéties.

« Voilà en peu de lignes le dénouement de cette grande et im- « portante difficulté qui accorde aisément les deux Évangélistes. « Cette manière de les concilier n'est pas nouvelle ; il y a près « de 1500 ans qu'on s'en sert dans l'Eglise sur l'autorité de Jules « Africain, qui a été suivi par Eusèbe, Saint Jérôme, Saint Au- « gustin, et par plusieurs autres pères et commentateurs. Or, « Jules Africain n'est pas le premier qui a trouvé cette manière « d'accorder les Évangélistes ; il assure qu'elle avoit été laissée par « les parens de Jésus-Christ. *Cognati enim Servatoris nostri, sive « ad ostendendam generis sui nobilitatem, sive ut simpliciter « rem docerent, veraci utique sermone hæc nobis tradiderunt.* « Ce Père ajoute quelques lignes après : *Supra dictam generis « seriem ex ephemeridum libro quàm poterant fidelissimè des- « cripserunt.* Après cela il ne faut pas s'étonner si elle a été si « bien reçue dans les Églises chrétiennes, et si l'on s'en sert main- « tenant. »

Nous reviendrons sur Jules Africain et sur Pezron, dans le dernier systême généalogique que nous présenterons sur la famille de Jésus-Christ.

admettant le systême qui veut que Saint Luc ait donné la généalogie de la Vierge, puisque Marie, selon cette hypothèse, descend de Nathan et non de Salomon ?

Nous allons essayer de répondre sommairement à ces quatre questions, et de résoudre, d'après les opinions les plus accréditées, les difficultés apparentes qui y sont contenues.

Première question. *Pourquoi Saint Matthieu nous donne-t-il la généalogie de Joseph, et non celle de Marie?*

Réponse. Nous dirons d'abord que parmi les Hébreux on n'avoit point coutume de tirer les généalogies des femmes; cela est prouvé par la pratique continuelle de l'Écriture, par le témoignage des rabbins et par celui des SS. Pères. « La famille de la mère n'est point une famille, » disent les docteurs Juifs. En second lieu, quoique Joseph ne fût pas le père naturel de Jésus-Christ, il suffisoit qu'il reconnût cet enfant, qu'il l'élevât et le traitât comme son propre fils, pour le faire entrer dans les droits et les privilèges de la famille, et pour faire que la généalogie de l'un fût celle de l'autre. De plus, Jésus appartenoit encore à Joseph par un autre titre à cause de Marie sa mère, laquelle étant la véritable épouse de Joseph, le fils qui lui étoit né pendant son mariage, quoique sans opération humaine,

étoit à lui comme un fruit né dans son fonds. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, Marie étoit de la même famille que Joseph; faire la généalogie de l'un, étoit aussi faire la généalogie de l'autre. Par ces considérations, et par beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de détailler, Saint Matthieu a donc été fondé à écrire la généalogie de Saint Joseph comme il l'a faite; et en cela il s'est conformé à l'idée des Juifs qui regardoient bien certainement Jésus comme le fils de Joseph, puisqu'ils avoient dit hautement dès le début de la prédication du Sauveur: « N'est-« ce pas le fils du charpentier, charpentier lui-« même? etc. »

Seconde question. *Comment infère-t-on que Jésus-Christ est descendu de David et de Salomon, de ce que Joseph est fils de David?*

Réponse. La solution de la première question peut également convenir à cette seconde : non-seulement Jésus étant fils de Joseph, ou par adoption, ou comme fils de Marie son épouse, reçu et élevé comme tel par lui, entroit dans tous les droits de sa famille, mais encore il descendoit, ainsi que Joseph, de David et de Salomon, quoique par sa mère il descendît aussi de David et de Nathan. La raison en est toute simple : Joseph et Marie, comme nous ne ces-

serons de le répéter, étoient de la même famille : Saint Matthieu fait descendre Joseph de David par Salomon, Saint Luc fait descendre Marie de David par Nathan, mais l'un et l'autre comptent Salathiel et Zorobabel au nombre des ancêtres et de Joseph et de Marie, et par conséquent de Jésus : or, les deux généalogies étant réunies dans ce point, il est évident que le sang de Salomon comme celui de Nathan a coulé dans les veines de Salathiel et de Zorobabel, et Joseph et Marie descendant de ces deux personnages, le même sang se retrouve nécessairement dans Jésus-Christ, par Marie seulement, il est vrai, mais il s'y retrouveroit également par Joseph, si celui-ci eût été son père naturel, comme le pensoient les Juifs. Ainsi Joseph étant fils de David puis de Salomon, et Jésus étant entré dans les droits de la famille de Joseph, et de plus étant du même sang, concluons donc que par-là même Jésus est descendu de David et de Salomon.

Troisième question. *Comment Joseph peut-il être en même temps fils de Jacob selon Saint Matthieu, et fils d'Héli selon Saint Luc ?*

Réponse. La solution de cette troisième question paroît, au premier coup-d'œil, embarrassante ; mais lorsqu'on connoît les droits des

objection ; donc Marie descend de Salomon comme de Nathan.

Ainsi, Saint Matthieu, en faisant la généalogie de Saint Joseph, et Saint Luc celle de la Sainte Vierge, sauvent toute difficulté. Par là on voit que Jésus-Christ est né de David selon la chair, d'après les Ecritures, et on explique comment Joseph est fils de Jacob selon la chair, et fils d'Héli en qualité de son gendre et d'époux de Marie. Admirons donc la sagesse des deux évangélistes, ou plutôt du Saint-Esprit qui les animoit, en inspirant à Saint Matthieu d'écrire la généalogie de Joseph, et à Saint Luc celle de la Vierge, pour montrer qu'indépendamment de Joseph, Jésus étoit toujours fils de David, et que par sa qualité de fils adoptif de Joseph, époux de Marie, il étoit héritier des promesses faites à Salomon.

DE LA FAMILLE DE JÉSUS-CHRIST.

Passons maintenant aux parens du Sauveur, ses contemporains. Ici l'horizon se rembrunit, quoique les expressions dont se servent les évangélistes paroissent fort claires au premier abord; car qu'y a-t-il de plus simple que les noms de père, de frères et de sœurs, qu'emploient Saint Matthieu et Saint Marc pour désigner des individus dont on ne peut nier la

parenté avec Jésus-Christ (selon la chair)? Il est vrai qu'ils mettent ces paroles dans la bouche des Juifs, et même du bas peuple, qui, ne jugeant que sur les apparences, regardoient Jésus comme le propre fils de Joseph, et par conséquent comme très près parent (frère ou cousin, car les Hébreux emploient indifféremment ces mots l'un pour l'autre,) de ceux qui appartenoient à Joseph par des liens du sang très rapprochés. Jésus-Christ, conçu par l'opération du Saint-Esprit, a été fils unique de Marie; cela est reconnu par toute la chrétienté; mais à quel degré lui étoient parens ceux qui sont nommés ses frères et sœurs dans l'Évangile? Voilà ce sur quoi l'on n'est point d'accord, voilà ce qui a produit une foule de conjectures et d'opinions contradictoires. De là, plusieurs systêmes sur la famille du Sauveur. Ce sont ces systêmes, du moins les principaux, que nous nous proposons de passer en revue; nous les accompagnerons de tableaux synoptiques, et nous y ajouterons des notes pour en faciliter l'intelligence; nous finirons par celui dont les conjectures nous paroîtront se rapprocher le plus de la vérité, sans cependant nous flatter de le croire à l'abri de toute objection.

Les différentes opinions relatives aux parens de Jésus-Christ, ayant pour base les versets de

l'Évangile où ces parens sont nommés, nous croyons devoir d'abord rapporter ces versets, parce que cette nomenclature, bien présente à l'esprit, fera mieux comprendre et apprécier les systêmes que nous donnerons. Nous suivrons, autant que nous le pourrons, l'ordre chronologique dans l'exposition suivante de ces versets.

Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine ZACHARIAS, de vice Abia; et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus ELISABETH. (*Luc.* I. 5.)

In mense sexto, missus est angelus Gabriel...... ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat JOSEPH, de domo David, et nomen virginis MARIA (1). (*Luc.* I. 26, 27.)

Et ecce ELISABETH cognata (2) tua. (*Luc.* I. 36.)

---

(1) Nous remarquerons ici que les noms de Joachim et de Sainte Anne, père et mère de Marie, ne sont point rapportés dans l'Evangile; mais ils se trouvent dans le *Protévangile de Saint Jacques*, et dans l'*Évangile de la naissance de Marie*, ouvrages apocryphes, il est vrai. Cependant ils remontent au premier siècle de l'Église. Comme ils contiennent des faits rapportés dans l'Évangile, et d'autres qui sont douteux, et qu'on ne voit pas quel intérêt auroient eu les auteurs à créer des noms factices pour désigner le père et la mère de la Sainte Vierge, pourquoi n'auroit-on pas adopté ces noms de Saint Joachim et de Sainte Anne? Les SS. Pères en ont donné l'exemple; aussi l'Eglise n'a pas fait difficulté de les tolérer et de permettre qu'on les honorât.

(2) Saint Hippolyte, au rapport de Nicéphore (*lib.* II, *c.* 3), prétend que Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, étoit sœur de la mère de Sainte Elisabeth (on la nomme ordinairement Sobé). Ainsi la Sainte Vierge eût été cousine de cette dernière, comme l'Evangile le dit; mais certains auteurs expliquent autrement ce degré de parenté.

Et postulans (Zacharias) pugillarem, scripsit dicens : Joannes est nomen ejus. (*Luc.* I. 63.)

Post hoc descendit Capharnaum ipse (Jesus), et mater ejus, et fratres ejus (Jacobus, Joseph [*Græcè* Jose], Simon et Judas), et discipuli ejus. (*Joan.* II. 12.)

Et procedens indè, vidit (Jesus) alios duos fratres, Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus, (1) in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua. (*Matth.* IV. 21.)

Jacobus Zebedæi et Joannes frater ejus..... Jacobus Alphæi (2) et Thaddæus. (*Matth.* X. 3.)

Et Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est, filii tonitrui,.. et Jacobum Alphæi, et Thaddæum, et Simonem Cananæum. (*Marc.* III. 17 et 18).

Quoique Sainte Elisabeth fût de la tribu de Lévi et *ex filiabus Aaron*, du côté de son père, elle étoit cependant, du côté maternel, parente de la Sainte Vierge, quoique celle-ci fût de la tribu de Juda ; et cela parce que les Lévites avoient le droit de prendre femme dans toutes les tribus, et ils s'adressoient particulièrement à la tribu de Juda pour cet objet.

(1) Il est ici question de Jacques (le Majeur, ainsi nommé parce qu'il fut appelé le premier par le Sauveur), et de Jean (l'Evangéliste), l'un et l'autre fils de Zébédée. Tirinus prétend que Zébédée étoit fils de Cléophas, frère ou plutôt beau-frère de Saint Joseph.

(2) C'est Jacques (le Mineur), fils d'Alphée, et ensuite Thaddée, qui est le même que Judas (Jude), comme nous le verrons par la suite ; ils étoient frères, ainsi que José et Simon : ces quatre personnages que nous avons et que nous aurons encore occasion de citer souvent, étoient fils d'Alphée que Tirinus et d'autres croient être le même que Cléophas ; nous croyons que ce sont deux personnes distinctes, époux successifs de Marie, sœur de Joseph et mère des quatre frères.

JACOBUM et JOANNEM,....... JACOBUM ALPHÆI, et SIMONEM qui vocatur Zelotes, et JUDAM JACOBI (1). (*Luc.* VI. 14, 15, 16.)

Et nunciatum est illi : MATER tua et FRATRES tui stant foris, volentes te videre. Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt. (*Luc.* VIII. 20, 21. — *Matth.* XII. 46, 50. — *Marc.* III. 31, 35.)

Et veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur, et dicerent : Unde huic sa-

(1) Ces trois dernières citations, tirées de Saint Matthieu, de Saint Marc et de Saint Luc, ont rapport à la vocation des douze apôtres. Nous n'avons donné que les noms de ceux que l'on reconnoît pour parens de Jésus-Christ. Nous y voyons d'abord figurer Jacques (le Majeur), fils de Zébédée, et Jean (l'évangéliste) son frère; Zébédée n'a eu que ces deux fils de sa femme Salomé. Ensuite nous trouvons Jacques (le Mineur), fils d'Alphée, puis Thaddée, selon Saint Matthieu et Saint Marc, nommé Jude par Saint Luc, et frère de Jacques le Mineur. Ces deux noms, Thaddée et Jude, appartiennent donc à la même personne. Vient après Simon le Cananéen, ainsi nommé par Saint Matthieu et Saint Marc, et surnommé Zélotès par Saint Luc. On sait qu'il étoit frère de Jacques le Mineur et de Thaddée ou Jude. Il y a encore un quatrième frère nommé Joseph ou José, mais il n'est pas au rang des Apôtres ; il a failli remplacer Judas Iscariote. Ces quatre frères étoient fils d'Alphée que l'on croit être le même que Cléophas, beau-frère de Saint Joseph, époux de Marie, et l'un et l'autre sortis de Jacob fils de Mathan.

Nous voyons donc que dans les douze Apôtres il y a cinq parens de Jésus-Christ, qui sont les deux fils de Zébédée, savoir Jacques le Majeur et Jean l'évangéliste, surnommés Boanergès par Jésus, puis les trois fils d'Alphée, savoir Jacques le Mineur, Thaddée ou Jude, et Simon le Cananéen, surnommé Zélotès.

Le rang des Apôtres n'est pas tout-à-fait le même dans les trois évangélistes pour l'ordre dans lequel Jésus-Christ les a appelés à

pientia hæc, et virtutes? Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur MARIA; et fratres ejus, JACOBUS, et JOSEPH, et SIMON, et JUDAS? Et sorores ejus, nonne omnes apud nos sunt? (*Matth.* XIII. 54, 55, 56.)

Et facto sabbato cœpit in synagogâ docere; et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: Unde huic hæc omnia?... Nonne hic est faber, filius MARIÆ, frater JACOBI, et JOSEPH, et JUDÆ, et SIMONIS? Nonne et sorores ejus (1) hic nobiscum sunt? (*Marc.* VI. 2, 3.)

Et assumpsit PETRUM et JACOBUM et JOANNEM fratrem

---

l'apostolat. Voici les légères différences qui se remarquent dans ces trois appels :

Selon S. MATTHIEU.	*Selon* S. MARC.	*Selon* S. LUC.
Simon dictus Petrus.	Simon-Petrus.	Simon-Petrus.
Andreas frater ejus.	Jacobus Zebedæi.	Andreas frater ejus.
Jacobus Zebedæi.	Joannes frat. Jacobi.	Jacobus.
Joannes frater ejus.	Andreas.	Joannes.
Philippus.	Philippus.	Philippus.
Bartholomæus.	Bartholomæus.	Bartholomæus.
Thomas.	Matthæus.	Matthæus.
Matthæus publicanus.	Thomas.	Thomas.
Jacobus Alphæi.	Jacobus Alphæi.	Jacobus Alphæi.
Thaddæus.	Thaddæus.	Simon Zelotès.
Simon Cananæus.	Simon Cananæus.	Judas Jacobi.
Judas Iscariotes.	Judas Iscariotes.	Judas Iscariotes.

Le traître Judas a été remplacé par Matthias, qui, en concurrence avec Joseph ou José, dit Barsabas, a été élu par le sort, et a complété le nombre des douze Apôtres.

(1) Menochius et Tirinus ne donnent qu'une explication très courte et très vague de ce verset. Menochius se contente de dire : *Fratres ejus, id est cognati;* JACOBUS, *scilicet minor;* SIMON, *scilicet Cananæus, seu Zelotes;* JUDAS, *qui est* THADDÆUS.

Tirinus dit seulement : *Quâ ratione,* JACOBUS ALPHÆI, JOSEPH, et SIMON, et JUDAS, *filii* CLEOPHÆ, *vocentur fratres? id est con-*

ejus..... Et transfiguratus est coram ipsis. (*Matth.* XVII. 1. — *Marc.* IX. 1. — *Luc.* IX. 28.)

Respondens autem JOANNES, dixit: Præceptor, vidimus quemdam nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum.... (*Luc.* IX. 49.)

Cùm vidissent autem discipuli ejus JACOBUS et JOANNES, dixerunt : Domine, vis dicamus ut ignis descendat de cœlo et consumat illos. (*Luc.* IX. 54.)

Tunc accessit ad eum mater filiorum ZEBEDÆI (1) cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo..... Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus. (*Matth.* XX. 20, 24.)

Et accedunt ad eum JACOBUS et JOANNES filii ZEBEDÆI, dicentes: Magister, volumus ut quodcumque petierimus, facias nobis.... Et audientes decem, cœperunt indignari de JACOBO et JOANNE. (*Marc.* X. 35, 41.)

Et cùm sederet (JESUS) in montem Olivarum, interrogabant eum separatìm PETRUS et JACOBUS et JOANNES et ANDREAS. (*Marc.* XIII. 3.)

Dicit ei JUDAS, non ille Iscariotes : Domine, quid factum est..... (*Joann.* XIV. 22.)

Et assumpto PETRO et duobus filiis ZEBEDÆI (JACOBO et JOANNE), cœpit contristari et mœstus esse. (*Matth.* XXVI. 37.)

Et assumit PETRUM, et JACOBUM, et JOANNEM se-

---

sobrini Jesu, et sorores seu consobrinæ ejus, SALOME *et* MARIA. Il sembleroit faire là deux personnes d'Alphée et de Cléophas, tandis qu'ailleurs il n'en fait qu'un seul personnage, père des quatre Apôtres ici dénommés.

(1) Cette femme est bien Salomé, épouse de Zébédée, et mère de ses fils Jacques le Majeur et Jean l'évangéliste.

eum (1) : et cœpit pavere et tædere. (*Marc.* xiv. 33.)

Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus (MARIA), et soror matris ejus MARIA CLEOPHÆ (2), et Maria Magdalene. Cùm vidisset ergo Jesus matrem et discipulum stantem, quem diligebat, (JOANNEM), dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua. (*Joann.* xix. 25, 26, 27.)

Erant autem ibi mulieres multæ.... inter quas erat (3) MARIA MAGDALENE, et MARIA JACOBI et JOSEPH mater, et mater filiorum ZEBEDÆI. (*Matth.* xxvii. 55, 56.)

Erant autem et mulieres de longè aspicientes : inter quas erat MARIA MAGDALENE, et MARIA JACOBI minoris et JOSEPH mater, et SALOME (mater filiorum Zebedæi). (*Marc.* xv. 40.)

Erat autem ibi MARIA MAGDALENE, et altera MARIA (4), sedentes contra sepulcrum. (*Matth.* xxvii. 61.)

MARIA autem MAGDALENE, et MARIA JOSEPH, aspiciebant ubi poneretur. (*Marc.* xv. 47.)

Vesperè autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati,

(1) Il paroît que ces trois Apôtres avoient la confiance particulière de Jésus-Christ : ce sont les mêmes qu'il avoit déjà admis à sa transfiguration.

(2) C'est-à-dire, selon Tirinus, Marie femme de Cléophas qui étoit frère, ou plutôt beau-frère de Saint Joseph, époux de Marie.

(3) Il est question dans ce verset et dans le suivant, 1° de Marie-Madeleine, sœur de Lazare et de Marthe; 2° de Marie, mère de Jacques et de Joseph (ou José), qui est connue comme femme de Cléophas, et par conséquent seroit belle-sœur de la Sainte Vierge, puisqu'elle étoit propre sœur de Saint Joseph; 3° de Marie, femme de Zébédée, que Saint Marc, xv, 40, nomme Salomé.

(4) C'est sans doute une fille de Marie Cléophé et qui étoit sœur de Marie Salomé.

venit MARIA MAGDALENE, et altera MARIA (1), videre sepulcrum. (*Matth.* XXVIII. 1.)

Et cùm transisset sabbatum, MARIA MAGDALENE, et MARIA JACOBI, et SALOME emerunt aromata ut venientes ungerent JESUM. (*Marc.* XVI. 1.)

Et regressæ à monumento nunciaverunt hæc omnia illis undecim, et cæteris omnibus. Erat autem MARIA MAGDALENE, et JOANNA (2) et MARIA JACOBI, et cæteræ quæ cum eis erant. (*Luc.* XXIV. 9, 10.)

Et respondens unus (ex duobus discipulis ad Emmaüm properantibus), cui nomem CLEOPHAS (3), dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem....... (*Luc.* XXIV. 18.)

Et cùm introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant *Petrus* et JOANNES, JACOBUS et *Andreas*, *Philippus* et *Thomas*, *Bartholomaeus* et *Matthaeus*, JACOBUS ALPHÆI, et SIMON ZELOTES, et JUDAS JACOBI. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et MARIA matre Jesu, et fratribus ejus. (*Act. Ap.* I. 13, 14.)

Et statuerunt duos, JOSEPH (Jose), qui vocabatur

---

(1) C'est toujours la même Marie, sœur de Salomé.

(2) Cette *Joanna* étoit la femme de Chus, procurateur ou intendant d'Hérode Antipas.

(3) On ignore qui peut être ce Cléophas. Étoit-il l'époux ou le père de Marie, dite Cléophé? ou étoit-ce simplement un citoyen d'Emmaüs, disciple de Jésus-Christ? On n'est pas plus d'accord à ce sujet que sur le nom de son compagnon de voyage, que les uns, tel que Saint Grégoire-le-Grand, croient être Saint Luc; ce qui ne paroît pas probable; d'autres, tel qu'Origène, pensent que c'est Saint Siméon; Epiphane y voit Nathanael; enfin Saint Ambroise le nomme Amaon.

BARSABAS, qui cognominatus est justus (1), et *Matthiam.* (*Act. Ap.* I. 23.)

JUDAS Jesu-Christi servus, fratrer autem JACOBI....... (*Epist. Cath. Judæ Apost.* 1.)

Résumons en peu de mots les noms propres des parens de Jésus-Christ, qui sont rapportés dans les versets précédens. C'est une répétition, dira-t-on; oui, mais c'est une répétition abrégée, qui nous paroît nécessaire, en ce qu'elle peut contribuer à familiariser davantage le lecteur avec une nomenclature toujours difficile à retenir dans une matière aussi obscure. Les évangélistes ont donc mentionné les noms suivans :

1° ZACHARIE et ÉLISABETH, père et mère de JEAN-BAPTISTE. Sainte ÉLISABETH est appelée parente (*cognata*) de la Sainte Vierge. (*Luc*, I, 5 et 36.)

2° JOSEPH, époux de MARIE, mais non père de JÉSUS, qui est fils de Marie seule. (*Luc*, I, 27.)

3° ZÉBÉDÉE, père de JACQUES (le Majeur) et de JEAN (l'évangéliste). (*Matth.*, X, 3; — *Marc*, III, 17, 18.)

4° JACQUES (le Mineur, fils d'Alphée) et son

(1) On croit que c'est Joseph ou José, fils d'Alphée, frère de Jacques le Mineur, de Jude et de Simon. Des quatre frères, Joseph seroit le seul, comme nous l'avons dit, qui n'eût pas été Apôtre.

frère JUDE ou THADDÉE. (*Luc.*, VI, 14 et 16.) Remarquons ici que Jude et Thaddée c'est le même personnage, puisque dans la vocation des Apôtres, Saint Matthieu se sert du mot Thaddée, et Saint Luc, du mot Jude, frère de Jacques, pour désigner la même personne.

5° Le même JACQUES (le Mineur), JOSEPH (ou José), SIMON et JUDE, tous présentés comme frères du Seigneur; on y parle aussi de sœurs. Le texte des deux évangélistes, Saint Matthieu, XIII, 54, 56; et Saint Marc, VI, 2, 3, donne à penser que ces quatre personnages, ainsi que les sœurs qu'ils ne nomment pas, étoient regardés par les Juifs comme enfans de Joseph, puisqu'ils les appellent frères et sœurs de Jésus-Christ. Mais il faut faire attention que dans d'autres endroits des évangélistes, précédemment comme nous venons de le voir, et par la suite comme nous le verrons, Jacques le Mineur est nommé fils d'Alphée (le même que Cléophas, selon quelques-uns), et Thaddée, qui est le même que Jude, est appelé frère de ce Jacques.

6° La mère de JACQUES (le Majeur) et de Jean (l'évangéliste), c'est-à-dire l'épouse de Zébédée (*Marc*, x, 35), que le même Saint Marc appelle ailleurs (XV, 40) SALOMÉ.

7° Marie Cléophé, c'est-à-dire Marie, femme de Cléophas. (*Jean*, xix. 25.)

8° Marie, mère de Jacques (le Mineur) et de Joseph (José), et Salomé, femme de Zébédée, mère de Jacques (le Majeur), et de Jean (l'évangéliste). (*Marc*, xv, 40.)

9°. Jean l'évangéliste, Jacques le Majeur son frère, l'un et l'autre fils de Zébédée; Jacques le Mineur, fils d'Alphée; Simon Zélotès, et Jude frère de Jacques. (*Act. des Ap.*, i, 13, 14.)

Voilà tous les personnages mentionnés dans les Évangiles comme parens contemporains de Jésus-Christ; nous n'y avons pas compris Mathan, Jacob et Héli, parce que, rapportés seulement dans la généalogie du Sauveur, ils lui sont antérieurs comme aïeux et bisaïeux. Il y a aussi une Sobé reconnue pour mère de Sainte Élisabeth; nous n'en avons point parlé, parce qu'elle n'est point citée par les évangélistes, non plus que Sainte Anne et Saint Joachim; mais ils trouveront leur place dans la plupart des tableaux généalogiques. Voyons maintenant si nous pourrons découvrir quelque trace des degrés de parenté entre les personnages compris dans les neuf articles précédens ou dans les versets latins que nous avons rapportés ci-dessus.

Nous trouvons d'abord Ste Élisabeth, femme de Zacharie, annoncée comme parente de la Sainte Vierge. Petite-fille de Mathan et nièce de Sainte Anne, elle étoit donc cousine de la Vierge Marie, et son fils Jean-Baptiste étoit cousin issu de germain du Sauveur.

Zébédée se présente ensuite; il est père de Saint Jacques le Majeur, et de Saint Jean l'évangéliste, le disciple bien-aimé du Sauveur. Mais comment sont-ils parens de Jésus-Christ? Par Marie Salomé, l'épouse de Zébédée et la mère des deux apôtres, que l'on croit être fille de Cléophas, le même qu'Alphée. Ce Cléophas, fils de Jacob, étoit par son épouse beau-frère de Saint Joseph, l'époux de Marie, et neveu de Sainte Anne; ainsi Marie Salomé étoit cousine de la Sainte Vierge, et ses deux fils parens de Jésus-Christ au même degré que Saint Jean-Baptiste.

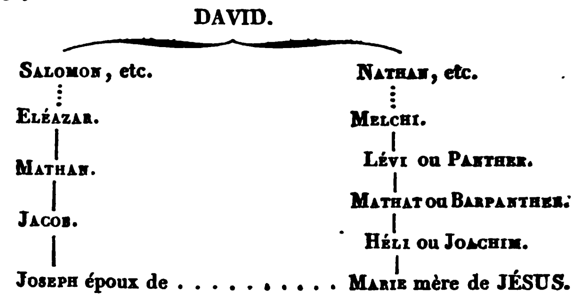
Quant aux quatre personnages désignés dans Saint Matthieu et dans Saint Marc, comme frères de Jésus-Christ, savoir Jacques le Mineur, Joseph (José), Simon et Judas (Jude), étoient-ils, comme ils le paroissoient aux Juifs, fils de Saint Joseph, avant qu'il eût épousé Marie? Plusieurs SS. Pères ont été de cet avis, et nous rapporterons plus tard leurs opinions. Mais on a reconnu, comme nous le démontre-

rons d'une manière à-peu-près évidente, que cela est dénué de fondement. Ainsi, rejetons Saint Joseph comme père de ces quatre Apôtres, et considérons-le seulement comme leur oncle, puisqu'on le croit frère de Cléophas ou Alphée qu'on regarde comme leur père. Celui-ci les eut d'une Marie, surnommée Cléophé, sans doute à cause de son mariage avec lui; laquelle Marie, à ce que l'on croit, étoit sœur ou belle-sœur de la Sainte Vierge. Ainsi les quatre Apôtres en question seroient donc simplement cousins de Jésus-Christ, et oncles de Jacques le Majeur et de Saint Jean l'évangéliste.

Dans le même endroit de l'Évangile où il est question des frères du Sauveur, on parle aussi de ses sœurs, mais on ne les nomme pas. Il est présumable que c'est Marie Salomé, la mère de Jacques le Majeur et de Saint Jean l'évangéliste, et une autre Marie désignée dans l'Évangile sous le nom d'*altera Maria*. Les uns ont nommé ces deux sœurs Salomé et Marie; les autres, Esther et Thamar.

Nous venons de rapporter tout ce que les évangélistes nous donnent de positif et tout ce qu'ils laissent de conjectural sur la généalogie et la parenté de Jésus-Christ. Ne soyons donc pas surpris si d'une matière aussi obscure sont sortis beaucoup de systêmes. Nous allons, comme

vent point dans la Bible, et n'ont été connus ni de Jules Africain, ni des autres anciens, du moins dans la généalogie de Jésus-Christ. On ne peut donc les y recevoir sans contredire les évangélistes qui n'en ont pas parlé, à moins qu'on ne les y admette comme des surnoms de Lévi et de Mathat. Alors, en rétablissant les choses dans leur situation naturelle, il faudroit lire :



Mais il resteroit toujours beaucoup d'incertitude et de louche sur l'admission de ces deux surnoms, particulièrement d'après ce que nous disons ailleurs de Lévi et de Mathat. V. la note précédente qui est à la fin de la généalogie de Saint Luc, page 199; et ce qui est dit ci-après dans le systême de Jules Africain.

SYSTÊME D'APRÈS SAINT ÉPIPHANE.

Le fragment suivant de la généalogie de Jésus-Christ, selon Saint Epiphane (*Haeres.* 78 *et* HIPPOLYT. *apud* NICEPH. II, c. 3), porte prin-

cipalement sur Saint Joseph, qu'il regarde comme le père des six enfans que l'on désigne dans l'Évangile comme frères et sœurs du Sauveur. Ensuite il lui fait épouser Marie. Cette opinion de Saint Epiphane a été fort suivie par les Grecs; mais en Occident elle a beaucoup moins de partisans. Un petit tableau va démontrer ce systême.

SALOMON, etc.
⋮
JACOB.

JOSEPH.		CLÉOPHAS son frère (1).
1er Mariage. ——	Second mariage avec MARIE, fille de Joachim et d'Anne. Seule, elle est mère du JÉSUS-CHRIST.	|
|		MARIE CLÉOPHÉ (2).
JACQUES, JOSÉ, SIMÉON, JUDE, MARIE et SALOMÉ (3).		

Nous croyons devoir entrer ici dans quelques détails sur ce que l'on a dit et écrit dans les différens siècles soit sur le célibat, soit sur les mariages de Saint Joseph.

Quoique l'opinion la plus commune soit que

(1) VID. HEGESIPP. *apud* EUSEB. *lib.* III, c. 11; — EPIPHAN., *hœres.* 78; — *et* HIERONYM. *advers.* HELVID. c. 7.

(2) *Vid.* JOANN. XIX, 25. — Théophylacte, sur Saint Matth., XIII, 56, dit que Saint Joseph et Clopas ou Cléophas étoient frères. Cléophas étant mort sans enfans, Joseph épousa sa veuve dont il eut quatre fils qui sont nommés dans l'Evangile les frères du Seigneur (Jacques, José, Siméon, Jude), et deux filles, savoir Salomé et Marie, surnommée fille de Cléophas, parce qu'en effet elle étoit sa fille selon la loi.

(3) Nicéphore, *liv.* II, c. 11, cite Saint Hippolyte qui dit que les deux filles de Saint Joseph se nommoient Esther et Thamar,

Saint Joseph a toujours conservé une parfaite virginité, cependant des monumens anciens et quelques SS. Pères donneroient à penser qu'il avoit été marié, qu'il avoit eu des enfans et qu'il étoit veuf lorsqu'il épousa la Sainte Vierge.

Le *Protévangile* de Saint Jacques porte expressément, n° 9, que Saint Joseph s'excusa d'épouser Marie, disant : J'ai des enfans, je suis vieux, elle est jeune, je crains de devenir la fable d'Israël.

L'*Évangile de la naissance* de la Sainte Vierge, n° 7, rapporte aussi que Joseph étoit veuf lorsqu'il épousa Marie.

Saint Epiphane, dont nous venons de rapporter le systême, dit (51, n° 10), que Saint Joseph avoit environ quatre-vingts ans lorsqu'il épousa la Sainte Vierge, et qu'il étoit veuf et père de six enfans (l'énumération s'en trouve dans le tableau que nous avons donné). Il dit encore ailleurs que la première femme de Saint Joseph, dont il eut quatre fils et deux filles, étoit de la tribu de Juda.

Saint Hippolyte de Thèbes, en donnant à Saint Joseph les mêmes enfans, ajoute que sa femme se nommoit Salomé, et qu'elle étoit fille d'Aggée, frère de Zacharie père de Jean-Baptiste ; mais au lieu de nommer les deux filles de

Saint Joseph, Marie et Salomé, comme a fait Saint Epiphane, il les appelle Esther et Thamar.

Nicéphore (*liv.* II, c. 3), écrit la même chose d'après Saint Hippolyte de Porto; c'est sans doute une erreur du copiste qui aura mis Porto pour Thèbes.

Saint Grégoire de Tours (*Hist. eccl.*, liv. II, c. I), suppose aussi que Saint Jacques, apôtre, frère de Jésus-Christ, étoit un des fils de Joseph, né d'un premier mariage.

Eusèbe (*Hist. eccl.*, liv. II, c. I), parlant de Saint Jacques, surnommé le frère du Seigneur, dit qu'il étoit aussi nommé fils de Joseph, sans doute parce qu'il l'avoit eu d'une autre femme, (c'est-à-dire d'un premier mariage).

Saint Hilaire (*in Matth.*, c. I, p. 612, nº 4), déclare nettement que les frères du Seigneur, dénommés dans l'Évangile, étoient fils non de Marie, mais de Joseph qui les avoit eus d'un premier mariage, *filii Joseph, ex priore conjugio suscepti*.

Origène (*in Matth., ex editione Huetii*, p. 225), reconnoît que ce sentiment est assez commun, et qu'il vient de l'évangile attribué à Saint Pierre, ou du livre de Saint Jacques (le *Protévangile*, dont nous avons parlé). Il ne le réfute point, et loin de dire que Joseph étoit de-

meuré vierge, il croit qu'il est raisonnable de dire que Jésus est le premier modèle de la parfaite virginité parmi les hommes, comme Marie l'est parmi les femmes.

Saint Ambroise (*De instit. virgin.*, c. VI, n° 43), déclare que ceux que l'Évangile appelle frères du Seigneur, pourroient être fils de Joseph et d'une autre femme que Marie, *potuerunt autem fratres esse ex Joseph, non ex Maria;* et il ajoute que, si l'on veut bien examiner ce sentiment, on le trouvera vrai, *quod quidem si quis diligentius prosequatur, inveniet.*

L'Ambrosiaster (*in epist. ad Galatas*, I, 19), s'explique nettement sur cet objet; il dit que Saint Jacques, évêque de Jérusalem, est fils de Joseph, et qu'en cette qualité il est frère du Seigneur. On cite encore pour ce sentiment Saint Amphiloque (*Homil.* IV, pag. 56), Saint Grégoire de Nysse (*Homil.* II, *in resurrect.*, pag. 412-415), et même Saint Jean Chrysostôme (*in Matth.*, *homil.* V), quoiqu'il ne soit pas bien clair.

Saint Augustin (*in epist. ad Galat.*, I, 19), laisse indécise la question de savoir si Saint Jacques étoit fils de Joseph, ou s'il étoit simplement parent de Jésus-Christ en quelqu'autre manière. Mais, dans un ouvrage écrit

depuis celui-là (*Idiotism. S. Script.*), il dit que Saint Jacques étoit fils d'Alphée.

Mais voici un raisonnement ou plutôt un fait qui détruit de fond en comble tout ce qu'on a dit touchant Saint Jacques, considéré comme fils de Saint Joseph. C'est que Marie, mère dudit Saint Jacques, étoit encore vivante au temps de la mort de Notre Seigneur, puisqu'elle est nommée parmi les saintes femmes qui y assistèrent. Les textes suivans, que nous allons citer encore une fois, le prouvent : *inter quas erat Maria Magdalene,* Maria Jacobi et Joseph mater, *et mater filiorum Zebedaei* (MATTH. XXVII, 56). — *Et cùm transisset sabbatum, Maria Magdalene, et* Maria Jacobi, *et Salome emerunt aromata* (MARC. XVI, 1). — *Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et* Maria Jacobi, *et caeterae quae cum eis erant.* (LUC. XXIV, 10.) Or il n'est pas croyable que Saint Joseph eût eu deux femmes à-la-fois, savoir Marie, mère de Jacques, et Marie, mère de Jésus, ni qu'il eût répudié la première pour épouser la seconde. Ni l'Écriture, ni l'histoire, ni la tradition ne nous apprennent rien de semblable. La chose paroîtra encore plus incroyable, si l'on apprend que ces deux saintes femmes étoient sœurs comme le veulent plusieurs SS. Pères, tels que Saint Jérôme (*in*

Matth., *in Helvid.*, *et epist.* 150), Théodoret, (*in epist. ad Galat.*), Bede (*in Marcum*), Chrysologue (serm. 480, *in Theophylact.*, *Matth.*), etc. Voyez en outre Saint *Jean*, c. XIX, 25; *stabant autem juxta crucem Jesu* mater ejus, et soror matris ejus, Maria Cleophæ, *et Maria Magdalene.* D'ailleurs la loi (*Levit.*, XVIII, 18), défendoit expressément de tels mariages. Marie, mère de Jacques, n'étoit donc point épouse de Saint Joseph. Mais Saint Joseph n'avoit-il pas été marié à une autre femme? C'est ce qui nous paroît très difficile à décider. Cependant si l'on en croit Saint Jérôme (*contra Helvidium*), il dit formellement : *Aliam eum uxorem habuisse non scribitur.* « On ne trouve nulle part qu'il ait eu une autre femme. »

On ignore le lieu et le temps de la mort de Saint Joseph. Saint Epiphane (*Haeres.* 78, nº 10), pense qu'il avoit quatre-vingts ans lorsqu'il épousa la Sainte Vierge, et qu'il est mort âgé de quatre-vingt-douze ans, peu de temps après qu'il eût retrouvé Jésus assis dans le temple au milieu des docteurs. Le P. Pezron n'est pas de cet avis, il ne donne que cinquante ans à Saint Joseph lors de son mariage avec la Sainte Vierge, et fixe sa mort à environ l'an 29 de l'âge du Sauveur. On présume que Saint Joseph est

mort à Nazareth où il avoit fixé sa résidence depuis son retour d'Égypte. Jésus-Christ y demeuroit encore au commencement de sa prédication. Il alla quelque temps après à Capharnaüm où Joseph étoit très connu, car, selon quelques-uns, il étoit de cette ville, et la Sainte Vierge, de Nazareth.

SYSTÈME D'APRÈS D'ANCIENS VERS CITÉS PAR GERSON.

Jean Gerson (né en 1363, m. en 1429), chancelier de l'université de Paris, rapporte (*tom.* III *oper.*, p. 59), d'anciens vers latins qui établissent un système généalogique des parens de Jésus-Christ, différent de ceux que l'on connoît. D'après ces vers, Anne, mère de Marie, épouse d'abord de Joachim, devint veuve; ensuite elle se remaria successivement avec Cléophas, puis avec Salomé. De ces trois mariages, elle eut trois filles, savoir, de Joachim, Marie qui épousa Joseph et devint mère de Jésus (sans opération humaine); de Cléophas, une autre Marie qui épousa Alphée, dont elle eut Saint Jacques le Mineur (dit *Jacobus Alphaei*), Joseph (José), Simon et Jude; enfin de Salomé, elle eut une troisième Marie qui épousa Zébédée, dont elle eut Saint Jacques le Majeur et Saint Jean l'évangéliste. Tout cela est exprimé

dans les cinq vers rapportés par Gerson, ainsi qu'il suit :

Anna tribus nupsit, Joachim, Cleophæ, Salomæque.
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias :
Quas duxêre Joseph, Alphæus, Zebedæusque.
Prima Jesum; Jacobum, Joseph, cum Simone Judam
Altera dat; Jacobum dat tertia datque Joannem.

Pour rendre la chose encore plus sensible, nous allons disposer en tableau cette filiation.

ANNE femme

1° d'Héli ou Joachim,	2° de Cléophas,	3° de Salomé.
La Vierge Marie, épouse de Joseph; elle engendre seule	Marie, épouse d'Alphée; elle en a	Marie Salomé, épouse de Zébédée; elle en a
JÉSUS-CHRIST.	Jacques, José, Simon, Jude.	Jacques Majeur, Jean, évang.

L'opinion la plus générale étant que la Sainte Vierge a été fille unique de Sainte Anne, quoique plusieurs lui donnent une sœur, ce système généalogique n'a point de partisans.

SYSTÈME D'APRÈS THOYNARD.

Nicolas Thoynard (né en 1629, m. en 1706), étoit un savant très distingué, auquel on doit une *Concorde des quatre Évangélistes*, en grec et en latin, 1707, *in-fol.*, fort recherchée. Il a aussi une opinion particulière sur quelques parens de Jésus-Christ. Selon lui, Marie, sœur de la Sainte Vierge, et mère de José et de Jacques le Mineur (Matth., xxvii, 56; et Marc,

xv, 40), qui sont appelés dans l'Évangile, frères du Seigneur, est nommée par Saint Jean (xix, 25), *Maria Cleophae*, et par Saint Marc (*loc. cit.*), *Maria Joseph* (José). En conséquence, il pense qu'elle étoit mère de Joseph (José), femme d'Alphée et fille de Cléophas, qu'il suppose être frère de Joachim ou Héli, et fils de Mathat, aïeul de la Sainte Vierge; il dispose ainsi cette portion de généalogie, dans ses *Notae in harmoniam*, pag. 155.

MATHAT.

JOACHIM ou HÉLI.	CLÉOPHAS.
LA VIERGE MARIE.	MARIE femme d'ALPHÉE.
JÉSUS-CHRIST.	JACQUES le Min., JOSEPH (José).

Il ajoute qu'une chose qui contribue à lui faire conjecturer que Marie, mère de Joseph, étoit fille de Cléophas, et non sa femme comme d'autres le pensent, c'est que si elle eût été sa femme, vraisemblablement on la verroit s'en retourner avec lui, lorsque le lendemain de la fête de Pâques, on le voit aller de Jérusalem à Emmaüs. (Mais est-ce bien ce Cléophas que le Sauveur a rencontré sur le chemin d'Emmaüs?) Thoynard remarque aussi que l'interprète arabe nomme expressément cette Marie, fille de Cléophas; et on peut ajouter que les évangélistes Saint Matthieu, Saint Marc et Saint Luc, dé-

signant Saint Jacques le Mineur sous le nom de *Jacobus Alphaei*, donnent suffisamment à entendre qu'il étoit fils d'Alphée. Ainsi sa mère devoit être naturellement l'épouse du même Alphée.

SYSTÈME D'APRÈS TIRINUS.

Jacques Tirinus ou Tirin, savant jésuite d'Anvers (mort en 1636), a laissé un *commentaire* sur la Bible, 2 *vol. in-fol.*, que l'on n'estime pas autant que celui de Menochius (mort en 1656), et que nous avons cependant consulté avec au moins autant de fruit, nous disons au moins, car dans beaucoup d'articles, nous y avons trouvé une érudition qui nous a paru supérieure à celle de Menochius. Mais l'érudition relative aux faits n'est pas l'objet le plus important dans un ouvrage de cette espèce. Une interprétation claire, précise et approfondie des endroits difficiles de la Bible, et les difficultés d'un texte obscur heureusement aplanies, doivent l'emporter sur l'érudition, et sans doute que sous ce rapport, on a reconnu dans Menochius une supériorité sur Tirinus, qui d'ailleurs l'avoit précédé dans la carrière. Mais nous n'avons point à discuter ici le mérite réciproque de ces deux pieux et doctes commentateurs, nous nous occuperons seulement du système généalogique que Tirinus a publié sur les parens de Jésus-Christ.

Dans les pièces préliminaires de son *commentaire*, on trouve à la suite de son *Chronicon sacrum*, tom. 1, p. 58, quatre grands tableaux intitulés : *Arbor genealogiae patriarcharum veteris testamenti et ex his prognati Jesu-Christi Domini nostri*. Ces quatre tableaux, double in-folio, imprimés d'un seul côté, à colonnes, annoncent un grand travail ; le premier regarde la descendance d'Adam jusqu'à Noé, (liste simple des patriarches), et de Noé jusqu'à Abraham, avec de grands développemens. Le second renferme la descendance d'Abraham jusqu'à David, avec des développemens aussi étendus. Le troisième appartient à la famille des Lévites ; et le quatrième va depuis David jusqu'à Jésus-Christ inclusivement. La généalogie, à partir du roi prophète, est divisée en deux branches (celle de Salomon et celle de Nathan) ; c'est le même ordre que celui qui a été observé par Saint Matthieu pour la branche de Salomon, et par Saint Luc pour celle de Nathan. Le tout est terminé par le synoptisme de la famille du Sauveur.

Le systême du P. Tirin diffère des autres en plusieurs points ; il en est cependant quelques-uns où il s'en rapproche ; ce sont ceux où les évangélistes semblent indiquer la route sinon très clairement, du moins de manière à y faire quelques pas ; tels sont les versets où il est ques-

tion de Zacharie, d'Elisabeth, de Joseph, de Marie, des frères (cousins) de Jésus-Christ, de leur père Alphée ou Cléophas, de leur mère Marie Cléophé, de Zébédée, de ses fils, etc., etc. Voici le plan qu'il a suivi.

Mathan a eu d'une Marie de la tribu de Juda, quatre enfans :

1° Marie, mère de Salomé;

2° Sobé, mère d'Elisabeth, qui, ayant épousé Zacharie, en a eu Saint Jean-Baptiste;

3° Jacob, qui a eu deux enfans, Joseph l'époux de la Sainte Vierge, et Cléophas ou Alphée (Tirin lui attribue ces deux noms); lequel Cléophas a eu six enfans, savoir deux filles et quatre fils : les deux filles sont Salomé, épouse de Zébédée, et mère de Jacques le Majeur et de Jean l'évangéliste; puis une nommé Marie (qui est sans doute l'*altera Maria* de l'Évangile). Les quatre fils sont, Jacques le Mineur, Joseph ou plutôt José, comme il est dit dans le grec, Jude nommé Thaddée ou quelquefois Lebbée, et Simon. On voit que ces six enfans étoient neveux et nièces de Joseph, époux de la Sainte Vierge;

4° Sainte Anne, qui a mis au monde la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ.

Tel est le détail du systême du P. Tirin; le tableau qu'il a dressé lui-même et accompagné

de notes que nous avons revues, en les traduisant du latin, est ainsi conçu :

MATHAN
et MARIE sa femme de la tribu de Juda.

- MARIE (1).
  - SALOMÉ.
- SOBÉ.
  - ELISABETH, femme de ZACHARIE.
    - JEAN-BAPTISTE.
- JACOB.
  - CLÉOPHAS (3) ou ALPHÉE, époux de MARIE.
    - SALOMÉ (4), femme de ZÉBÉDÉE.
      - JACQUES le maj.
      - JEAN évang.
    - MARIE (5).
    - JACQUES (6) le Mineur.
    - JOSÉ (7).
    - JUDE (8).
    - SIMÉON (9).
  - S. JOSEPH.
- ANNE, femme d'Héli ou Joachim (2).
  - MARIE.
    - JÉSUS-CHRIST.

NOTA. *Les notes de ce tableau sont toutes de suite, à commencer au bas de cette page.*

Ce système nous a paru plus intéressant que

(1) Le Ménologe des Grecs (au 8 septembre) établit de la même manière l'ordre et la série des quatre enfans de Mathan; et cette

les précédens, soit parce qu'il est plus détaillé, et cependant plus simple, soit parce qu'il nous

---

opinion est partagée par Annius de Viterbe, par J. Lucidus, P. Galatinus, G. Vicellius, Lyra, etc. etc. Selon eux, Saint Matthieu aura composé sa liste des ancêtres du Sauveur, de la généalogie paternelle de Saint Joseph et de la généalogie maternelle de la Sainte Vierge; tandis que Saint Luc, qui a plus en vue la Sainte Vierge dans son récit, a composé sa série de la généalogie paternelle de la Vierge Marie. Ainsi Joseph est appelé fils d'Héli (de Joachim), parce qu'il étoit son gendre. On pourroit dire que dans Saint Luc, ch. III, *qui fuit Heli* ne se rapporte pas à Joseph, mais à Jésus-Christ, comme s'il y avoit *qui erat* (ut putabatur filius Joseph) *filius Heli, etc.* Ainsi Élisabeth et Salomé furent cousines de la Sainte Vierge, étant nièces de Sainte Anne, puisqu'elles provenoient de ses deux sœurs Marie et Sobé.

(2) Un historien de Marie (Christophe de Castro, Jésuite espagnol d'Ocagna), a trouvé, d'après les Rabbins, Saint Hilaire et d'autres Saints Pères, que le père de Marie a eu deux noms, Héli ou Eli, et Joachim; ces deux noms ne sont pas si différens que dans l'idiome hébraïque ils ne puissent se réunir et en former un seul, en disant Eliachim; on l'abrège en disant simplement Héli, et par équivalent on a dit Joachim. On voit dans le 4e liv. des Rois, ch. XXIII, 34, et dans le 2e livre des Paralipomènes, ch. XXXVI, 4, le roi de Juda, Éliacim, se nommer Joakim; et le grand-prêtre Éliachim, dans Judith, IV, 11, est appelé, ch. XV, 9, Joacim. Voyez un Commentaire historique sur Saint Joachim, dans les *Bollandistes*, 3e vol. de mars, 1668, *in-fol.*, pag. 77-80. Le Commentaire historique sur Saint Joseph est dans le même tome, pag. 4-25.

(3) Les enfans de Cléophas (ou selon la nature ou selon la loi), au nombre de six, tels qu'ils sont détaillés ici, sont reconnus par Égésippe, Eusèbe, Épiphane, Chrysostôme, Théodoret, Bède, Nicéphore, etc. (V. Chr. de Castro, ch. I de son *Histoire de Marie.*)

(4) Sur Salomé, son mari et ses enfans, tels qu'ils sont présentés dans le tableau, on peut consulter Origène, Epiphane, Théophylacte, Euthyme, et d'autres cités par le même Christophe

paroît plus conforme, du moins en partie, aux principaux textes des évangélistes. Mais comme

---

de Castro, pag. 39. Saint Marc, xv, 40, appelle Salomé, celle que Saint Matthieu, xxvii, 56, nomme mère des fils de Zébédée.

(5) Cette Marie est sans doute celle dont il est question deux fois dans Saint Matthieu, xxvii, 61, et xxviii, 1, sous le nom d'*altera Maria*. Cependant les avis sont partagés à cet égard; il y en a qui pensent qu'elle pourroit être plutôt la femme que la fille de Cléophas. Cette opinion ne nous paroît pas fondée, car d'après ce qu'avoient dit jadis les Juifs, en parlant des frères et des sœurs de Jésus-Christ, il est certain que Cléophas a dû avoir plusieurs filles.

(6) C'est lui dont il est parlé dans Saint Marc, xv, 40, lorsqu'il est dit, *Maria Jacobi minoris et Joseph mater;* et dans les Actes des Apôtres, 1, 13, sous le nom de *Jacobus Alphæi* (*filius*). Saint Paul, *ad Galatas*, 1, 19, le nomme *Jacobum fratrem Domini*, c'est-à-dire *consobrinum, fratuelem*. On prétend qu'il ressembloit singulièrement à Jésus-Christ, et que c'est par cette raison que le traître Judas convint, avec les Juifs qu'il amena pour arrêter Jésus, qu'il l'embrasseroit, afin que par erreur, ils ne prissent pas Saint Jacques pour le Sauveur. Saint Jacques le Mineur fut le premier évêque de Jérusalem. Après une sainte vie qui lui valut le glorieux surnom de Juste, il fut précipité du haut du temple, lapidé et assommé le 10 avril, l'an 61 de Jésus-Christ.

(7) Saint Matthieu, xxvii, 56, et Saint Marc, xv, 40, parlent de lui dans les mêmes termes, comme frère de Jacques le Mineur et fils de Marie (et d'Alphée ou Cléophas). On cite aussi dans le même verset Salomé leur sœur, qui étoit également fille de Marie et de Cléophas.

(8) Saint Jude se dit lui-même frère de Saint Jacques le Mineur, dans son *Épître catholique*, *v.* 1, *frater autem Jacobi.* Les trois évangélistes qui ont rapporté la vocation des douze Apôtres, ne lui donnent pas le même nom. Saint Luc, vi, 16, l'appelle Jude, tandis que Saint Matthieu, x, 3, et Saint Marc, iii, 18, le nomment Thaddée; on prétend qu'il a encore eu le nom

le champ des conjectures est très vaste dans une matière aussi épineuse et aussi obscure, nous n'étonnerons point notre lecteur en lui annonçant encore un systême qui s'écartera des précédens, et qui cependant ne lui paroîtra peut-être pas dénué d'intérêt, et même de quelque vraisemblance dans plusieurs de ses parties.

SYSTÊME D'APRÈS JULES AFRICAIN ET LE P. PEZRON.

Nous réunissons dans ce systême les opinions de Jules Africain et de Paul Pezron, parce que celui-ci parlant du moyen de concilier les deux généalogies de Jésus-Christ, s'est appuyé, comme nous l'avons vu précédemment (dans une note p. 201), du récit de Jules Africain, relatif aux parens du Sauveur. Nous allons commencer cet article par ce récit plus détaillé.

Jules Africain, écrivain ecclésiastique, qui vivoit dans la Palestine au commencement du

---

de Lebbée, mais il n'en est fait mention dans aucun livre du Nouveau Testament.

(9) Ce Siméon, frère de Jacques le Mineur, est nommé Simon dans Saint Marc, vi, 3. Il fut successeur de son frère Jacques, dans l'épiscopat de Jérusalem. Il n'étoit pas né à Cana, comme l'apôtre Simon, surnommé pour cette raison *Cananœus*. Il fut martyrisé à l'âge de 120 ans, l'an 107 de Jésus-Christ, selon la chronique d'Eusèbe. On célèbre sa fête le 18 février. Quant à Saint Simon le Cananéen, sa fête se célèbre le 28 octobre.

III[e] siècle, a prétendu qu'il tenoit de quelques parens de Jésus-Christ selon la chair, qui de Nazareth et de Cocaba, bourgs de Judée, s'étoient répandus en plusieurs endroits de la terre, les détails suivans sur la famille du Sauveur. Mathan, disoient-ils, descendu de David par Salomon, et Melchi descendu du même David par Nathan, épousèrent, l'un après l'autre, une même femme nommée Estha. Mathan en eut Jacob; et après la mort de Mathan, Melchi en eut Héli. Ensuite Héli se maria (l'auteur ne dit point avec qui), et mourut sans enfans. Alors Jacob épousa sa veuve selon la loi de Moïse (*Deuter*. xxv, 5 et 6); et de ce mariage vint Joseph, qui, par ce moyen, se trouva fils de Jacob selon la nature, et d'Héli selon la loi.

Mais cette explication de Jules Africain, toute plausible et même respectable qu'elle paroisse d'abord, et par son ancienneté, et par l'adhésion de beaucoup de SS. Pères, peut cependant être attaquée de deux manières.

1° Elle rejette deux aïeux intermédiaires, Mathat et Lévi, que Saint Luc place entre Melchi et Héli. Il est vrai que l'on assure que ces deux noms ne se lisoient point dans Saint Luc du temps de Jules Africain, et qu'il seroit possible que, par une répétition surabondante, ils eussent passé du verset 29, où il est dit, *qui fuit*

Mathat, qui fuit Levi, dans la fin du 23e verset et dans le commencement du 24e, où l'on retrouve les mêmes noms, *qui fuit Mathat, qui fuit Levi;* et si le texte des saintes Écritures n'étoit pas aussi respectable qu'il l'est, nous regarderions la chose comme très probable. En effet, Saint Irénée ne compte que soixante-douze générations depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; preuve qu'il n'y trouvoit pas ces deux personnages, car en les comptant il y a bien soixante-quatorze générations, non compris Adam et Jésus-Christ. Grotius soutient que ce n'est que depuis le IVe siècle que Mathat et Lévi ont paru dans ces versets (23 et 24) de Saint Luc.

2° L'explication de Jules Africain peut encore être attaquée par l'admission d'une opinion au moins aussi ancienne, pour ne pas dire plus, qui fait d'Héli (Eliacim ou Joachim), le père de la Sainte Vierge. Dans ce cas-là, il faudroit considérer Héli comme différent de Joachim qui est généralement reconnu pour le père de Marie, puisque cet Héli seroit mort sans enfans.

Tout ce que nous venons d'exposer d'après Jules Africain, ne regarde encore que Joseph et Héli nommés dans la généalogie de Jésus-Christ; voyons maintenant dans Pezron, ce qu'il dit des autres parens du Sauveur, désignés dans les

Évangiles comme ses fréres et sœurs. Nous allons rapporter les deux passages que ce savant et pieux écrivain a consacrés à cet objet dans son *Histoire évangélique*, tom. 1, p. 364, et t. 11, pag. 115 et 116. Le premier est ainsi conçu :

« Quand on lit dans l'Évangile que Jésus a eu des frères, par ce mot de frères, comme dit Saint Jérôme, il faut entendre ses cousins-germains, *consobrinos ;* car c'est une manière de parler très usitée dans les Écritures, que les cousins soient appelés frères. Ce que les évangélistes appellent donc les frères du Seigneur, n'étoient pas les fils de Saint Joseph, comme quelques anciens Pères ont semblé le croire, sur la foi des livres apocryphes ; c'étoient les fils de Marie sœur ou peut-être belle-sœur de la Vierge, et tante de Jésus, qu'elle avoit eus d'Alphée et de Cléophas : *Fratres Domini* (dit Saint Jérôme, *contra Helvidium*), *non filios Joseph, sed consobrinos Salvatoris, Mariae liberos, intelligimus, materterae Domini.* Cette Marie est celle qui est nommée par Saint Jean, Marie Cléophé, *Maria Cleophae ;* c'étoit la tante de Jésus-Christ, c'est-à-dire, la sœur de sa mère, *soror matris ejus*, (dites plutôt sa belle-sœur). Elle eut plusieurs enfans de ses deux maris, d'Alphée qui fut le premier, et ensuite de Clopas ou Cléophas qui fut le second ;

et ce sont ses fils qui sont appelés *fratres Domini*, les frères du Seigneur. »

Le second passage de Pezron rentre dans celui que nous venons de citer, mais il a plus de développement, et mérite d'être rapporté malgré quelques répétitions.

« Plusieurs de ceux qui écoutoient Jésus venu dans son pays, *in patriam suam*, ou à Nazareth, pour la troisième fois depuis le cours de son ministère, admiroient sa doctrine et disoient : « Où cet homme a-t-il appris toutes ces « choses ? Quelle est cette sagesse qui lui a été « donnée ? et d'où viennent ces miracles qui se « font par ses mains ? N'est-ce pas là ce charpen« tier, *nonne hic est faber*, ce fils de Marie, « qui est frère de Jacques, de Joseph (qui dans « le grec est appelé José), de Jude, de Simon ? « et ses sœurs ne sont-elles pas parmi nous ? » Nous voyons par ces paroles de Saint Marc (VI, 2, 3), que les Juifs appeloient Jésus-Christ, le frère de Jacques, de Joseph ou José, de Jude et de Simon, parce qu'il étoit, comme j'ai déjà dit, leur cousin germain du côté des deux sœurs ; car Marie surnommée Cléophé, qui étoit sœur ou peut-être belle-sœur de la Sainte Vierge, comme nous l'apprenons de l'Évangile (S. Jean, XIX, 25), semble avoir eu successivement deux maris. Le premier fut Alphée, qui fut père de Jacques le Mineur et de Joseph ou José, qui

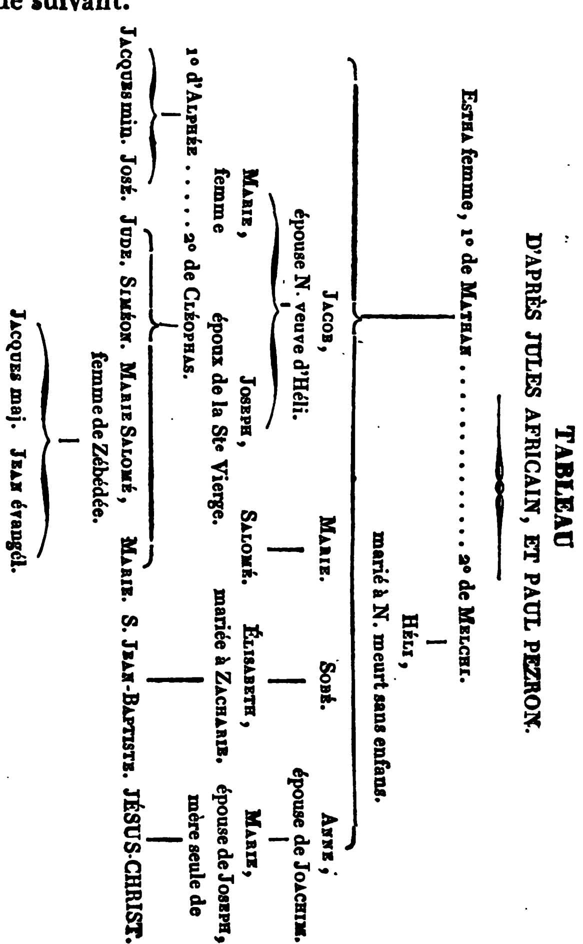
peut-être est celui qui est appelé Barsabas dans les Actes des Apôtres (1, 13). Son second mari fut Clopas ou Cléophas, qui eut pour fils Jude l'apôtre, qui a écrit l'*Épître catholique*, et Simon ou Siméon, qui a été deuxième évêque de Jérusalem. Voilà les quatre cousins germains, *consobrini*, de Jésus-Christ, et tous quatre étoient frères utérins, mais fils de deux pères. Ils avoient apparemment des sœurs, qui étoient pareillement cousines du Sauveur, et qui sont ici appelées ses sœurs. Comme ceux de Nazareth connoissoient la famille de Jésus-Christ, qui n'étoit pas grand'chose selon les hommes, l'Évangéliste dit qu'ils se scandalisoient à son sujet, *et scandalizabantur in illo*; mais Jésus leur dit: « Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, dans sa maison et parmi ses parens. »

D'après ces passages de Pezron et le récit de Jules Africain, on voit que le système qui en résulte présente quelques différences avec celui de Tirinus qui le précède. Mathan, selon Jules Africain, n'est plus époux d'une Marie de la tribu de Juda, mais il l'est d'une nommée Estha qui, devenue veuve, épouse Melchi, de sorte qu'elle tiendroit aux deux généalogies de Jésus-Christ, par ces deux mariages et par les deux enfans qu'elle en auroit eus, savoir, Jacob de Mathan, et Héli de Melchi. Mais Héli, marié (avec une femme qu'on ne nomme pas), meur

sans enfans; sa veuve épouse Jacob et en a deux enfans, Marie et Joseph (l'époux de la Sainte Vierge). Cette Marie, selon le P. Pezron, a successivement deux époux, 1° Alphée, dont elle a deux fils, Jacques le Mineur et José; puis 2° Cléophas, dont elle a deux fils et deux filles, Jude ou Thaddée, Siméon, Marie Salomé et une autre Marie. Cette Marie Salomé épouse Zébédée et en a Jacques le Majeur et Jean l'évangéliste. Il résulte de toute cette filiation, que Marie, femme d'Alphée et de Cléophas, étant sœur de Saint Joseph, se trouve belle-sœur de la Sainte Vierge (outre un autre degré de parenté dont nous parlerons plus bas); et ses six enfans (quatre fils et deux filles), sont les neveux et nièces de Saint Joseph et de la Vierge Marie, et par conséquent cousins et cousines du Sauveur. Ce sont eux que les Juifs appeloient improprement frères et sœurs de Jésus-Christ.

Mais tous ceux que nous venons de nommer, n'étoient pas seulement parens de la Sainte Vierge par son mariage avec Saint Joseph; ils l'étoient encore par Anne, mère de Marie; car Anne étoit sœur de Jacob, père de Saint Joseph. En effet Mathan, outre Jacob, a encore eu Marie, mère de Salomé; Sobé, mère de Sainte Élisabeth, épouse de Zacharie qui en a eu Saint Jean-Baptiste; et Sainte Anne, épouse de Joachim,

qui en a eu la Sainte Vierge, seule mère de Jésus-Christ. Pour faire comprendre plus facilement le système de Jules Africain et de Paul Pezron, nous avons dressé le tableau généalogique suivant.



DERNIER SYSTÊME.

Tous les tableaux et systêmes que nous avons exposés précédemment, laissent plus ou moins à désirer, et même les plus détaillés présentent certaines parties qui ne semblent pas tout-à-fait en harmonie, soit avec les deux généalogies de Jésus-Christ, soit avec les versets de l'Évangile où il est question des parens du Sauveur, soit avec ce qu'on a pu retenir de la tradition. Par exemple, n'entrevoit-on pas assez clairement dans la généalogie donnée par Saint Mathieu, que Jacob est le père de Saint Joseph, et que par conséquent Héli, dans la généalogie donnée par Saint Luc, ne doit être considéré que comme beau-père du même Saint Joseph, qui a épousé la Sainte Vierge, fille de cet Héli, (qui est le même que Joachim)? Ainsi, l'opinion de Jules Africain, malgré son ancienneté, nous paroît inadmissible. Quant aux textes de l'Évangile sur les noms des parens de Jésus-Christ, nous y trouvons *Jacobus Alphaei* avec ses frères José, Siméon, Jude, et deux sœurs, puis *Maria Cleophae*, qui est leur mère; il faut donc qu'elle ait eu ou un seul époux nommé indifféremment Alphée ou Chéophas, comme le prétend Tirinus, ou qu'elle en ait eu succes-

sivement deux, appelés l'un Alphée, et l'autre Cléophas, selon l'opinion de Pezron; nous penchons pour le sentiment de Pezron. Saint Jacques le Mineur est nommé quatre fois dans le Nouveau Testament, *Jacobus Alphaei*, Jacques fils d'Alphée, et jamais de Cléophas; cependant il paroît certain que *Maria Cleophae*, Marie femme de Cléophas, quoique n'étant désignée qu'une fois sous ce nom, étoit bien la mère de Jacques ainsi que de José, de Siméon, de Jude et de deux filles. Si Alphée et Cléophas n'eussent pas été deux personnages différens, l'Évangile le donneroit à entendre quelque part, comme il l'a fait pour Jude qu'il nomme parfois Thaddée, et sur l'identité duquel on ne peut se méprendre, quoique l'Évangile, employant ces deux noms, ne les réunisse jamais. Marie Cléophé est aussi appelée, dans Saint Jean, sœur de la Sainte Vierge; mais, selon toute apparence, elle n'étoit que belle-sœur, se trouvant la propre sœur de Saint Joseph, l'époux de la Vierge Marie; et quand les Juifs donnent le nom de frères et de sœurs à des cousins et cousines, il ne faut pas être surpris que l'évangéliste appelle sœur une belle-sœur. Nous croyons donc, d'après ce que nous venons d'exposer, qu'il est plus conforme aux textes, de regarder Marie

Cléophé comme ayant épousé successivement Alphée et Cléophas. Ce qui concerne les deux fils de Marie Salomé, femme de Zébédée (Jacques le Majeur et Jean l'évangéliste), ne présente aucune incertitude ; ils sont, à plusieurs reprises, désignés trop clairement dans l'Évangile ; aussi il n'y a jamais eu diversité d'opinions à leur égard dans aucun système. Tout le reste du *stemma* de Jésus-Christ ne paroît plus offrir de difficulté, si l'on s'en rapporte à ce que la majorité des plus célèbres commentateurs a dit à ce sujet. Mettant donc de côté la discussion sur Mathat et Levi qui devient inutile ici, puisqu'ils précèdent dans la généalogie du Sauveur, Héli ou Joachim, le seul qui ait besoin de figurer dans le *stemma* en question, et écartant de même l'opinion qui fait Saint Joseph, père des six prétendus frères et sœurs de Jésus-Christ, parce que nous aimons à lui conserver le caractère de pureté et de chasteté sous lequel on l'honore, et qui lui a sans doute valu la gloire de son union avec Marie, nous dressons le tableau général de la famille du Sauveur, ainsi qu'il suit, espérant qu'on le trouvera, du moins autant qu'il nous a paru possible, conforme aux deux généalogies de J.-C. et aux textes des Évangiles.

DERNIER TABLEAU GÉNÉALOGIQUE.

DAVID.

- SALOMON, etc. . . .
  - MATHAN, époux de MARIE de la tribu de Juda.
    - JACOB.
      - JOSEPH, époux de la Ste Vierge.
      - MARIE, femme, 1o d'ALPHÉE . . . . 2o de CLÉOPHAS.
        - (d'Alphée :) JACQUES min. JOSÉ.
        - (de Cléophas :) JUDE. SIMÉON. MARIE SALOMÉ, femme de ZÉBÉDÉE. MARIE, dite l'*altera* MARIA.
          - (de Marie Salomé et Zébédée :) JACQUES maj. S. JEAN évangél.
    - MARIE.
      - SALOMÉ.
    - SOBÉ.
      - ÉLISABETH, femme de Zacharie.
        - S. JEAN-BAPTISTE.
    - ANNE, femme d'HÉLI ou JOACHIM.
- NATHAN, etc. . . . .
  - HÉLI ou JOACHIM, époux d'Anne, sœur de JACOB.
    - La Sainte Vierge MARIE, épouse de S. JOSEPH, mais seule mère de
      - JÉSUS-CHRIST.

Quoique nous ayons tâché de former ce système de ce que les précédens offrent de plus plausible, nous sommes bien éloigné de le croire établi de manière à terminer toute discussion à ce sujet. Eussions-nous rencontré la vérité, il seroit impossible de la démontrer et de la prouver, parce que l'histoire évangélique ne fournit pas assez de points fixes d'où l'on puisse partir avec certitude; il a donc fallu s'en tenir aux conjectures et choisir les plus probables.

Malgré la diversité d'opinions qui règne dans les systêmes que nous venons de présenter, nous pensons que leur réunion, fruit de nombreuses et pénibles recherches, pourra intéresser ceux qui aiment à s'occuper d'érudition sacrée, et qui cherchent à pénétrer dans les recoins les plus obscurs du berceau du Christianisme. Puissent-ils lire, ou du moins parcourir ce foible essai dans l'esprit qui l'a dicté, c'est-à-dire, dans cet esprit de religion, de simplicité, de candeur, d'amour et de respect, inséparable d'un sujet aussi beau, aussi grand, aussi admirable que celui dont l'auteur a fait l'objet de ses recherches!

FIN.

OUVRAGES du même auteur, dont la publication suivra celle des Recherches sur J.-C.

I° TABLEAU CHRONOLOGIQUE de l'Histoire évangélique et apostolique; comprenant, dans un ordre très suivi, tous les événemens et les monumens relatifs à la fondation et à l'établissement du Christianisme, pendant la durée du premier siècle de l'ère vulgaire; c'est-à-dire les actions de la vie de Jésus-Christ très détaillées, avec des notes sur la législation, les mœurs et les usages du temps, applicables à certaines actions du Sauveur; la vie, les actes, les voyages, la prédication des Apôtres, avec l'analyse de leurs épîtres, de leurs écrits, et le premier Concile de Jérusalem, etc.; la fondation des églises de Jérusalem, d'Alexandrie, d'Antioche, de Rome, d'Éphèse, etc.; l'origine des hérésies; quelques détails sur les quatre premiers pontifes qui ont occupé le siège de Rome; enfin l'histoire et le sort de Jérusalem et de la Judée, depuis la naissance de la Sainte Vierge jusqu'à la mort de S. Jean l'évangéliste, qui ferme le siècle.

Tous les événemens sont présentés année par année, ou plutôt consulat par consulat, et précédés d'une dissertation sur les ères anciennes, mises en rapport avec l'ère vulgaire, et sur les difficultés que présente la chronologie sainte à cette époque. On a ajouté le synchronisme et la coïncidence des faits de l'histoire des Juifs et de l'histoire romaine avec ceux de l'histoire sacrée,

toutes les fois qu'ils ont eu quelques rapports entre eux. *Cet ouvrage pourra former environ* 3 *vol. in*-8°.

II° DISSERTATION HISTORIQUE sur la correspondance entre S. Paul et Sénèque, traduite en français pour la première fois, le texte en regard ; avec des notes et le résumé de toutes les opinions des savans, depuis S. Jérôme jusqu'à nos jours, pour ou contre l'authenticité de cette correspondance. *In*-8° *d'environ* 200 *pages*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A

B

D

E

F

J

M

Q

R

S

(1) Nous avons oublié, en citant cet excellent ouvrage, de parler de la dernière et très bonne édition qui en a été donnée récemment à Lyon sous ce titre: L'Apologétique *et les Prescriptions de Tertullien, traduction de l'abbé de Gourcy, nouvelle édition, revue et corrigée, suivie de l'Octavius de Minucius Félix, traduction nouvelle avec le texte en regard et des notes.* Lyon, chez Joseph Janon, libraire, 1823, 1 *vol. in*-8° *de* xxxvi — 624 *pag.* Ce beau travail, enrichi de notes savantes et d'éclaircissemens en tous genres, est dû à M. Pericaud aîné, bibliothécaire de la ville de Lyon. Il a revu avec soin la traduction de *l'Apologétique* par l'abbé de Gourcy, et a donné une nouvelle traduction de *l'Octavius*, qui l'emporte autant sur les deux précédentes que le chêne sur les humbles bruyères.

U

V

FIN DE LA TABLE.

